

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIAL
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE DU LITTORAL

DEPARTEMENT DE MOUNGO

COMMUNE DE LOUM

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION
AND DECENTRALISATION

LITTORAL REGION

MOUNGO DIVISION

LOUM COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LOUM



l'appui Financier du



Programme National de Développement Participatif

l'appui Technique du :



CENTRE IMMANUEL

Po. Box 3975 Douala

Tél : (237) 33 41 31 26

Cel : (237) 77 65 53 43 / 33 02141 17

Email : immanuel_center@yahoo.f

Janvier 2012

SOMMAIRE

RESUME DU PCD	5
LISTE DES ABBREVIATIONS	7
LISTE DES TABLEAUX	9
LISTE DES PHOTO	9
LISTE DES CARTES ET FIGURES	9
LISTE DES ANNEXES	9
1. INTRODUCTION	10
1.1. Contexte et justification	11
1.2. Objectifs du pcd	11
1.2.1. Objectif global	11
1.2.2. Objectif spécifiques	11
1.3. Structure du document	12
2. METHODOLOGIE	13
2.1. Preparation de l'ensemble du processus	14
2.1.1. Preparation	14
2.2. Collecte des informations et traitement	14
2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie	16
2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation	16
2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif	18
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE	19
3.1. Localisation de la commune	20
3.2. Milieu biophysique	21
3.2.1. Le climat	21
3.2.2. Les sols	21
3.2.3. Le relief	21
3.2.4. Hydrographie	21
3.2.5. Flore et faune	22
3.2.6. Aires protégées	23
3.2.7. Ressources naturelles	23
3.3. Milieu humain	26
3.3.1. Histoire de la commune	26
3.3.2. Population	26
3.3.2.1. Données démographiques	26
3.3.3. Analyse de quelques caractéristiques de la population de loum	27
3.3.4. Les ethnies	28
3.3.5. Les ethnies autochtones	28
3.3.6. Les ethnies immigrées	28
3.3.7. La religion	28
3.3.8. Caractérisation des populations vulnérables	29
3.3.9. Habitat	29
3.3.10. Système foncier	29
3.3.11. Acteurs du développement local	29
3.3.12. Activités économiques	30
3.3.12.1. Agriculture	30
3.3.13. Sylviculture	30
3.3.14. Élevage et pêche	30
3.3.15. Chasse	31
3.3.16. Exploitation forestière	31
3.3.17. Collecte des produits forestiers non ligneux	31
3.3.18. Artisanat	31
3.3.19. Commerce	32

3.3.20. Industrie	32
3.3.21. Services /secteur privé	32
3.4. Principales infrastructures par secteurs	33
3.5. Principales potentialités et ressources de la commune	34
4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	37
4.1. Synthèse du diagnostic institutionnel communal	39
4.1.1. Gestion des ressources humaines au sein de l'institution communale	39
4.1.2. Gestion des ressources financières au sein de l'institution communale	41
4.1.3. Gestion du patrimoine communal	44
4.1.4. Gestion des relations au sein de l'institution communale	46
4.1.5. Axe de renforcement de la commune	49
4.1.5.1. Pistes d'actions prioritaires	49
4.1.5.2. Plan d'action de renforcement de la commune	51
4.2. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur	54
5. PLANIFICATION STRATEGIQUE	65
5.1. Vision et objectifs du pcd	66
5.2. Cadre logique par secteur	67
5.3. Cout estimatif du pcd	120
5.4. Esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal	121
6. PROGRAMMATION	127
6.1. Cadre de dépenses à moyen terme (cdmt) des projets prioritaires (y compris populations marginales)	128
6.2. Cadre sommaires de gestion environnementale du cdmt	142
6.2.1. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels	142
6.3. Mesures d'optimisation ou d'atténuation envisageables	142
6.4. Plan sommaire de gestion de l'environnement	143
6.5. Plan d'investissement annuel	149
6.5.1. Ressources mobilisables et échéances (2012, 2013, 2014)	149
6.5.2. Programmation annuelle des projets prioritaires (année 2012)	150
6.5.3. Plan opérationnel en faveur des personnes vulnérables	152
6.6. Plan de passation des marchés du pia	154
7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	155
7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du pcd	156
7.2. Indicateurs de suivi et d'évaluation	157
7.3. Dispositif, outils et fréquence du reporting	157
7.4. Mécanisme de préparation du pia et de révision du pcd	159
8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD	160
CONCLUSION	164
BIBLIOGRAPHIE	165
ANNEXE	

FICHE D'IDENTIFICATION DES MICROPROJETS
RAPPORT CONSOLIDE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF
ATLAS DES CARTES

RESUME DU PCD

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de Loum a sollicité l'accompagnement de l'Organisme d'Appui Local Centre Immanuel, en vue de l'élaboration de son Plan Communal de Développement (PCD). L'objectif de cette mission était de permettre à la Commune de disposer d'un outil d'impulsion, d'orientation, et de soutien aux actions concertées de développement économique, social, culturel et sportif.

L'approche méthodologique s'est organisée autour de cinq phases successives allant de la préparation du processus à la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation participatif, en passant par la collecte des informations, la consolidation des données des diagnostics et la facilitation de l'atelier de planification. Cette méthodologie a été mise en œuvre avec la participation effective de toutes les parties prenantes, à travers des observations directes, des travaux de groupes, des séances plénières, des interviews semi-structurées.

Les résultats des diagnostics participatifs conduits tant au niveau de l'institution communale, de l'espace urbain communal que dans les villages révèlent que la Commune dispose de grandes potentialités tant dans ses ressources naturelles que dans sa situation géographique. Seulement, elle reste insuffisamment équipée en infrastructures socio-économiques. Les problèmes que rencontre la Commune sont de divers ordres. En voici les plus importants :

- La faible production agropastorale ;
- La gestion anarchique du patrimoine foncier ;
- La précarité de l'habitat ;
- La faible collaboration entre l'administration et les populations ;
- L'accès difficile aux services sociaux de base ;
- Les difficultés d'insertion des jeunes ;
- Le mauvais état des infrastructures routières ;
- La dégradation continue de l'environnement et de la faune ;
- Le faible épanouissement de la femme et de la jeune fille ;
- Le faible développement des activités sportives, touristiques, culturelles et commerciales ;
- Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes ;
- Le Faible développement des petites et moyennes entreprises et des services de transport ;
- La Faible utilisation des résultats de la recherche ;
- Le Faible accès aux technologies de l'information et de la communication;
- Les difficultés d'accès aux informations.

L'analyse de ces problèmes a permis d'identifier leurs causes pertinentes, de formuler les objectifs de développement à terme et de déterminer les actions que la Commune peut mener pour les résoudre. L'atelier de planification a abouti à un Plan Communal de Développement qui compte des projets dans l'ensemble des secteurs de développement concernés pour un montant total de 21 146 592 000 FCFA. Un Plan d'Investissement Annuel pour l'année 2012 a été élaboré. Il compte 62 projets pour un coût estimatif de 2 477 760 000 FCFA. Ce financement a été réparti entre plusieurs bailleurs dont la Commune (83 000 000 FCFA), l'allocation du PNDP (81 960 000 FCFA), le MINDHU (250 000 000 FCFA), BAD (500 000 000 FCFA), le FEICOM (173 000 000 FCFA) et le BIP (1 373 800 000 FCFA).

Pour ce qui est des années 2013, 2014 et 2015, l'atelier de planification a permis d'obtenir un cadre de dépenses à moyen terme comptant 120 projets pour un montant total de 5 950 300 000 FCFA.

Dans la perspective de la mise en œuvre de ces projets, un cadre sommaire de gestion environnementale ainsi qu'un plan opérationnel en faveur des populations vulnérables ont été produits.

Au terme du processus de planification, un Comité de Suivi Evaluation chargé de la mise en œuvre des actions retenues dans le PCD a été mis en place après large concertation. Il compte sept membres dont six Conseillers municipaux. Il est composé ainsi qu'il suit :

- Un Président ;
- Un secrétaire ;
- Cinq membres.

LISTE DES ABBREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de développement
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAC	Centimes Additionnels Communaux
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CC	Comité de Concertation
CCSE	Comité communal de suivi évaluation
CD	Comité de Développement
CDMT	Cadre de Dépense à Moyen Terme
CDV	Comité de Développement Villageois
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CLLS	Comité Local de Lutte contre le SIDA
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CNLS	Comité National de Lutte Contre le SIDA
COPIL	Comité de pilotage
COSA	Comité de Santé
CR	Commune Rurale
CSI	Centre de Santé Intégré
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
CZCSV	Centre Zootechnique et de Contrôle Sanitaire Vétérinaire
D.P	Démarche Participative
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSDR	Document de Stratégie de Développement Rural
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EEC	Eglise Evangélique du Cameroun
EFLC	Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GTZ	Organisation de Coopération Technique Allemande
GPS	Global positioning system
IPD-AC	Institut Panafricain pour le Développement - Région Afrique Centrale
ISS	Interview Semi Structurée
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MINADER	Ministère de l'agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINCOM	Ministère de la Communication
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINCULT	Ministère de la Culture
MINDAF	Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
MINDUH	Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEFI	Ministère de l'Economie et des Finance
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère de l'Enseignement Secondaire
MINESUP	Ministère de la l'Enseignement Supérieur
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINIMIDT	Ministère Mines, Industries et Développement Technologique
MINJEUN	Ministère de la Jeunesse
MINPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du

	Territoire
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Enterprise, de l'Economie Social et de L'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Poste et Télécommunications
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINSEP	Ministère du Sports and de l'Education Physique
MINTOUR	Ministère du Tourisme
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINTRANS	Ministère des Transports
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
MTN	Mobil Telephone network
OAL	Organisme d'Appui Local
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADC	Programme d'Appui au Développement Communautaire
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	Plan Communal de Développement
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PDRBA-MN	Projet de développement du Bassin Agricole du Moungo Nkam
PHP/SBM	Plantation du Haut Penja / Société des bananeraies de la M'Bomé
PIA	Programme d'Investissement Annuel
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PV	Procès-verbal
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RM	Receveur Municipal
SDF	Social Democratic Front
SEPO	Succès, Echechs, Potentialités, Obstacles
SG	Secrétaire Général
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SOWEDA	South West Development Authority
TDR	Termes de Références
VIH/SIDA	Virus d'Immunodéficience Humaine / Syndrome Immunodéficitaire Acquis)
WWF	World Wildlife and Forestry

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 4 :	ATO UTS, POTENTIALITES DU MILIEU BIOPHYSIQUE-----	24
TABLEAU 5 :	REPARTITION DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE -----	26
TABLEAU 6 :	PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE DE LOUM -----	33
TABLEAU 7 :	TABLEAU 1: POTENTIALITES ET RESSOURCES DE LA COMMUNE DE LOUM -----	34
TABLEAU 14 :	PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR -----	54
TABLEAU 15 :	MATRICE DE GESTION DES TERRES -----	121
TABLEAU 17 :	IMPACTS SOCIO -ENVIRONNEMENTAUX ET DES MESURES D'ATTENUATION ENVIRONNEMENTALES ENVISAGEABLES-----	142
TABLEAU 18 :	IMPACTS POTENTIELS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS -----	143
TABLEAU 19 :	PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE-----	148
TABLEAU 20 :	PROGRAMMATION ANNUELLE DES PROJETS PRIORITAIRES (2012) -----	150
TABLEAU 21 :	PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES POPULATIONS VULNERABLES -----	153
TABLEAU 22 :	PLAN DE PASSATION DES MARCHES (PREMIERE ANNEE) -----	154

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 :	UNE PARTICIPATION ACTIVE DES COMMUNAUTES PENDANT LES ATELIERS -----	16
PHOTO 2 :	FORET RICHE EN ESSENCE -----	24
PHOTO 3 :	FORET SECONDAIRE-----	24
PHOTO 4 :	PLANTATION D'ANANAS PHP/SBM -----	33
PHOTO 5 :	PLANTATION D'ANANAS PHP/SBM -----	33
PHOTO 6 :	L'ACCES DANS LES VILLAGES EST ARDU EN SAISON DE PLUIE -----	45

LISTE DES CARTES ET FIGURES

FIGURE 1 :	UNE PARTICIPATION ACTIVE DES COMMUNAUTE PENDANT LES ATELIERS -----	16
FIGURE 2 :	CARTE DE LOCALISATION DE LOUM -----	20
FIGURE 3 :	FORET RICHE EN ESSENCES -----	24
FIGURE 4 :	FORET SECONDAIRE-----	24
FIGURE 5 :	CARTE DE L'UTILISATION ACTUELLE DE L'ESPACE COMMUNAL -----	25
FIGURE 6 :	REPARTITION DE LA POPULATION DE LOUM PAR ZONE -----	27
FIGURE 7 :	REPARTITION DE LA POPULATION DE LOUM PAR SEXE -----	27
FIGURE 8 :	REPARTITION DE LA POPULATION DE LOUM PAR AGE ET PAR SEXE -----	27
FIGURE 9 :	PLANTATION D'ANANAS PHP/SBM -----	33
FIGURE 10 :	PLANTATION D'ANANAS PHP/SBM -----	33
FIGURE 11 :	L'ACCES DANS LES VILLAGES EST ARDU EN SAISON DE PLUIE -----	45

LISTE DES ANNEXES

FICHE D'IDENTIFICATION DES MICROPEOJETS	
RAPPORT CONSOLIDE DES DONNEES DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	
ATLAS DES CARTES	

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le PNDP (Programme National de Développement Participatif) est l'un des cadres opérationnels de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté dans sa composante «Appui au développement local». Dans le cadre de la deuxième phase de sa mise en œuvre, le PNDP est marqué entre autres par :

Le recentrage de la responsabilité de la mise en œuvre du Programme sur la commune pour une vision territoriale de l'espace communal;

L'instauration d'un système d'allocation pour le financement des actions de développement des communes.

A la suite d'un diagnostic préliminaire en vue de la détermination des indicateurs des valeurs de référence, une convention a été signée entre le PNDP et la commune de Loum en vue du financement de l'élaboration d'un Plan Communal de Développement (PCD) et des activités connexes.

En vue d'apporter une assistance technique appropriée à la commune pour l'élaboration de ce document et après la formation des Organismes d'Appui Local (OAL) ayant manifesté leur intérêt pour l'accompagnement des communes à cet effet, l'OAL CENTRE IMMANUEL (Centre d'Appui aux Femmes Et aux Ruraux) a été recruté sur la base des Termes de référence approuvés par le PNDP et suivant les procédures de passation de marchés en vigueur (appel à manifestation d'intérêt, demande de propositions, dépouillement et analyse des offres).

Au vue de l'importance du PCD (document de planification stratégique, de programmation et de budgétisation) et de la nécessité de l'implication des différentes parties prenantes dans son élaboration, il s'est avéré nécessaire d'organiser des ateliers de diagnostic participatif dans tous les villages de la commune de Loum d'une part, et d'autre part dans l'espace urbain communal et au niveau de l'institution communale. C'est la capitalisation de ces travaux qui a permis dans un premier temps d'identifier tous les problèmes et les potentialités de la commune. Le présent rapport présente la synthèse des résultats de ces différents diagnostics participatifs. Il contribuera à faciliter le développement d'une stratégie de développement à court, moyen et long terme.

1.2. OBJECTIFS DU PCD

1.2.1. OBJECTIF GLOBAL

- Accompagner les communautés des villages de l'arrondissement de Loum dans la réalisation des diagnostics participatifs respectifs afin d'identifier tous leurs problèmes et faire une photographie de leur situation actuelle en terme d'infrastructures et de potentialités ;
- Identifier les forces et faiblesses de l'institution communale ainsi que les solutions permettant un renforcement du management et du système de gestion de la Commune.

1.2.2. OBJECTIF SPECIFIQUES

- Identifier et connaître les villages et l'espace urbain de l'arrondissement de Loum ;
- Identifier et analyser les différents problèmes, atouts et potentialités ;
- Recenser les options de solutions ;
- Recenser et appuyer la programmation des actions de mise en œuvre des solutions endogènes ;
- Appuyer l'installation d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif de la mise en œuvre du plan d'action au sein de toutes les communautés ;
- Recueillir et documenter les informations liées à la situation administrative, financière, patrimoniale et à la situation des ressources humaines de l'institution communale ;

- Analyser et décrire la structure et le mode de fonctionnement des organes de la commune ;
- Analyser les relations entre l'institution communale et les acteurs publics et privés du développement au niveau local ;
- Identifier les forces et faiblesses de l'institution communale ;
- Identifier les principaux axes de renforcement de la Commune.

1.3. STRUCTURE DU DOCUMENT

Le présent document du PCD met en évidence :

- La démarche méthodologique utilisée pour élaborer le PCD dans la commune ;
- La présentation sommaire de la commune ;
- La synthèse des résultats du diagnostic ;
- La planification stratégique ;
- La programmation ;
- Le mécanisme de suivi-évaluation ;
- Le plan de communication sur la mise en œuvre du PCD ;
- La conclusion et les recommandations.

2. METHODOLOGIE

2.1. PREPARATION DE L'ENSEMBLE DU PROCESSUS

L'intervention a compris cinq (05) phases essentielles : la préparation de l'ensemble du processus (1), la collecte des informations, et le traitement des informations (2), la consolidation des données des diagnostics(3), la facilitation de l'atelier de planification et de programmation(4), la mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif(5).

2.1.1. PREPARATION

La préparation de la planification communale avait pour objet essentiel d'amener toutes les parties prenantes bénéficiaires à comprendre l'importance du processus et à y adhérer. Elle a consisté en plusieurs activités. Une activité préalable a été la mise en place et l'opérationnalisation du Comité de pilotage. Pour cela, il a fallu préparer l'arrêté municipal portant création, composition et fonctionnement de cet organe institutionnel de suivi de l'activité de planification communale. Les membres ont été désignés par l'Exécutif communal et constitués d'un Président, un Secrétaire et quatre membres

La première activité a été la prise de contact avec l'exécutif municipal. Elle a donné lieu à la présentation de l'équipe complète de l'OAL CENTRE IMMANUEL. La vérification de la conformité du personnel avec les CV présentés dans l'offre a été faite. Le cahier de charges de l'OAL CENTRE IMMANUEL, la méthodologie et le projet de chronogramme détaillé ont été présentés et discutés avec les membres de l'exécutif communal.

La deuxième principale activité a été l'information et la sensibilisation des autorités administratives et traditionnelles locales. Elle s'est faite à travers un atelier de lancement organisé le 18 juillet 2011. Le Maire en a profité pour introduire le CENTRE IMMANUEL auprès du Sous-préfet de l'arrondissement de Loum, des sectoriels, des conseillers municipaux et des chefs traditionnels des différents villages de l'espace communal. L'équipe de l'OAL CENTRE IMMANUEL a présenté la méthodologie d'intervention et le programme de travail arrêté avec l'Exécutif municipal. Les conseillers municipaux et les chefs traditionnels ont été sensibilisés à assurer la réception des équipes de planificateurs dans les villages et surtout la mobilisation de la population pour les trois (03) jours de diagnostic dans chaque village.

La préparation pédagogique a consisté en la sélection et la formation de l'ensemble des facilitateurs au regard de l'offre technique proposée par le CENTRE IMMANUEL au cours de la phase d'appels à propositions. Cette restitution de la formation organisée par le PNDP à l'endroit des représentants des OAL et des communes, s'est tenue du 18 au 21 juillet 2011 dans la salle des actes de la commune. La formation a eu lieu pendant trois jours et a consisté à s'imprégner davantage des outils à dérouler sur le terrain. Il s'agissait entre autres du profil historique, de la matrice des institutions, du diagramme de Venn, du transect, et surtout des tableaux de planification.

Par ailleurs, des facilitateurs endogènes ont été identifiés dans leurs villages respectifs avec l'appui des Chefs traditionnels. Les critères de choix étaient leur capacité à s'exprimer aussi bien en langue locale qu'en langue française, leur disponibilité et leur crédibilité dans leurs villages respectifs.

2.2. COLLECTE DES INFORMATIONS ET TRAITEMENT

La collecte des données de base a précédé la mission de diagnostic participatif dans chaque village de l'espace communal. Au terme de cette activité préliminaire, les principales informations d'ordre physique, humain et infrastructurel ont été recueillies dans tout l'espace physique communal. Les infrastructures ont systématiquement fait l'objet d'une levée GPS.

La collecte des données proprement dite s'est déroulée à travers la réalisation des trois types de diagnostics : le diagnostic institutionnel communal (DIC), le diagnostic de l'espace urbain communal (DEUC) et le diagnostic participatif niveau village (DPNV).

Le DPNV s'est effectué dans les 12 villages de l'espace communal au lieu de 13 villages prévus. Des regroupements ont été effectués après concertation avec le COPIL et les communautés villageoises concernées qui l'ont sollicité. Ces sollicitations de regroupement l'ont été pour plusieurs raisons : 1- A cause des déplacements des populations, certains villages se sont retrouvés à partager le même espace géographique, 2 – Certains villages n'étaient plus que des plantations sans habitants (Boneko). Loum chantier compagnie et PK99 étaient au départ incorporés dans l'espace urbain, cependant ils ont sollicité par la suite un diagnostic niveau village au regard de l'éloignement du centre ville et de leur désir de contribuer au développement de leur quartier. La liste des villages diagnostiqués est la suivante : **BONKENG (BONA OH, BONA OLLO Et BONAMBOME), BONA LEBE, MABOMBE, BABONG et NGONDO, BADJOKI, BALONDO, NKONG MBASSI et SALAKA, BONADAM BABONG, BWANIBWA Et BONADAM II, LOUM CHANTIER GARE Et BONEKO, LOUM CHANTIER COMPAGNIE ET PK99**

Dans chacun des 11 villages définitifs, à la suite de l'introduction de l'équipe de planificateurs, les données étaient collectées grâce au déroulement des outils en assemblée plénière et/ou au sein des groupes socioprofessionnels (hommes, femmes, jeunes). Puis, les données ont été collectées auprès des personnes ressources locales. Les premiers outils (transect, cartographie, profil historique), tout en fournissant des éléments de triangulation pour l'analyse, permettaient d'aboutir à une présentation exhaustive du village sur le plan physique et infrastructurel. Les outils suivants (ISS, fenêtres SEPO) mettaient beaucoup plus en évidence les problèmes rencontrés par la population.

Au total, la réalisation du diagnostic participatif a permis d'avoir une photographie de chaque village par secteur, notamment la liste des problèmes, contraintes, et atouts/potentialités du village par secteur. Une fois les problèmes identifiés par secteur, ils étaient analysés en profondeur, de façon participative en vue de l'identification des différentes solutions possibles. Une planification opérationnelle était élaborée sur la base des solutions endogènes choisies par la population. A la fin de l'activité, un mécanisme de suivi -évaluation de la mise en œuvre du plan opérationnel était mis en place. En fonction de l'existence ou non d'un dispositif pareil dans le village, il était créé ou épousait simplement le contenu du comité de développement.

La réalisation du DIC a compris une phase de collecte des données et une phase de restitution. Auparavant, la préparation avait permis d'asseoir les guides de collecte des données et de fixer les rendez-vous avec les répondants choisis. La collecte des données s'est déroulée du 08 au 13 juillet 2011. Elle a ciblé les principales parties prenantes du fonctionnement de l'institution communale : les conseillers municipaux, les membres de l'Exécutif communal, le personnel communal. En fonction des relations entretenues entre chaque répondant et la Commune, les entretiens portaient sur les ressources humaines, les ressources financières, le patrimoine et les relations de la Commune. L'analyse a mis en évidence les forces et les faiblesses de la Commune dans ces différents domaines. La restitution, organisée le 12 Août 2011, a donné lieu à l'enrichissement et la validation des résultats du diagnostic. Elle s'est achevée par l'identification des axes de renforcement de l'Institution, ce qui a été adossé sur un plan de renforcement.

Le DEUC a également été réalisé à travers une collecte et une restitution/validation de données. La collecte des données a été réalisée à l'aide d'une fiche d'enquête socio-économique et environnementale. Les principales cibles de l'activité étaient les corps de métiers, les agents techniques communaux, les sectoriels et les personnes appartenant à des catégories sociales vulnérables. L'analyse prenait en compte la description des principales activités économiques, les atouts, opportunités et contraintes de la ville et des parties prenantes. Pour chaque corps de métier et les catégories de personnes vulnérables, les problèmes, contraintes, attentes et

opportunités ont été identifiées. Les données relatives aux aspects socio environnementaux relatifs à l'exercice du métier ont aussi été collectées. Les données du DEUC ont été restituées aux différents acteurs au cours d'un atelier participatif. Puis, les problèmes des corps de métier et couches vulnérables de la commune ont été analysés. Les solutions ont aussi été identifiées. La collecte des données s'est déroulée du 08 au 18 juillet 2011. La restitution des données collectées s'est effectuée le 12 Août dans la salle des actes de la Recette municipale de la Commune à Loum.

2.3. CONSOLIDATION DES DONNEES DU DIAGNOSTIC ET CARTOGRAPHIE

La restitution des données du DEUC et du DIC a donné lieu à l'élaboration d'un rapport provisoire pour chaque activité. Après le DPNV et l'exploitation des données collectées auprès des sectoriels, les problèmes de l'espace communal ont été regroupés par secteur et par village. Dans un premier temps, les problèmes communs pour tous les villages ont été regroupés. Puis, tous les problèmes nouveaux apparaissant dans un seul village ont été recensés pour chaque secteur. Les données relatives à la gestion des ressources naturelles collectées au sein des villages ont par la suite été consolidées. Les données obtenues du DEUC y ont également été intégrées. En effet, les problèmes des différents corps de métier et couches vulnérables ont au préalable été regroupés par secteur. Puis, les problèmes de l'espace urbain et ceux des villages ont été consolidés par secteur. La consolidation des données du DIC a consisté à faire une synthèse des forces et faiblesses de la Commune dans les différents domaines (ressources humaines, financière, gestion du patrimoine communal, et des relations) et à recenser des axes de renforcement des capacités de la Commune.

La consolidation des données des diagnostics a permis de confectionner les cadres logiques par secteur qui ont par la suite été examinés et corrigés par les différents sectoriels lors de l'atelier de planification qui a regroupé tous les responsables des différents secteurs, supervisé par le Délégué départemental du MINEPAT.

Les cadres logiques corrigés et validés ont été utilisés comme outils dans l'atelier de planification, mobilisation des ressources et de programmation.



Photo 1 : Une participation active des communautés pendant les ateliers

2.4. ATELIER DE PLANIFICATION, DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PROGRAMMATION

2.4.1. PREPARATION DE L'ATELIER DE PLANIFICATION

La préparation de l'atelier de planification a été faite par le CENTRE IMMANUEL et le Maire de LOUM. Le CENTRE IMMANUEL a produit les TDR de l'activité. Puis avec l'appui du Maire, les personnes ressources et acteurs clés ont été identifiés. Les invitations leur ont été transmises. La préparation pédagogique et technique a été réalisée au niveau du CENTRE IMMANUEL et les différents discours ont été apprêtés. L'atelier s'est tenu du 27 décembre au 30 décembre 2011 dans la salle des actes de la Commune de Loum. Il a connu trois (03) principales articulations : la restitution des données consolidées des diagnostics et la validation des cadres logiques, le

recensement des ressources mobilisables à court et à moyen terme, la planification et la programmation des actions de développement.

2.4.2. RESTITUTION DES DONNEES CONSOLIDEES DU DIAGNOSTIC ET PLANIFICATION

Les documents proposés à chaque sectoriel comportaient : Le cadres logique, le résumé consolidé des données. Ils pouvaient donc examiner en même temps les données consolidées du secteur et le cadre logique. Le premier jour de l'atelier a permis aux responsables des secteurs et autres parties prenantes d'examiner et de valider les données consolidées.

A la suite des données consolidées, les sectoriels repartis en six ateliers ont examiné et validé les différents cadres logiques avec des suggestions pertinentes et des recommandations. La restitution en plénière de cette phase a assuré la phase de la planification stratégique.

2.4.3. MOBILISATION DES RESSOURCES

La validation du plan stratégique (cadres logiques) a conduit le Maire à la présentation des ressources mobilisables pour le financement des investissements 2012.

Un tableau des ressources de la Commune a été élaboré présentant les sources de financement et les circuits de mobilisation de ressource : Le montant global du plan de campagne de l'exécutif municipal a été estimé, ainsi que les ressources attendues du BIP (Budget d'investissement public), du FEICOM, de l'allocation PNDP, les ressources en provenance de la BAD et provenant de la convention des villes signée avec le ministère du développement urbain et de l'habitat et de la coopération décentralisée (visible ici à travers la convention de partenariat avec la Commune de LOUM). Le Délégué Départemental du MINEPAT a été d'une importance capitale à ce niveau ; il a mis à la portée des participants les projets de développement insérés dans la banque des projets du BIP pour la période allant de 2012 à 2014. C'est sur la base de la somme estimative totale disponible pour la première année de mise œuvre du PCD que la planification et la programmation ont été réalisées.

2.4.4. PROGRAMMATION

La programmation s'est tenue à partir du deuxième jour et comprenait : le Cadre des dépenses à moyens termes (CDMT) et le plan d'investissement annuel (PIA).

Le Plan d'investissement annuel a largement été facilité par l'estimation préalable des ressources mobilisables identifiées précédemment. Les débats autour de l'élaboration du PIA ont tourné essentiellement autour du choix des projets devant être réalisés avec l'allocation du PNDP. Pour chaque projet identifié, il fallait amener les participants à indiquer le lieu d'implantation, l'indicateur de résultat, la période de réalisation et les coûts estimatifs.

A la suite du PIA, nous avons élaboré le Cadre des dépenses à moyens termes (CDMT) sur trois ans de 2013 à 2015 sur la base des ressources mobilisables par la Commune. Ces ressources mobilisables ont été mises en évidence à partir de toutes les ressources potentiellement disponibles en 2012 et de l'estimation des plans de campagne de la Commune au cours des trois dernières années. Les idées de projet identifiées dans les cadres logiques ont été tour à tour parcourus et priorisées par les participants. Pour chaque projet choisi, des indicateurs de résultats, des responsables, une période de réalisation (étalée sur au plus trois ans), le coût estimatif et les sources de financement étaient précisés.

Une fois le CDMT élaboré, l'assistance a été accompagnée par les Délégués départementaux du MINAS et du MINEP à l'élaboration du plan opérationnel en faveur des populations vulnérables et du cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT. Ce cadre de gestion socio

environnementale a été conçu sur la base des principaux impacts de chaque type de projet et des mesures de mitigation afférentes. Un Plan de passation des marchés a également été élaboré, de manière à faciliter le début de la mise en œuvre du PCD par l'Exécutif communal.

2.5. MISE EN PLACE DU MECANISME DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF

Le mécanisme de suivi évaluation participatif prendra en compte :

- Les stratégies de mise en œuvre du PCD
- Les indicateurs de suivi évaluation par rapport au PIA, au CDMT et au PS
- La grille de suivi-évaluation et les fréquences de suivi
- Un plan de communication autour du PCD
- Un plan de révision du PCD

Au niveau de la Commune, Le comité de pilotage qui a effectué un bon travail pendant l'élaboration du plan de développement assumera le rôle du suivi évaluation.

Le comité de suivi-évaluation aura la charge immédiate de:

- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre les actions contribuant à la réalisation des projets et activités contenus dans le PCD ;
- Veiller à la réalisation des activités contenues dans le PCD ;
- Assurer la liaison entre le Conseil municipal et les Comités de Concertation dans les villages, particulièrement les villages concernés par la réalisation de projets issus du PCD ;
- Présenter l'état de mise en œuvre du PCD au cours des sessions du Conseil municipal.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

CARTE LOCALISATION DE LA COMMUNE PAR RAPPORT AU CHEF-LIEU DE DEPARTEMENT ET AU CAMEROUN,

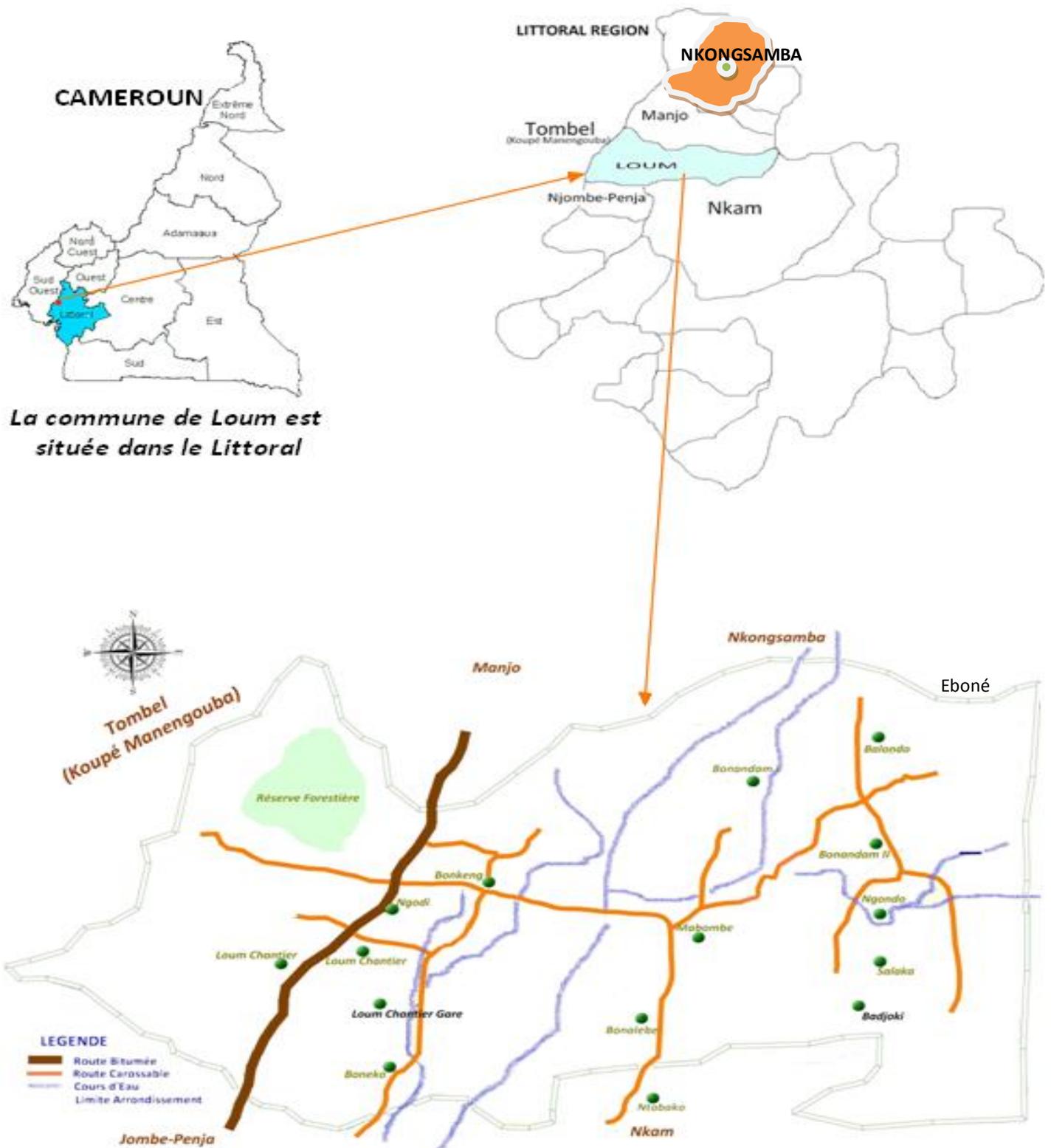


Figure 1 : Carte de localisation de Loum

Localisation de la commune

La commune de Loum est située dans le département du Moungo (Région du Littoral) à 74 Km de Douala (chef lieu de la région et capitale économique du Cameroun).et à 33 Km de Nkongsamba (chef lieu du département). Elle couvre une superficie de 430 km². et est limitée :

- au Nord par l'arrondissement de Manjo
- à l'Est par l'arrondissement de Tombel, département de KUPE MANENGOUBA,
- au Nord-Ouest par la commune d'Eboné et Nkongsamba
- au Sud par le commune de PENJA-JOMBE et
- au Sud et ouest par Sole (YABASSI) dans le département du NKAM

La commune est subdivisée en 14 villages de superficies et d'influence très variés :

BONA OH, BONA OLLO et BONAMBOME appartenant à la communauté BONKENG, NGONDO, BADJOKI, BALONDO, NKONG MBASSI et SALAKA, BONADAM-BABONG du canton BABONG, BWANIBWA, BONADAM II, BONALEBE, MABOMBE et BONEKO

L'espace urbain s'étant sur les villages LOUM CHANTIER GARE, LOUM CHANTIER COMPAGNIE ET PK99

La carte ci-dessus présente les limites et les contours de la Commune de Loum

3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

3.2.1. LE CLIMAT

Le climat est de type équatorial, fortement influencé par la mousson guinéenne. Ce climat est caractérisé par la succession de quatre saisons dans l'année ; deux saisons de pluies comptant pour 80 % des précipitations annuelles (une grande saison pluvieuse de Juillet à Octobre, et une petite d'Avril à Juin) et deux saisons sèches (la petite allant d'Octobre à Novembre et la grande de Décembre à Mars). La variation saisonnière peut seulement être estimée. Au sommet du Mont Koupé la température moyenne mensuelle est approximativement de 12°C. La moyenne annuelle des précipitations de 2,699 mm, moins élevée qu'à Douala.

La température est influencée par la proximité à la mer, à 50 km environ de Douala et la chaîne de collines et de montagnes qui l'entoure. Elle est variable selon les saisons et la moyenne se situe entre 19° et 25°C.

3.2.2. LES SOLS

Les sols sont d'origine volcanique, de texture noire sur une grande étendue du territoire communal, constitués par un mélange de quartz et d'argile très meuble et propice à l'agriculture. Les sols des villages Mabombé, Bonalébé et Babong ont une texture variable, argileuse et sablo-argileuse par endroit.

3.2.3. LE RELIEF

L'arrondissement de Loum se trouve sur un espace dominé par des hautes montagnes, des collines et des plateaux. Respectivement, la zone possède des pics de 2250m pour le Mont Manengouba et 2070m pour le Mont Koupé.

La zone urbaine occupe un plateau alors que les zones rurales sont accidentées

3.2.4. HYDROGRAPHIE

L'itinéraire des cours d'eaux à Loum se conforme au relief. Le réseau hydrographique n'est toutefois pas important. On note la présence de deux grandes rivières (Makombe, Mbété) et quelques ruisseaux qui sillonnent les villages et dont les débits varient en fonction des saisons (Benankale, Idip, singuejang, Njangua, Bépélé, Mbombé, Nkébé, Landè, Makoté). L'importance de ces ruisseaux réside au niveau de l'utilisation comme source d'eau de boisson et de la pratique des cultures maraîchères. Une des contraintes à l'exploitation de ces ruisseaux et cours d'eau reste la pollution par le déversement des ordures ménagères dans ces cours d'eau.

Tableau 1 : Présentation synthétique de l'hydrographie

Cours d'eau	Villages	Caractéristiques	Activité menée	Tendance
Mbete	Loum ville (Manengwassa, quartier Abbatoire)	Rivière de la ville de Loum	Pêche artisanale des silures Lessive, bain	La rivière sort de son lit pendant les saisons des pluies et crée des inondations sur la route
Mabombe	Mabombe Bonalebe Babong	Plus grande et longue rivière de la commune	Pêche artisanale des silures et des grenouilles goliath	La rivière sort de son lit pendant les saisons des pluies et crée des inondations sur la route
Benankale	Bonkeng Balondo boneko	Source qui se verse dans le Mbete	Lessive, bain	Source débit variable en fonction des saisons
Makoté	Badjoki	Petites rivières et ruisseaux prenant pour la plupart leur source dans les villages	Pêche artisanale Lessive, bain	Source débit variable en fonction des saisons
Idip	Ngodo			
Bépélé singuejang Njangua	Bonadam II			
Mbombé Landè Nkébé	Salaka, Nkong-Bassi			

3.2.5. FLORE ET FAUNE

La végétation est dominée par la forêt humide, les plantations de cacaoyer et de caféier, le palmier à huile, les arbres fruitiers, les plantations industrielles de bananier et d'ananas. Les MABOMBE, BENANKALE, MBETE.

Tableau 2 : Présentation synthétique de la flore

Formations végétales	Localisation	Caractéristiques	Tendance
Forêt	Badjoki, Bonalebe, Babong, Balondo, Bonadam, Mabombe, Nkong Mbassi, Salaka, Ngondo, , Reserve forestière de Loum,	la forêt contient des produits forestiers ligneux tels que des manguiers sauvages, des kolatiers (kola conventionnelle et « bitter cola ») ou des noisetiers	Les plantations ont tendance à envahir les espaces forestiers, car les populations laissent les espaces qui sont près des domiciles en jachère pour la conquête de nouvelles terres. L'exploitation incontrôlée du bois est une menace pour la conservation de la biodiversité locale : les plantes médicinales ont tendance à disparaître
Plantations de Cacao et de café	Loum, Babong, Bonalebe, Mabombe, Badjoki, Bonkeng	L'extension croissante de ces zones de plantations menace la forêt	Les plantations de café diminuent au profit des plantations de cacao De plus en plus le palmier à huile s'installe et augmente les surfaces
Plantations industrielles de bananes et d'ananas	Boneko, Loum Chantier Cgnie	Ces plantations sont gérés et appartiennent à la société industrielle PHP / SBM	Certains litiges fonciers survenus à la suite de l'implantation de ces sociétés industrielles restent sans solution.
Plantations de produits vivriers et maraichers	Tous les villages et zone urbaine	Ces plantations occupent des parcelles dans l'étendue du territoire communal	Extension croissante

Tableau 3 : Présentation synthétique de la faune

Animaux	Localisation	Observations	Tendance
Reptiles (Varans, Serpents)	Badjoki, Bonalebe, Babong, Balondo, Bonadam,	Ces reptiles ne font pas vraiment l'objet d'une chasse particulière ; les habitants les retrouvent de temps en temps dans leurs champs et près des zones d'habitation. Ils en profitent pour les	Même si on en attrape régulièrement, ces animaux sont de plus en plus rares.

Animaux	Localisation	Observations	Tendance
	Mabombe, Nkong Mbassi,	capturer. Ces animaux ont tendance à être rares pendant la saison des pluies on les retrouve plus en saison sèche.	
Petits rongeurs (Rats des champs, rats palmistes, écureuils)	Salaka, Ngondo, Boneko,	Ils sont présents en grands nombres dans les champs. Ils sont nuisibles car ils ravagent les cultures. Les paysans les attrapent grâce aux pièges qu'ils tendent dans leurs champs respectifs.	Avec le recul de la forêt, le porc-épic se fait de plus en plus rare.
Aulacodes (Hérissons, Porc-épics)	Reserve forestière de Loum,	La chasse sert juste à la consommation locale. Elle très peu régulière.	Les Phacochères sont de plus en plus rares.
Phacochère		Ils ne font pas l'objet d'une chasse spécifique ; on les retrouve très loin des habitations. L'exploitation de la forêt, avec le bruit de la tronçonneuse les éloigne des villages vers le Nkam.	Ils tendent à s'éloigner dans les profondeurs de la forêt.
Pangolins			La chasse de ces animaux n'est pas suffisamment réglementée, ce qui fait peser une menace sur leur préservation.
Singes			
Biches			
Antilopes			
Lièvres			
Grenouilles goliath	Dans les fleuves Mbete et Mabombe	La richesse de la zone en espèces aquatiques attire beaucoup d'allogènes, surtout les nigériens qui y viennent pour pratiquer une pêche intensive.	

3.2.6. AIRES PROTEGEES

La commune abrite la réserve forestière de Loum créée par arrêté N° 162 du 12-06-1932, elle est située sur la latitude 04°43'59" et la longitude 9°43'.

La superficie à la création est de 1100 Ha cependant on assiste à une présence d'exploitations paysannes accrues dans la réserve due sans doute à la forte pression sur les terres. Plus de 310 Ha sont actuellement exploités pour l'agriculture (vivrière, caféier).

Avec un sol riche (présence de cendres volcaniques) et une flore riche et diversifiée l'un des objectifs de la réserve est la régénération des essences locales (Bubinga, Moabi, Framiré).

La gestion de la forêt reste une équation difficile à résoudre depuis la dissolution de l'ONADEF (Office national de développement des forêts), aucun plan de gestion n'est défini

3.2.7. RESSOURCES NATURELLES

La commune est dotée d'un potentiel minier qui reste cependant sous exploité. On retrouve en effet une carrière de pouzzolane sur la route Bakossi à la frontière avec Tombel, une carrière de pierre à Boneko (l'exploitation de ces carrières est encore traditionnelle). 03 carrières de sable (Bona Olo, Ngondo, Bonalébé, Balondo).

L'exploitation de ces ressources peut constituer une source de revenu pour la commune et les communautés riveraines. Il est donc question d'envisager :

- Un inventaire de tous les sites des ressources minières existants,
- Une étude de faisabilité pour l'aménagement et l'exploitation des ressources pour financer les actions de développement initiées par la commune.
- Une réglementation de l'exploitation des ressources naturelles sur le territoire,
- La création et l'aménagement des produits de ces carrières.

Néanmoins, il faut noter que l'accès à certaines de ces carrières reste très difficile à cause du mauvais état des routes existantes (Babong) et au manque de voie d'accès pour d'autres.

Le tiers de la superficie communale est couverte par la forêt, le bois est disponible et abondant. Les essences présentes sont : le Bibolo, le Moabi, le Framiré, le Eyon, l'accajou, le fiake, le sipo, le sapeli, le bubinga et une diversité des espèces végétales (produits ligneux et non ligneux. Cependant l'exploitation n'est pas codifiée. Les habitants des villages l'utilisent comme bois de chauffe ou pour la construction. Les exploitants forestiers, en général des clandestins, en font une utilisation intensive, ce qui contribue à une forte dégradation du couvert forestier.

Tableau 4 : Atouts, potentialités du milieu biophysique

Atouts, potentialités	contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Climat favorable à la pratique des activités agricoles et pastorales et à la création des forêts - Sol riche (cendre volcanique) - Existence des sites des ressources naturelles exploitables (Carrière de sable, de pierres, d'argile, de latérite) - Présence d'une aire protégée à Loum - Présence des espaces pour le reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Relief accidenté qui favorise le décapage du sol par les eaux de ruissellement - Air très poussiéreux en saison sèche - Accès difficile à certaines carrières - Mauvaise gestion de l'aire protégée (coupe du bois par les populations, exploitations paysannes accrues)

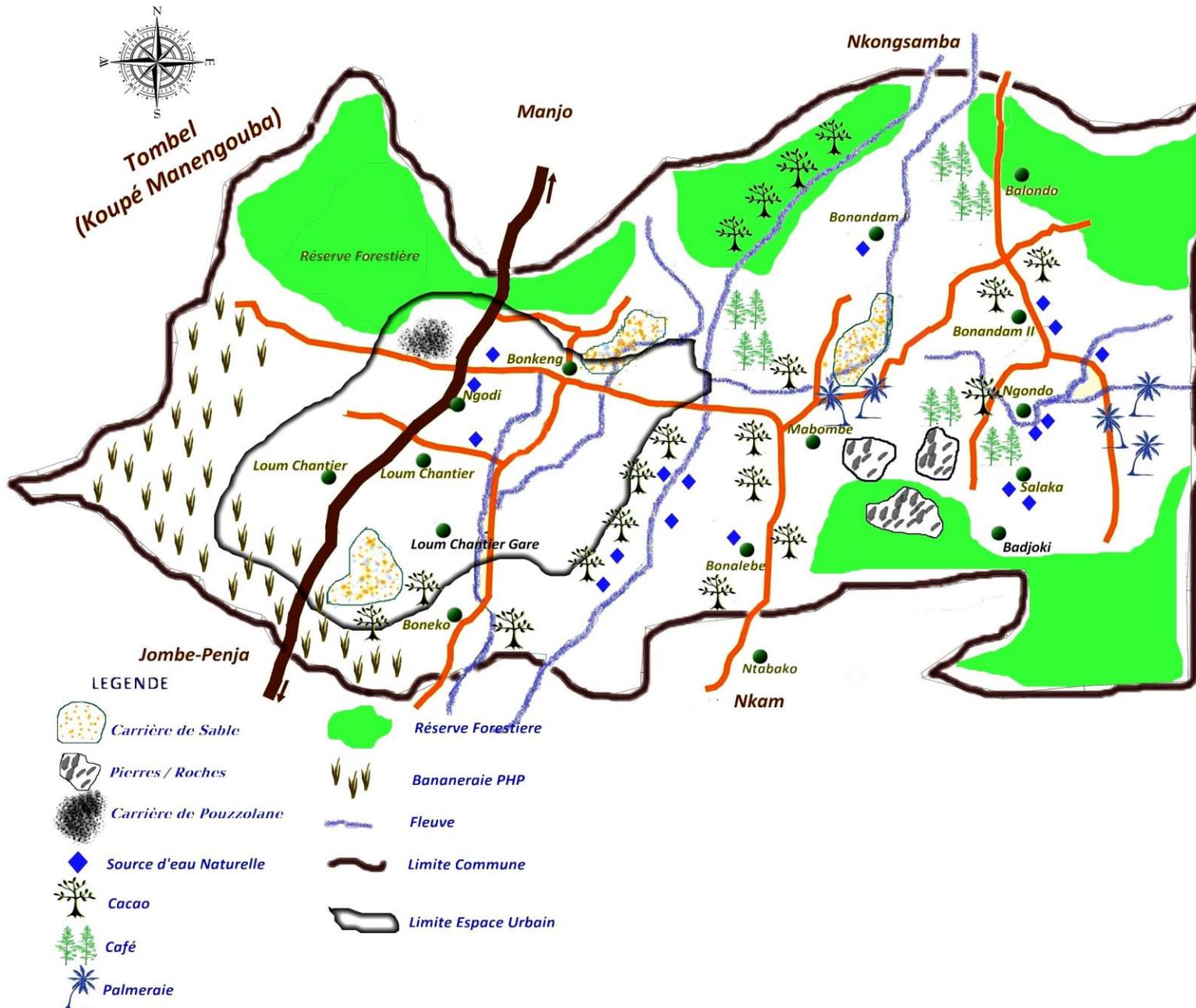


Photo 2 : Forêt riche en essence



Photo 3 : Forêt secondaire

Figure 2 : Carte de l'utilisation actuelle de l'espace communal



3.3. MILIEU HUMAIN

3.3.1. HISTOIRE DE LA COMMUNE

Les premiers habitants de la zone les Bafuns logeaient dans les grottes aux pieds du mont Koupé.

A l'arrivée des allemands en 1800, les occupants s'appelaient **Elom** qui signifie « habitants de la grotte » Ce lieu occupé par les **Elom** a été baptisé "**LUM**" par les allemands. Cette appellation allemande du lieu a par la suite évoluée en "**Loum**" après l'arrivée des français.

Les Bafuns se sont entre temps déplacés des pieds du mont Koupé pour s'installer à quelques Kilomètres de là c'est-à-dire à Manegwassa, Babong , Bonalébé, Mabombé et Bonkeng.

Toutefois, les Bafuns constituent aujourd'hui une minorité après les arrivées successives des Bonkeng en 1900 et par la suite des bamilékéés qui se sont installés pendant la construction du chemin de fer en 1950 et du développement des plantations de café et de cacao. Le développement des plantations industrielles de bananes et d'ananas a contribué à davantage attirer les autres ethnies dans la commune. On y rencontre aussi donc les Bamouns, les Foulbés, les Bassas,

L'actuel Commune de Loum a auparavant été un poste administratif relevant du chef de la subdivision de MBANGA. Elle a été créée par le Décret présidentiel N° 2028 du 07 Juin 1955. L'espace communal regroupait Loum, Jombé et Penja. Loum connaît un développement prononcé à partir de l'époque coloniale allemande, c'est à dire dès la fin du 19ème siècle. Sa position géographique fait d'elle une ville carrefour, frontalière des départements du Nkam dans le Littoral et du Koupé Manengouba situé dans la zone anglophone du Cameroun, d'où son caractère cosmopolite. Le passage de la nationale N° 5 n'a pas eu que des effets positifs comme l'extension de la ville avec la création de nouveaux quartiers, de nouvelles plantations vers Tombel, de nouveaux sites d'écoulement de marchandises mais aussi des effets négatifs dans la mesure où le passage sur la périphérie a énormément diminué les activités du centre ville.

L'installation de l'entreprise agro industrielle PHP/SBM¹ a aussi contribué à l'urbanisation de Loum. Le besoin croissant d'ouvriers dans les plantations qu'elle a créées a été à l'origine de flux migratoires importants en direction de l'arrondissement. L'urbanisation a été favorisée directement ou indirectement par ces agro industries, à travers la construction d'écoles publiques, de centres de santé, l'installation du réseau d'adduction d'eau potable et de l'électricité.

La commune a par la suite été divisée par un décret présidentiel créant la commune de Jombé-Penja et par le même fait séparant les espaces de Jombé et Penja de la commune de Loum.

3.3.2. POPULATION

3.3.2.1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

La population totale est estimée à 39 707 habitants (selon le recensement 2005 et consécutif à la création de la commune Njombé-Penja) répartis dans 12 villages. Les groupes ethniques présents dans la commune sont : Bafun, Bonkeng, Babong, Mbos, Bamiléké, Haoussa, Bakossi.

L'extrait de la répartition de la population résidant en milieu urbain dans la province du LITTORAL par Département et par Arrondissement/District, selon le sexe est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Répartition de la population dans la commune

Circonscription Administrative	Population totale	Sexe		Rapport de masculinité
		Masculin	Féminin	
PROVINCE DU LITTORAL	2 510 263	1 260 937	1 249 326	100,93
Département du MOUNGO	379 241	186 110	193 131	96,36
LOUM Arrondissement	39 707	19 487	20 220	96,37
LOUM Urbain	37 537	18 355	19 182	95,69
LOUM Rural	2 170	1 132	1 038	109,06

Source : Tableau n°6- du document de recensement général de la population du Cameroun, 2005

¹ PHP /SBM Plantations du Haut Penja / Société de Bananeraies du Moungo

3.3.3. ANALYSE DE QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE LOUM

Les 37 537 habitants de l'espace urbain de LOUM sont donc constitués de 18 355 hommes et 19 182 femmes soit respectivement de **49% d'hommes** et **51% de femmes**. Cette dominance de la population féminine est en corrélation directe avec la situation générale du Cameroun, donc toutes les stratégies de développement de la ville de LOUM devraient absolument en tenir compte.

Cette population urbaine est assez cosmopolite et est établie dans 26 quartiers à travers la ville de LOUM.

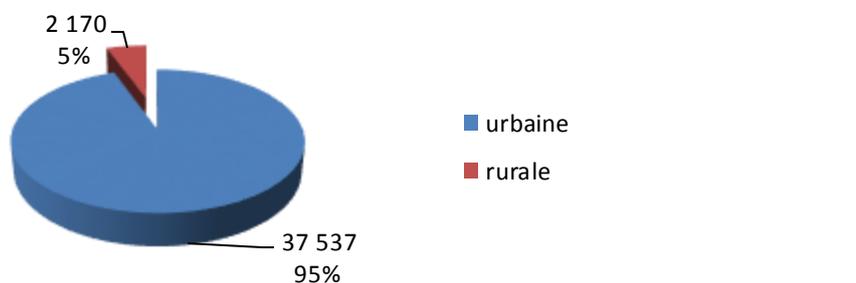


Figure 3 : Répartition de la population de LOUM par zone

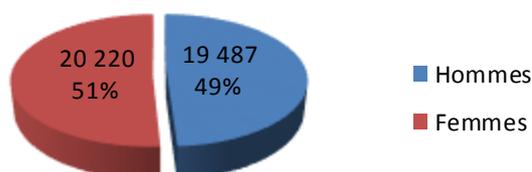


Figure 4 : répartition de la population de LOUM par sexe

Population	Enfants moins de 5ans	Adolescent 6 à 15 ans	Jeunes	Adultes	Total
Hommes	3,313	4,560	4,092	7,522	19,487
Femmes	3,437	4,731	4,246	7,805	20,220
Total	6,750	9,291	8,338	15,327	39,707

Structure de la population par âge et par sexe de la commune

Répartition de la population par âge

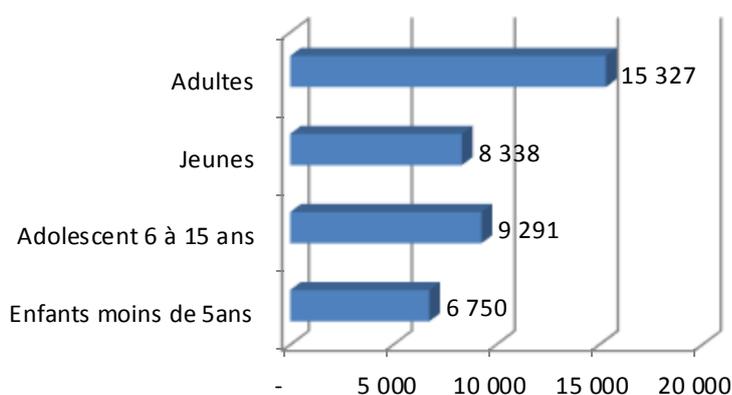


Figure 5 : Répartition de la population de Loum par âge et par sexe

3.3.4. LES ETHNIES

La population du Loum se distingue par son caractère très cosmopolite. Elle est le résultat d'une concentration de plusieurs groupes ethniques autochtones, immigrés ou allogènes.

3.3.5. LES ETHNIES AUTOCHTONES

Sont considérés comme autochtones, les premiers occupants à la date de la colonisation allemande. Ils sont communément appelés les « **Mbos** », et représentent à peu près 16 % de la population.

On distingue :

- les BAFOUNS installés au centre de l'unité administrative de Loum et se retrouve aussi dans l'arrondissement de Njombe-Penja
- les BONKENG dans les villages Bona Oh, Bonambomé, Bona Olo et Njombe
- les BABONGS limitrophes avec les Yabassi.

Ces populations ou ethnies sont administrées traditionnellement par des chefferies traditionnelles. Une chefferie de 1^{er} degré pour le Canton Bonkeng résident à Njombé Penja et d'une chefferie de 2^{ème} degré pour le Canton Babong. Ces chefs sont secondés par les chefferies de 3^{ème} degré dans les villages.

3.3.6. LES ETHNIES IMMIGREES

La population allogène ou immigrée se retrouve sur l'ensemble de la commune. Par ordre d'importance, on retrouve :

- Les BAMILEKES : Très entreprenants et dynamiques, ils constituent la forte majorité des populations immigrées ; environ 80 %. Cette forte expansion des Bamiléké résulterait principalement de l'attrait procuré par la fertilité du sol d'une part, et d'autre part la situation de Loum (Zone de transit entre la grande métropole Douala et les villes de l'Ouest).
- Les NORDISTES (PEULS, HAOUSSA) : Très islamisés,
- Les BETIS.

Outre ces trois ethnies qui sont les plus importantes, on trouve également les BASSA, les BAMOUN, les BAFIA, et les YABASSI. La communauté étrangère, non négligeable est essentiellement composée de Nigériens.

Pour ce qui est des relations inter ethniques, elles sont pacifiques et il n'existe aucun conflit. On note plutôt une cohésion et une implication de tous pour les activités de développement dans le village, ceci à travers les travaux d'investissement humain et les contributions pour les projets de développement. Cela constitue un atout à exploiter pour la mise en œuvre de la décentralisation

3.3.7. LA RELIGION

La religion locale est dominée par le christianisme, toutes tendances confondues, avec une forte présence de la tendance de l'Eglise Evangélique du Cameroun. L'islam est représenté par une très petite minorité. Les églises présentes dans l'arrondissement sont les suivantes:

- Eglise évangélique du Cameroun (EEC)
- Eglises baptistes
- Eglise catholique
- Eglise Presbytérienne du Cameroun
- Eglise Apostolique du Cameroun
- Autres églises (Témoins de Jéhovah, Eglise Pentecôtiste, Faith and Work, Solid Rock, Deeper Life, Plein Evangile, Global Assembly, Christianitus, Eglise Frontière du Cameroun)

Les partisans de toutes ces religions vivent en harmonie et dans une tolérance permanente. Ces institutions religieuses sont des maillons clés de la mobilisation et de l'éducation des masses.

3.3.8. CARACTERISATION DES POPULATIONS VULNERABLES

On retrouve dans la commune plusieurs types de population vulnérables : les vieillards, les handicapés, les orphelins. On ne retrouve cependant pas les enfants de la rue, parce que nous sommes dans une zone où la cohésion sociale et le communautarisme sont encore présents. C'est cette cohésion qui permet encore la prise en charge des vieillards et des orphelins au niveau familial.

On note cependant une baisse du pouvoir d'achat des ménages qui rend difficile la prise en charge de ces couches vulnérables. Les vieillards sont malades et ont besoin des soins de santé de qualité que leurs proches ont du mal à leur fournir. C'est ainsi que beaucoup ont proposé la création des centres de prise en charge des populations vulnérables.

3.3.9. HABITAT

L'habitat dans la commune est disposé différemment selon qu'on se trouve en zone rurale ou en zone urbaine. En zone urbaine notamment il est concentré tandis qu'en zone rurale il est disposé de manière dispersée. On rencontre donc par endroit les zones de fortes concentrations de maisons d'habitation (zone urbaine) et sur d'autres des zones complètement inhabitées (zone rurale). Sur l'étendue du territoire de la commune les maisons sont à 70% construites en planches "crabotes", recouvert de tôles ondulées sur une charpente en bois. Les cuisines et les toilettes sont généralement externes aux domiciles. Parfois, ces toilettes sont quasiment absentes et les populations ont recours à la défécation à l'air libre, ou ont recours aux rivières et marigots.

On dénombre quelques maisons en blocs de terre dans l'espace du canton Babong et de véritables villas en zone urbaine.

La qualité et la caractéristique de chaque maison présente le signe du statut social et du niveau de revenu du propriétaire. Un ménage en fonction de la taille de la famille peut disposer de plus d'une maison. La tendance générale étant que chaque personne adulte puisse disposer de son propre logement. L'architecture et notamment les formes de toiture permettent de distinguer les cases de notables et des chefs de quartiers aux toits coniques.

On pourrait cependant dire que l'accès à un logement décent reste une difficulté pour les populations de la commune de Loum à cause de tout le confort qui fait défaut : électricité, eau, latrines modernes, système d'assainissement etc.

3.3.10. SYSTEME FONCIER

Dans la commune, on acquiert la terre par héritage, par don ou par achat. Les terres appartiennent aux familles et leurs descendants. Chacun est propriétaire dès que les droits d'acquisition lui sont reconnus. Les terres sont utilisées pour les constructions et pour les travaux champêtres. L'accroissement de la population et l'insuffisance de terre créent une pression foncière qui occasionne des destructions d'arbres, l'occupation de l'espace forestier et même de la réserve forestière au profit de la pratique des activités d'agriculture ou de construction. Les populations pratiquent autour des maisons d'habitation, la petite agriculture et le petit élevage.

De manière générale, le foncier est anarchiquement exploité dans la commune de Loum, pourtant il pourrait constituer une des sources de recettes pour la commune. Il serait nécessaire de réaliser le fichier des propriétaires fonciers pour envisager dans l'avenir une collecte de la taxe foncière. La réalisation du Plan d'occupation des sols permettra d'identifier et de sécuriser des espaces pour la réalisation d'infrastructures sociales envisagées dans le plan de développement de la commune.

3.3.11. ACTEURS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Comme acteur de développement dans la commune de Loum on peut noter :

Les comités de développement des différents villages qui appuient le développement dans les secteurs (sociaux par la construction des salles de classes, l'octroi des tables bancs, l'ouverture et l'entretien des routes, le curage des caniveaux, construction et maintenance des infrastructures, culturels et la etc...),

Les coopératives (coopérative des hommes honnêtes du Cameroun COOPHOC, la COOPAESOC, COOPROMOL, CONACFAC) soutiennent le développement agricole et de

l'élevage, en recherchant les appuis pour leurs membres, la vente groupée des produits, l'octroi des crédits etc.

L'ONG HEIFER Cameroun soutien l'élevage et l'agriculture

Les associations à caractère culturel et ethnique participent à la promotion de la culture,

Les GIC (environ 75 dans l'ensemble du territoire communal) participent au développement l'agriculture, de l'élevage eu commerce.

Les institutions religieuses ne sont pas en reste. L'église catholique a construit plusieurs collèges secondaires et écoles primaires et un centre de santé. L'église évangélique a à son actif un centre médicalisé et plusieurs collèges secondaires et écoles primaires.

3.3.12. ACTIVITES ECONOMIQUES

3.3.12.1. AGRICULTURE

L'économie de la population est basée essentiellement sur l'agriculture. On estime la population agricole à plus 60%. L'agriculture est pratiquée pour la consommation et la commercialisation. Les cultures pratiquées sont principalement les vivriers (maïs, haricots, banane plantain, banane douce, manioc, patate, igname, pistache, piment, etc.) et du maraîchage (carottes, choux, laitue, haricot vert, Légumes feuille,..) On cultive aussi la papaye solo, le poivre, les agrumes, le palmier à huile. La culture d'exportation qu'est le café a connu un sérieux recul dans l'arrondissement du fait de la baisse de son cours sur les marchés et de la réduction de l'espace de production par la pression démographique cependant la culture du cacao est en cours de reprise.

Les cultures vivrières servent en partie à la consommation dans les familles et à la vente sur les marchés locaux. En raison du coût très élevé de ces engrais sur le marché local, ces derniers font parfois usage des déchets de porcherie, du poulailler et de déchets de cuisine.

Sur le plan technique nous avons constaté dans les villages une faible maîtrise des techniques culturales par les producteurs et une faible organisation des GIC. Le secteur agricole dans la commune souffre non seulement du fait des coûts des intrants trop élevé, mais aussi du faible encadrement des producteurs et du mauvais état des voies de communication pour l'évacuation des récoltes.

Sur le plan de la répartition des terres cultivables, on note en zone urbaine la disparition des zones d'agriculture au profit des zones d'habitation. C'est pour cela que beaucoup de ménages essayent d'acquérir des parcelles de terres cultivables en zone rurale.

3.3.13. SYLVICULTURE

Le tiers de l'espace communal est occupé par la forêt cependant l'exploitation clandestine du bois, pratiquée de manière anarchique est une menace sérieuse pour la préservation du couvert végétal. Aucun suivi n'est fait, aucune réglementation n'est appliquée sur l'entretien et les coupes des arbres. Les arbres fruitiers tels que les manguiers sauvages, les kolatiers (kola conventionnelle et « bitter kola ») ou des noisetiers sont entretenus et plantés.

On note aussi autour des maisons d'habitations des arbres pour la plupart fruitiers.

La sylviculture n'est donc pas une activité pratiquée au sens économique. Pourtant la commune gagnerait à investir dans ce secteur puisqu'il ya d'importantes parcelles de terres inoccupées sur le territoire.

3.3.14. ÉLEVAGE ET PECHE

En matière d'élevage, les populations de Loum pratiquent quotidiennement de l'élevage traditionnel et quelques personnes pratiquent l'élevage homologué (porcine, ovine, caprine canard, oie, caille, lapin, volaille, aulacode). Depuis quelques années, le service d'élevage de Loum occupe la palme d'or avec l'élevage non conventionnel des aulacodes, grenouille Goliath, élevage des escargots, élevage des cailles. Tous ces élevages reçoivent l'appui des personnels de l'élevage, et des ONG HEIFER Cameroun et Project W.W.F.

Comme l'agriculture, l'élevage connaît un problème de faible maîtrise des techniques d'élevage et de coûts élevés des intrants. La structure d'encadrement est également peu présente sur le terrain. Une des contraintes majeures est l'énergie électrique qui est peu étendue sur le territoire de la commune, ce qui freine la pratique d'un élevage moderne.

Pour ce qui est de la pêche, il existe une de subsistance à travers les rivières et ruisseaux qui parcourent la commune. Le centre d'alevinage construit en attente de l'approvisionnement en eau permettra de booster le secteur de la pêche.

3.3.15. CHASSE

Il existe encore dans l'espace forestier de Loum de petits rongeurs (rats des champs, rats palmistes, écureuils, hérissons, porc-épics), phacochère, pangolins, singes, biches, antilopes, lièvres, grenouilles goliath en nombre très réduit. La chasse pratiquée de manière traditionnelle se limite à la capture des oiseaux (perdrix), à la trappe des rongeurs (rats, hérisson, porc-épic) la capture de gros gibiers est rare à cause de l'expansion des zones agricoles, la construction des maisons d'habitation et le déplacement des animaux vers Yabassi. On ne retrouve donc plus de chasseur au sens professionnel du terme.

3.3.16. EXPLOITATION FORESTIERE

La commune de Loum possède la forêt sur plus d'un tiers de l'étendue de son territoire et une réserve forestière traversée par la nationale N° 5. On y trouve des essences recherchées (le Bibolo, le Moabi, le Framiré, le Eyon, l'acajou, le fiake, le sipo, le sapeli, le bubinga), L'exploitation n'est cependant pas légale, il est pratiqué par des clandestins qui ne respectent aucune réglementation, ni aucun code.

Cette exploitation anarchique des arbres et autres arbres fruitiers pour la recherche permanente du bois de chauffe et la construction ou pour toute autre utilisation constituent un danger pour l'environnement puisqu'il se fait sans aucun souci de régénération. C'est ainsi que la réserve forestière de Loum est aujourd'hui menacée par les activités humaines (plus du tiers de la superficie est occupée). Des actions doivent être entreprises pour matérialiser et sécuriser cette ressource.

3.3.17. COLLECTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Comme produit forestier ligneux, les populations de la commune exploitent les raphias pour la collecte du vin blanc, liqueur prisée pour la consommation familiale, pour la vente et pour les cérémonies traditionnelles. Ces plantations de raphias se trouvent pour la plupart dans les bas fonds et les zones marécageuses. Sa collecte est cependant anarchique car chacun y va selon ses besoins. Les autres produits forestiers non ligneux (PFNL) les plus visibles sont la kola conventionnelle, le « bitter kola », le « Djansang », la mangue sauvage, le bambou et le rotin. On peut y ajouter diverses espèces de plantes médicinales. On en voit surtout au sein des espaces forestiers de Bonalebe, Balondo, Bonadam II, Salaka. Ils ne font pas l'objet d'une exploitation rationnelle et contrôlée.

3.3.18. ARTISANAT

Les activités artisanales sont très peu nombreuses. L'artisanat est dominé par la sculpture sur bois avec la fabrication des objets usuels (mortier, pilon, manche de houes etc.), des masques et autres objets pratiqués par les occupants Bamiléké en rapport avec leur tradition. Il est aussi dominé par l'art du Bambou et l'utilisation des fibres pour la fabrication des paniers, des tabourets, du plafond. On note aussi toujours en nombre très restreint, des fabricants des nattes en raphia et des personnes pratiquant le tricotage. On dénombre aussi sur l'étendue de la municipalité, quelques unités artisanales de brassage d'huile de palme dont la production est proposée sur le marché local.

Les artisans pratiquent encore une activité rudimentaire. Ils sont isolés et les techniques ne trouvent pas des outils et un environnement de communication.

L'ouverture d'un comptoir artisanal au centre urbain de Loum pourrait contribuer à la promotion de l'artisanat local, ce qui pourrait favoriser le développement de l'activité touristique.

3.3.19. COMMERCE

Les activités de commerce sont concentrées dans l'espace urbain qui possède quatre marchés (Marché central, Marché Loum chantier gare, Marché mondial, Marché Loum chantier compagnie). Ces marchés permettent l'approvisionnement en besoin de première nécessité, en intrant agricole et l'écoulement des produits agricoles et d'élevages. Dans les zones urbaines, chaque village possède un espace d'échange hebdomadaire (marché non aménagé) où les populations viennent acheter et vendre pour la subsistance. Le marché de Bonkeng est particulier, il est reconnu comme un espace d'approvisionnement en safout, Kola, noisettes, les acheteurs viennent de Douala, Yaoundé et même de Libreville.

Loum étant une zone à dominance agricole, les activités de commerce y sont pratiquées avec une importance particulière. La commune devra faire une étude de faisabilité pour équiper ces marchés ruraux et pouvoir y prélever les tickets de marché, ce qui est une source non négligeable de recettes communales. Elle devra aussi favoriser l'accès à ces marchés en aménagement des routes, ce qui pourra attirer un nombre important de clients venant des communes et même des régions voisines.

3.3.20. INDUSTRIE

Le secteur industriel est caractérisé par la présence d'une entreprise agro-industrielle ; le PHP-SBM (les Plantation du Haut Penja – Société de Bananeraie du Mounjo). Les plantations et les unités de stockage qu'elles contrôlent attirent de nombreux ouvriers agricoles, des techniciens et des cadres dans le domaine de l'ingénierie agricole. Elles emploient un nombre important d'habitants, en particulier les jeunes. Elles reversent à la Commune des taxes directes et des redevances perçues par les services des impôts.

Tout cela contribue à accroître la visibilité et l'attrait de la Commune.

Nous pouvons noter quelques usines de conservation de cacao et de café

3.3.21. SERVICES /SECTEUR PRIVE

En matière de service, on dénombre :

- 12 secrétariats bureautiques localisés en zone urbaine à cause de la disponibilité relativement constante de l'énergie électrique.
- 01 Cablo opérateur (canal10) qui distribue les images et sert aussi de courroie de communication dans la ville.
- 02 stations d'essence (CAMOCO et Total)
- 04 Hôtels, 07 auberges et environ 12 petits restaurants
- 01 entreprise de transferts d'argents et d'épargne (Express Union)
- 25 Call-boxeurs qui offrent les services de téléphonie mobile (appel et transfert de crédits)
- Environ 60 mototaxis qui offrent les services de déplacement urbain et inter villages
-



Photo 4 : Plantation d'ananas PHP/SBM



Photo 5 : Plantation d'ananas PHP/SBM

3.4. PRINCIPALES INFRASTRUCTURES PAR SECTEURS

Les infrastructures réparties par secteur sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Principales infrastructures de la Commune de Loum

Secteur	Principales infrastructures	Localisation
Agriculture et Développement Rural	Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement rural (DAADER)	Loum ville
	Postes Agricoles 5	Bonalébé(1), Babong(1), (1), LCG LCCie banane ville,
Elevage, Pêches et Industries Animales	Délégation d'arrondissement de l'Elevage, des Pêches et de l'Industries Animales	Loum ville
	Boucherie	Loum ville
	Poste d'alevinage	Loum ville
	Poste vétérinaire	Loum ville
Eau et energie	Réseau d'adduction d'eau avec 02 châteaux, 30 bornes fontaines	Loum ville
	forage (4)	Bonalebe, Ngondo, BonadamII, Loum ville
	Puit (3)	Loum ville
Education de base	Inspection d'arrondissement	Loum ville
	Ecole maternelle(5)	Loum ville
	Ecole primaire (16)	Loum ville (12) Bonalébé(1), Balondo(1), Ngondo(1), Mabombé(1) Badjoki
Enseignement Secondaire	CES (3)	Ngondo(1), Loum ville (2)
	Lycée(2)	Loum ville(2),
	Lycée technique(1)	Loum ville
Affaires Sociales	Centre social (en location)	Loum ville
Santé publique	Délégation d'arrondissement de la santé au sein de l'hôpital de district	Loum ville
	Hôpital de district(1)	Loum ville (1)
	Centre de santé Intégré(3)	Loum ville (2), Ngondo (1)
	Centre de santé élémentaire(1)	Bonalébé (1)
L'Administration Territoriale et de la Décentralisation	Sous préfecture Commissariat spécial(2) Hôtel de ville	Loum ville
Emploie et Formation Professionnelle	SAR/SM (2)	Loum ville (1), Ngondo(1)
Forêts et Faune	Poste Forêts et Faune	Loum ville
Jeunesse		
Promotion Femme et Famille	Délégation d'arrondissement	Loum ville
Poste et Télécommunications	Bureau de poste Centre Internet	Loum ville

3.5. PRINCIPALES POTENTIALITES ET RESSOURCES DE LA COMMUNE

Les potentialités et ressources de la Commune réparties par secteur sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Tableau 1: Potentialités et ressources de la Commune de Loum

N°	Secteur	Potentialités / Ressources
1	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Fertilité du sol (propice à la pratique de plusieurs cultures) - Proximité de la Commune par rapport à Douala - Présence de plusieurs cours d'eau - Présence de l'industrie agricole PHP-SBM
2	Elevage, pêches et industries animales	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un centre d'alevinage et des rivières - Environnement favorable à l'élevage des espèces non conventionnelles (aulacodes, grenouilles goliath, escargot etc.. et des espèces conventionnelles) - Disponibilité des espaces pour la pratique de l'élevage
3	Domaines et Affaires Foncières	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des terres - Présence d'un grand patrimoine foncier
4	Développement Urbain et Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance de sable et de bois (réduction des coûts de construction) - Espaces de construction disponibles - Présence de la PHP (contribution à l'urbanisation des Champs) - Existence d'un contrat de ville avec le MINDUH
5	Environnement et Protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un service communal d'hygiène et salubrité avec 03 tracteurs de ramassage d'ordures ménagers - Organisation régulière de journées de propreté par la Commune
6	Forêts et Faune	<ul style="list-style-type: none"> - Forte présence d'espaces forestiers riches - Existence d'une réserve forestière (Loum) - Forêt riche en espèce faunique (Reptiles (Varans, Serpents), Petits rongeurs (rats des champs, rats palmistes, écureuils, hérissons, porc- épics), phacochère, pangolins, singes, biches, antilopes, lièvres, Grenouilles goliath, etc.) - Diversité des espèces végétales (produits ligneux et non ligneux) - Présence d'un poste forestier
7	Administration Territoriale, Décentralisation et Maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un poste de gendarmerie à Loum - Existence de comités de vigilance et groupes d'auto défense dans quelques villages - Présence de 02 commissariats de police et d'une gendarmerie dans la zone urbaine - Bon fonctionnement des chefferies
8	Education de Base	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 36 écoles primaires et 21 écoles maternelles - 202 salles de classe, 3072 tables bancs, 23 latrines, 10 points d'eau - 51 enseignants maternels - 171 enseignants primaires - Espace disponible pour les constructions
9	Enseignements Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 10 établissements (01 lycée ens.gle, 01 lycée bilingue, 01 lycée technique, 03 CES, 04 collèges privés), - 142 salles de classe, 2359 tables banc, 10 latrines, 10 points d'eau, - 217 enseignants fonctionnaires, vacataires et contractuels - Disponibilité des terres pour la construction des lycées et collèges
10	Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 04 établissements d'enseignement secondaire 2^{sd} cycle - Proximité par rapport à Douala
11	Santé Publique	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et fonctionnement de 01 hôpital de district et de 06 centres de santé intégrés - Présence des plantes médicinales - Espace disponible pour les constructions et l'extension
12	Eau et énergie	<p>Sous secteur EAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du système d'adduction CDE dans l'espace urbain avec 30 bornes fontaines publiques

		<ul style="list-style-type: none"> - Nappe phréatique peu profonde - Présence de sources, puits et forages dans certains villages - Présence de comités de gestion des points d'eau - Existence d'une convention de financement de la BAD pour l'approvisionnement en eau potable de 500 millions FCFA - Présence de rivières et de nombreux ruisseaux
		<p>Sous secteur ENERGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture de l'espace urbain par le réseau électrique - Existence de personnes favorables et disponibles pour l'énergie solaire
13	Travaux Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une carrière de pouzzolane, de plusieurs carrières de pierres et de plusieurs carrières de sable - Existence d'une route communale - Existence d'une route départementale et 05 routes secondaires - Passage de la voie ferrée - Réseau routier existant et bien tracé - Passage de la route nationale N°5
14	Affaires Sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un service social dans l'arrondissement - Forte solidarité sociale (assistance spontanée des familles)
15	Promotion de la Femme et de la Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de plusieurs associations de femmes - Forte population féminine. - Forte présence de femmes actives
16	Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio élevé de jeunes par rapport à la population totale - Présence d'une forte population jeune dans les villages - Existence de lycées et de collèges - Existence d'un centre de jeunesse et d'animation et d'un service d'encadrement - Organisation régulière de championnats de vacances
17	Sports et Education Physique	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de nombreux stades de football et aires de jeux - Existence de lycées et collèges (pratique du sport comme discipline scolaire) - Existence d'espaces libres pour la création d'aires de jeu - Existence d'équipes de football de jeunes - Organisation régulière de championnats de vacances dans les villages et l'espace urbain
18	Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un réseau routier dense en zone urbaine - Répartition de la population dans tout l'espace communal - Forte activité économique dans l'espace urbain - Proximité par rapport à la route nationale N° 5 - Mototaxis - Gare routière moderne avec 24 boutiques en construction
19	Emploi et Formation Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 02 SAR/SM - Présence d'une population jeune - Terres disponibles et exploitables - Présence d'une industrie agro-alimentaire
20	Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Abondance de matériaux locaux propices à l'artisanat (bambou, rotin, raphia) - Diversité de la production agricole (possibilités accrues de transformation) - Présence de la forêt - Environnement favorable à la création des petites unités de transformation des produits agricoles (manioc, pistache, noix de palme etc....) - Expansion du brassage d'huile de palme - Présence de la PHP/SBM - Présence d'une diversité d'activités économiques dans les zones urbaines
21	Recherche Scientifique et Innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une forêt riche et existence certaine d'une diversité de plantes potentiellement médicinales - Présence de la PHP/SBM
22	Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 04 Hôtels, 07 auberges et plusieurs petits restaurants - Présence de plusieurs sites potentiellement touristiques : forêts sacrés à Badjoki,

		<ul style="list-style-type: none"> - d'une chute d'eau (Bonalébé), de grotte à Bona Olo et Bonalébé - Proximité de la Commune par rapport à la route nationale N°5
23	Culture	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de sites sacrés -Pratique de plusieurs danses traditionnelles (Bolobo, Essewe, Ambass bay) -Tenues traditionnelles attrayantes -Présence de patriarches -Présence de musiciens traditionnels -Existence d'un cri de ralliement -Organisation de congrès dans les villages pendant les vacances -Cosmopolitisme de l'arrondissement - Présence de foyers communautaires -Existence de groupes de danse traditionnelle et d'associations culturelles - Existence de nombreuses élites exerçant dans la musique et la chanson
24	Mines et Développement Industriel	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une carrière de pouzzolane sur la route Bakossi, de 05 carrières de sable à Bona Olo, Ngondo, Badjoki, Balondo, d'une carrière de pierre à Boneko - Présence de fleuves et rivières - Présence de la PHP/SBM - Proximité par rapport à Douala (Zone industrielle de Bonabéri)
25	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de 04 marchés en zone urbaine et d'un marché de vivre à Bonkeng - Abondance de produits agricoles et animaux - Abondance de ressources naturelles (bois, sable) - Existence d'un réseau routier dense en zone urbaine - Proximité de la Commune par rapport à la route nationale N° 5 - Présence d'espace permettant de créer un marché - Présence de marchés hebdomadaires dans les villages (Ngondo, Balondo) - Proximité de la capitale économique (Douala)
26	Postes et Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une antenne relais ORANGE, MTN, CAMTEL (Loum) - Présence d'un bureau Campost - Proximité par rapport à Douala
27	Travail et Sécurité Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des ouvriers agricoles de la PHP/SBM - Affiliation du personnel communal à la CNPS - Présence de nombreux fonctionnaires
28	Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Localisation à proximité de Douala - Couverture d'une majeure partie de l'espace urbain par l'énergie électrique - Présence de 01 câblo distributeur - Bon signal des différentes télévisions (CRTV, Canal 2, STV etc...)

4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE DE LOUM

Date de création : Décret présidentiel N° 2028 du 07 Juin 1955 Superficie : 430 Km ² Population : 39 707 habitants
Densité : 92,4 Habitants au km ² (recensement 2005 et consécutif à la création de la commune Njombé-Penja)
Ethnies : Bafun , Bakossi, Mbos- Bonkeng, Bamiléké, Babong Haoussa, (Abos, Mkamois, Mbos, Bamoun, Mbamois et Betis)
Nombre de villages : Deux cantons : BABONG / LOUM Ville et environ avec les villages Babong, Salaka, Balondo, Bonadam Babong, Bwanibwa, Bonadam II, Badjoki, Nkong Mbassi, Ngondo, Mabombe, Bona Oh, Bonambome, Bona Olo, Bona Lebe et Boneko
Activités économiques : Pêche, agriculture, taxi, moto taxi, call box, petit commerce (débits de boisson, vendeuses d'étalage, mini restaurateurs) et bayam-sellam, auberges, hôtel, artisans, garagistes, cordonniers, couturiers, menuisiers, vigneron, ferrailleurs, secrétariats bureautiques, salles de jeu
Infrastructures Infrastructures éducatives : 01 lycée général, 01 lycée technique , 02 CES (Loum chantier gare, Babong) 01 SAR/SM, 05 Ecoles Publiques (Bilingue, Sanda Oumarou, Babong, Babonkeng, Loum chantier gare, Km99) 04 Ecoles maternelles (Loum chantier gare, Ngodi Loum, Bonkeng) Infrastructures sanitaires : 01 hôpital de district à Loum ville, 04 centres de santé intégrés (CSI) à Loum1, Bonalébé, Loum chantier gare, Babong. 03 Centres de santé privés (Hôpital protestant, Centre Mère & enfant, la clinique Djounia). Infrastructures sportives et de loisirs : Le stade municipal de Loum, le foyer de jeunesse (état de délabrement) Le centre multimédia (non fonctionnel) , Infrastructures marchandes : 01 marché (04 hangars, 46 boutiques); 05 toilettes publiques; 01 gare – routière (01 centre multi média en construction et 46 boutiques)
Conseil municipal : 35 conseillers municipaux, dont 28 Hommes (soit 80% des membres) et 07 Femmes (soit 20% des membres) 03 commissions des conseillers : (Grands travaux ; Finances ; Affaires sociales et culturelles) 02 sessions ordinaires/an Obédience politique actuelle : 26 conseillers municipaux issus du RDPC, 08 élus du SDF, 01 conseiller municipal de l'UNDP
Personnel communal : 37 agents dont 01 fonctionnaire, 11 contractuels et 25 agents décisionnaires dont 24 hommes et 13 femmes.
Patrimoine communal Bâtiments : 01 hôtel de ville (Loum); 06 Maison d'habitation; 06 espaces Marchand (Un marché construit à Loum, 05 hangars) ; 02 boucheries, une gare routière, 02 toilettes publiques, une morgue municipale, un garage municipal, un tribunal, une fourrière Matériel de transport : 01 voiture en bon état, (01 en bon état et 01 endommagé) ; 03 tracteurs de ramassage d'ordures et plusieurs autres matériels roulants en très mauvais état Autres : terrain municipal, carrière de pouzzolanes
Réseau de relations : PNDP; FEICOM; Services déconcentrés de l'Etat; Association des Maires du Mounjo; Jumelage avec la commune de Hérouville-Saint-Clair en France; PDRBA-MN (clôturé), PHP/SBM, GTZ, Chefferies traditionnelles; Industries locales.
Principales forces : Dynamisme du maire ; Réseau étendu de relations; Expérience et dynamisme des cadres de la mairie, Partenariat avec le PNDP ; Diversité ethnique ; Solidarité entre les membres du personnel communal, existence d'un syndicat du personnel
Principales faiblesses : Insuffisance de personnel qualifié; Absence d'un plan de renforcement des capacités du personnel ; Absence d'un plan de carrière au sein de la commune ; Non respect des horaires de travail par le personnel ; Insuffisance du matériel de bureau et informatique ; Insuffisance des moyens de locomotion pour une couverture efficace de l'espace communal ; Faible fonctionnalité des commissions techniques du Conseil municipal ; Concentration du patrimoine communal dans l'espace urbain ; Faible viabilisation du potentiel naturel et touristique
Opportunités : Forte présence de ressources naturelles exploitables (bois, charbon, pierre, sable) ; Existence de nombreux sites touristiques ; Population en majorité jeune ; Fertilité du sol ; Présence de quelques entreprises industrielles (PHP/SBM,) ; partenariat bénéfique avec la GTZ, le PNDP, Proximité par rapport à Douala ; Localisation de l'espace urbain le long de la route nationale N°5.
Obstacles : Etendue de l'arrondissement en terme de superficie ; Insuffisance/manque de voies d'accès dans la majeure partie du territoire ; Insuffisance de financement

Sources : Entretien

4.1. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL COMMUNAL

4.1.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 8 : Ressources humaines au sein de l'institution communale

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Forces	Faiblesses	Problèmes identifiés
Effectif du personnel	37 (24 hommes et 13 femmes)	R. A.S			
Prise en compte éthique de genre ratio	35% Femmes et 65% hommes	Faible représentation des femmes au sein du personnel et agent communal		Faible rendement au travail	- Difficulté à mettre en œuvre d'une manière efficace le nouvel organigramme des communes lié à la décentralisation
Catégorisation du personnel	-Fonctionnaire : 01 -Contractuels : 11 -Décisionnaires : 25	Personnel de qualification différente et pluridisciplinaire 05 cadres formés CEFAM	05 cadres formés au CEFAM qui peuvent : Coordonner le travail Prendre des initiatives Participer à la formation des autres agents.	L'assiduité et la ponctualité du personnel non respectées Inexistence d'un plan de renforcement des capacités.	
Niveau d'étude	-Plus bas : CEPE -Plus haut : Doctorat	Personnel en majorité peu qualifié pour la mise en œuvre du processus de décentralisation en cours -Aucun souci manifeste par rapport au renforcement des capacités		Inexistence du manuel de procédure (avec job description)	
Age	-Plus jeune : 26 ans -Plus âgé : 58 ans -Moyenne d'âge: 51ans	Age de départ à la retraite 60 ans, 04 agents en voie de retraite et besoin de renouvellement.	Maire actif et plein d'initiatives	Personnel insuffisamment motivé	Difficulté à accroître la productivité du personnel
Traitement salarial et autres	Salaire le plus bas : 34 804 F CFA salaire le plus haut : 206 000 F CFA	-Le salaire est régulièrement payé. Prise en compte de tous les éléments du salaire CNPS assuré -Avancement Personnel régulier -Aucun dispositif de plan de carrière -Existence d'un syndicat du personnel	Personnel disponible et modelable (peut suivre et appliquer les formations dispensées) Exécutif volontaire dans l'ensemble	Exécutif pas uni autour des objectifs du développement de la commune à cause du positionnement politique	
Organigramme	Un organigramme proche du prototype MINADT adopté mais non appliqué	- Les adjoints sont très peu présents dans les activités de la commune malgré l'existence des documents de répartitions des tâches entre les membres de l'exécutif ; L'application de l'organigramme exige un recrutement de 37 agents qualifiés		Il n'existe pas de système permettant l'évaluation du personnel.	
Manuel de procédure	Pas de manuel de procédure administrative ou financière formelle	-Chacun apparemment sait dans sa tête ou par routine ce qu'il y a à faire soit pour acheminer un document administratif ou financier		Pas de système d'évaluation du travail accompli et personnel,	Difficulté à mettre en place un manuel de

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Forces	Faiblesses	Problèmes identifiés
		-Situation assez complexe qui rend floue la mise en application de la description des tâches et du coup chacun fait selon son humeur ou son intérêt personnel pour le dossier			procédure avec DESCRIPTION DE TACHES.
Services opérationnels	services existants et opérationnels : 1. Secrétariat général 2. Recette municipale 3. Service du personnel 4. Service d'hygiène et de salubrité 5. Service financier 6. Service technique	-Les plans d'actions ne sont pas clairs et précis tant pour les services que pour les différentes commissions existantes (Ici on ne fonctionne pas par objectif, on fait ce qu'on peut ou encore ce que le maire a dit de faire) -pas de rapport d'activité dans les services - collaboration entre les services - Des rapports souvent conflictuels entre le personnel et même parmi les membres de l'exécutif	Tous les services de base fonctionnent. Les cadres sont techniquement bien formés et disponibles (RM, SG, Chefs services sont formés au CEFAM) Très bonne collaboration entre le maire et les responsables des services	Faible équipement des Bureaux Insuffisance de matériel de bureau Insuffisance de budget de fonctionnement Dépendance à la présence du SG pour le fonctionnement (pas de ligne budgétaire allouée pour le fonctionnement des services)	Difficulté à faire fonctionner les services de manière optimale
Procédure de recrutement	-Les temporaires sont recrutés par le maire -Les décisionnaires sur proposition du maire par le préfet -Les contractuels par le MINATD			Recrutements souvent non publiés	Difficulté à recruter les meilleurs à chaque poste de travail
Organisation et fonctionnement du conseil municipal	35 conseillers municipaux -07 femmes / 29 hommes En poste depuis le 3 Juillet 2007 -04 commissions opérationnelles Configuration politique : 26 RDPC 8 SDF, 1 UNDP	-Les sessions du conseil municipal se tiennent régulièrement avec une forte présence effective des conseillers (deux fois par an) - Au sein du conseil municipal, il existe des clans et apparemment tous ne semblent pas soudés autour d'un objectif commun de développement	Plusieurs partis constituent le Conseil municipal d'où la possibilité de prendre en compte des antithèses (émulation dialectique)	Conflits très souvent ouverts	Difficulté des conseillers à faire fonctionner les commissions créées.

4.1.2. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 9 : Ressources financières au sein de l'institution communale

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
Source de provenance des fonds de la commune	-Les recettes fiscales additionnelles -Les Centimes -Les taxes communales directes et indirectes -Autres subventions dans le cadre de partenariat (action SOCAPALM) -Les produits divers Loyer communaux	-Les sources de provenance des ressources financières de la commune sont multiples mais faiblement exploitées -Absence d'une véritable stratégie de recherche et de valorisation des sources potentielles de revenus Une très grande dépendance aux centimes additionnels communaux	- Provenance variée des fonds - Régulière intervention des organisations internationales	Recettes internes faibles	Difficulté pour l'institution communale à avoir une maîtrise sur le niveau de contribution de chaque source de financement au budget sur une période donnée. Difficulté d'évaluer en terme prévisionnel les sources de recettes
Processus d'élaboration du budget	Le SG sur la demande du maire prépare un avant projet de budget qu'il soumet à l'appréciation de ce dernier et aux commissions des travaux	-Les délais de préparation du projet de budget ne sont pas respectés -Elaboration légère du budget - Très faible taux de réalisation -Des lignes de recettes pris en compte en prévision mais pas en dépenses	Implication des personnes clés et de toutes les parties prenantes pour la préparation	Faible taux de réalisation	Difficulté pour l'institution communale à faire élaborer son budget de manière participative avec l'ensemble des acteurs concernés
Structuration du budget	Budget prévisionnel des recettes Budget prévisionnel des dépenses <ul style="list-style-type: none"> • Investissement • Fonctionnement 	-Respect de la structure du budget conformément à la prescription de la tutelle -Choix des lignes de dépenses à exécuter à la discrétion de l'ordonnateur en cas de faible recouvrement de recettes	Respect de la structure du budget	-	-
Mécanisme de suivi de l'exécution du budget	Le maire fait le suivi plus ou moins en collaboration avec les autres personnes concernées -Utilisation de la fiche de contrôle de crédits	-Les outils de suivi ne sont pas tous mis en place -Ceux qui existent ne sont pas toujours utilisés -La périodicité et les indicateurs de suivi ne sont pas définis		Faible suivi de l'exécution du budget	Difficulté pour le gestionnaire de l'institution à mettre en place un bon outil de suivi de l'exécution du budget.
Circuit d'ordonnement des dépenses	-Le maire est l'ordonnateur des dépenses - Circuit d'ordonnement : le	- parfois on a des Cas d'ordonnance, de mandatement sans suivi de la fiche de contrôle de crédit -Non respect d'un ordre chronologique dans l'ordonnement des mandatements			Difficulté à mettre en place un code de procédure formel pour le mandatement.

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
	maire, le SG, le CM, le mandataire, le RM	-Absence d'un code de procédure formel			
Taux de réalisation du budget sur 3 ans	-2008 : 50.48% -2009 : 62% -2010 : 64 %	Un taux de réalisation du budget en chute depuis 2009 -Un ajustement du montant de l'enveloppe budgétaire pour refléter la réalité du niveau de recouvrement	Receveur actuel plus actif et décidé à élever le taux de réalisation du budget	Nouvelle loi des finances Centralisant les recettes auprès du TPG du département	Difficulté pour l'institution communale à recouvrer les recettes Difficulté pour l'institution communale à élaborer un budget réaliste.
Contribution au budget par type de taxe	-Taxes fiscales -Centimes additionnelles -Taxes communales directes -Taxes communales indirectes	Informations non disponibles sur les taux de contribution : base de projection lors de la préparation du projet de budget. Baisse drastique des Centimes additionnelles communales consécutives au recensement 2005	Fichier du contribuable actuellement mis à jour	Incivismes des contribuables	Difficulté pour l'institution communale à faire un projet de budget réaliste et réalisable
Dettes de l'institution communale	-Dettes vis-à-vis du FEICOM -Dettes vis-à-vis des fournisseurs -Dettes vis-à-vis du personnel	Nous n'avons pas pu avoir la situation d'endettement de l'institution			Difficultés d'accès à certaines informations dans l'institution communale
Situation du budget prévisionnel et du compte administratif	CA 2008 : 106 010 789 CA 2009 : 131 045 099 CA 2010 : 189 989 547 (en Francs CFA)	Le CA 2010 a augmenté de près de 50 000 000 F CFA dû en parti à l'effort de recouvrement du Receveur municipal actuel			
Mécanisme de collecte des recettes	02 niveaux de collecte des recettes : la recette municipale et le centre des impôts -Libre paiement par les contribuables et recouvrement forcé par une équipe	-Le maire est au centre de la collecte des recettes -Mauvaise foi de certaines personnes impliquées dans la collecte des recettes -insuffisance du personnel pour le recouvrement des recettes --Absence d'une politique réelle de gratification des collecteurs -Faible niveau de mobilisation des recettes -Certaines recettes collectées n'arrivent pas toujours dans la cagnotte de la commune -Les reçus délivrés pour certaines			Difficulté pour l'institution communale à recouvrer et à sécuriser les recettes municipales. La nouvelle loi qui centralise les recettes présente un sérieux handicap dans le suivi des contribuables

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
		collectes ne sont pas toujours authentifiés -Plusieurs collecteurs sont identifiés pour le cas de transporteurs de pouzzolane, boucherie qui payent souvent plus de tickets qu'il n'en faut			
Structuration de l'équipe de recouvrement	-Un bureau de recette existe avec plusieurs agents en service - autres agents en renfort lors des recouvrements forcés	-Le recouvrement de recettes dans la commune fait l'objet de beaucoup de controverses	Grand effectif de contribuables dans la commune	Faible formation des agents de recouvrement	Difficulté pour l'institution communale à mettre en place un bon mécanisme de recouvrement.
Répertoire des contribuables	fichier de contribuables non mis à jour	Collecte au cas par cas dans l'espace communal	Actuellement mis à jour		Difficulté pour l'institution communale à faire une réelle prévision de recettes sur les impôts et taxes
Taux de recouvrement des taxes	Entre 70% et 90 %	Faible niveau de recouvrement		Faible niveau de recouvrement des taxes	Pas d'information sur le taux de recouvrement des taxes
l'investissement	294 454 310F CFA soit 63%	Taux objectivement raisonnable cependant très loin de la réalité			
Taux d'investissement	Autour de 30 % soit 74 544 218 F CFA	-Faible niveau d'investissement -Du fait d'un faible niveau de recouvrement des recettes dans la commune, le fonctionnement est privilégié		Faible niveau d'investissement	
Investissement propre par habitant	I = 74 544 218 F CFA pour 2010 Population = 39 707 I/P = 1 877 FCFA	niveau passable d'investissement par habitant dans la commune			

4.1.3. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Tableau 10 : Patrimoine au sein de l'institution communale

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
Marchés	06 marchés	-Non construits -On y collecte des fonds à travers les tickets de marchés	Le nombre de marché existant	Les Infrastructures marchandes sont inadéquates	Difficulté des populations d'avoir accès aux infrastructures marchandes de qualité
Ressources touristiques	Existent dans la commune	Aucune valorisation du potentiel touristique existant	Existence des ressources touristiques	Non valorisation du potentiel touristique existant	
Ressources naturelles	-01 carrière de gravier 01 carrière de pierres -02 carrières de sable 01 réserve forestière	-exploitation et gestion anarchique -Absence de transparence dans les recettes qui y sont collectées	Existence des ressources naturelles	Mauvaise conservation et mauvaise exploitation des ressources forestières	Difficulté de l'institution communale à mettre en place un outil de gestion des ressources naturelles.
Propriété privée de la commune	02 lots de dimension et emplacement non identifié	Propriété non sécurisée par les services des domaines -Propriétés non immatriculées -Pour un souci de développement durable, l'institution a intérêt à se rapprocher des services de domaines pour entreprendre des démarches en vue de l'obtention et la sécurisation d'un domaine privé communal		Sécurisation insuffisante des propriétés immobilières de la mairie	Difficulté pour l'institution communale à sécuriser son patrimoine foncier
Mobilier		-Quelques uns en bon état -D'autres en mauvais état -Quantité insuffisante -Bureaux sous équipés dans l'ensemble -Existence d'un matériel informatique mais saisie et photocopie des documents de la			Inexistence ou insuffisance de programmes et systèmes d'entretien et de maintenance (mobilier, immobilier, matériel roulant etc.)

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
		commune dans les secrétariats publics			
Immobilier		Beaucoup d'efforts sont fait cependant le cadre dans plusieurs zones reste à améliorer	Propriétaire de plusieurs bâtiments	Entretien et maintenance insuffisants	
Matériel roulant		Un grand nombre de matériel roulant immobilisé Pas de système d'entretien et de maintenance		Entretien et maintenance insuffisants	Difficulté à mettre sur pied un programme et un système d'entretien et de maintenance du matériel roulant
Infrastructures routières	51.5 km de route pris en charge par l'institution communale	Mauvais état dans l'ensemble Entretien pas régulier		Entretien et maintenance insuffisants	



Photo 6 : L'accès dans les villages est ardu en saison de pluie

4.1.4. GESTION DES RELATIONS AU SEIN DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Tableau 11 : Gestion des relations au sein de l'institution communale

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
Relation entre l'institution communale et la tutelle	-Respect de la réglementation en vigueur et essai de mise en application des principes de la décentralisation par les parties	-Instauration d'un climat de confiance entre les parties dans une perspective de collaboration franche et sincère pour contribuer chacun en ce qui le concerne au développement du territoire -Niveau acceptable de restitution des activités de l'institution communale à la tutelle	Disponibilité manifeste de la tutelle à soutenir l'institution communale dans la mise en œuvre de son cahier de charges dans le processus de décentralisation		
Relation entre l'institution communale et les SDE	Quelques tentatives de collaboration au cas par cas avec les SDE	-Impression que l'institution communale ne perçoit pas l'effectivité de la franche collaboration avec les sectoriels comme un important facteur de réussite dans le chantier de développement du territoire. (une plate forme formelle devrait être mise sur pied pour cette collaboration) -L'institution communale implique peu ou pas du tout les sectoriels dans la définition et la mise en œuvre des actions qui relèvent de leur domaine de compétence	Bonne relation humaine et bonne collaboration au cas par cas avec les sectoriels Ouverture du maire et de l'exécutif Disponibilité des sectoriels	-L'institution communale ne réagit pas toujours à la main tendue des sectoriels (tant pour un travail à faire que pour une doléance) -Absence d'une vision commune avec chaque sectoriel sur les actions à entreprendre sur le territoire et qui relève de son secteur	Difficulté à mettre en place une plate forme de concertation entre la commune et les SDE
La Coopération décentralisée au sein de l'institution communale	Aucun engagement dans une action de coopération décentralisée	Collaboration avec l'association des communes du Moungo	Jumelage avec la commune de HEROUVILLE-SAINT-CLAIR France. Collaboration avec les Organismes internationales (ONUCL, BAD,)	Seul le maire gère ce volet des relations et non une cellule	
Relation entre l'institution communale, les chefferies traditionnelles et les	Les chefs traditionnels et les leaders des congrégations religieuses sont toujours associés par invitation lors des grands événements qui rentrent dans la mise en	-Il y a du souci par rapport à la compréhension et la maîtrise du rôle et de la place des autres acteurs vis-à-vis de l'institution communale -Exploiter l'amicale déjà en place des chefs de quartiers pour initier une plate	Bonne collaboration avec les chefs	Insuffisante exploitation de la collaboration pour communiquer avec la population	Difficulté pour l'institution communale à associer véritablement cette catégorie d'acteurs dans la dynamique du

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
congrégations religieuses	œuvre du processus de développement sur le territoire de la commune	forme de concertation entre chefs traditionnels, leaders religieux et institution communale			développement du territoire
Relation entre l'institution communale et les organisations de la société civile	-Existence d'organisation de la société civile sur le territoire communal	-Pas de répertoire au niveau de l'institution communale -Rapports sporadiques avec quelques unes des organisations dans la mise en œuvre de certaines actions -	Disponibilité des OSC à collaborer	Absence d'une plate forme de collaboration entre l'institution communale et les OSC sur le territoire	Difficulté pour l'institution communale à mobiliser la dynamique des organisations de la société civile sur son territoire au service du développement du territoire communal
Relation entre l'institution communale et le secteur privée	-Il existe plusieurs opérateurs économiques sur le territoire de la commune -L'institution communale entretient des relations de collaboration avec certains opérateurs économiques	-Absence d'un répertoire formelle d'opérateurs économiques au niveau de l'institution communale -Absence d'une association des opérateurs économiques dans la commune -	Répertoire en cours de réalisation	Absence d'une plate forme de collaboration entre l'institution communale et les opérateurs économiques sur le territoire	Difficulté pour l'institution communale à mettre en place une dynamique de collaboration avec les opérateurs économiques sur son territoire communal.
Relation entre les membres de l'exécutif	-L'institution communale compte 5 membres de l'exécutif : un maire titulaire et 4 adjoints -Chaque membre de l'exécutif a une description des tâches -L'exécutif est constitué des membres d'un même parti politique	-La description des tâches n'est pas toujours respectée : plusieurs cas de travail non effectué et de rôle non joué -La collaboration entre les membres de l'exécutif est apparemment franche. Elle est pourtant construite sur une base de suspicion et de surveillance des uns et des autres en raison des positionnements politiques. -Le climat entre les membres de l'exécutif est satisfaisant d'apparence -On a l'impression d'être dans un système de centralisation de pouvoir sur le maire malgré la description de tâches. -On a l'impression d'être dans une situation de concurrence et non de complémentarité pour un objectif commun. -Il ya comme une absence d'initiative et de créativité des adjoints qui n'attendent tout que du maire titulaire.	Disponibilité de certains membres	Pas de réunions réglementées	
Relation entre l'exécutif et le personnel	-Respect de la hiérarchie	Les agents sont respectueux et prêt à obéir			

Aspect diagnostiqué	Situation présente	Analyse et appréciation	Force	Faiblesse	Problèmes identifiés
Relation entre l'exécutif et les conseillers municipaux	Les conseillers participent aux sessions, votent les budgets -Les conseillers restent le relais des informations entre les populations et les membres de l'exécutif	Il y a comme une hiérarchie qu'il faut respecter : l'autre est maire et je suis conseiller Il nous a été difficile de déceler l'état de la relation -Certains conseillers s'informent très peu sur ce qui se passe au sein de l'institution et même sur l'activité des membres de l'exécutif -Certains conseillers ne savent pas comment faire pour que soit prises en compte les doléances de leur village dans la réalisation des investissements -Le conseil a trois partis politiques, les clivages sont constatés plus fortement à l'intérieur du parti majoritaire(RDPC)		Opposition forte entre membres de certains CM à la conduite des affaires	
Relation entre les conseillers municipaux et le personnel communal	Difficile de dire si elles sont bonnes ou pas	Elle se fonde sur la nature des relations individuelles : tous les conseillers n'ont pas le même niveau de considération auprès du personnel quand ils ont un service à demander au sein de l'institution			
Le contrôle citoyen de la gestion communale	- Les conseillers quelques fois relaient les informations auprès des populations dans les villages qu'ils représentent -Les conseillers remontent certains besoins de la population au niveau du conseil	- Il n'ya pas un cadre formelle et une périodicité déterminée pour une rencontre entre exécutif et population -Les besoins et doléances émis par les conseillers n'ont pas le plus souvent de feed-back et ces derniers ne savent pas souvent quoi répondre aux populations			
La communication au sein de l'institution	Pas de cellule de communication - Réel problème d'archivage dans tous les services Existence de Canal 10	-Communication de bouche à oreille. -un tableau d'affichage qui laisse à désirer Exploiter Canal 10 et au besoin créer la radio FM LOUM		Faibles outils de communication	Difficulté à mettre en place une stratégie de communication tant à l'interne qu'avec l'externe

4.1.5. AXE DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE

4.1.5.1. PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES

Ressources humaines

- Organiser les réunions de l'Exécutif et les réunions de bureau conformément au planning arrêté
- Organiser des sessions de formation des Conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation
- Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions
- Organiser des sessions de formation du personnel (voir tableau plan de formation)
- Recruter du personnel qualifié (voir tableau de besoin en recrutement)

Ressources financières

- Mettre à jour le fichier des contribuables

Ressources patrimoniales

- Réhabiliter le marché de Loum et construire au moins un nouveau marché dans les localités de l'arrondissement pour rentabiliser davantage les recettes de la Commune
- Organiser la gestion et l'exploitation de la carrière
- Réhabiliter l'immobilier de la commune (Bâtiments du marché de Loum, Camp communal, foyer municipal, Case de passage du garage)
- Mobiliser plus de partenaires autour des solutions aux problèmes de développement au niveau communal
- Equiper tous les services communaux en mobilier, matériel de bureau et ordinateurs
- Mettre en réseau le système informatique de la Commune

Gestions des relations

- Recenser tous les programmes et projets de développement potentiellement utiles pour la Commune
- Collaborer avec les différentes communes voisines
- Concevoir le site web de la Commune
- Rendre opérationnel le jumelage avec la commune Hérouville Saint-Clair de France
- Préparer des projets de développement à présenter aux opérateurs économiques (constituer une banque des idées de projet)

Tableau 12 : **Plan de formation**

	Personnel	Formation
1.	Conseillers municipaux	<ul style="list-style-type: none">• Formation des Conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation• Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions
2.	Secrétaire et autres agents	Formation en logiciels grand public <ul style="list-style-type: none">• Word niveau 1 & 2• Excel niveau 1 & 2• Powerpoint• Publisher
3.	Agents des services techniques	Formation en logiciels grand public <ul style="list-style-type: none">• Word niveau 1• Excel niveau 1• Autocad• Dessin assisté par ordinateur
4.	Agents des services de recouvrement	Formation spécifique au recouvrement

5.	Tous les agents	Réglementation de la décentralisation Personnalité et Motivation au travail Gestion du temps Mieux communiquer
6.	SG et Cadres	Gestion des conflits

Besoin en personnel qualifié selon l'organigramme type adopté par le conseil municipal
Le recrutement devra se faire par ordre de priorité

Services	Cadre	Agents Qualifiés	Total
Secrétariat Général	1	1	2
Cellule informatique	2	2	4
Bureau d'ordre et du courrier	2	2	4
Service des affaires générales	4	7	11
Service économique et financier	4	4	8
Service technique de l'aménagement et du développement urbain	5	10	15
Service d'hygiène et de salubrité	3	8	11
Service sociale et culturel	3	8	11
Recette municipale	4	8	12
Total Besoin en personnel qualifié	28	46	74

4.1.5.2. PLAN D'ACTION DE RENFORCEMENT DE LA COMMUNE

Le plan de renforcement de la Commune de Loum est développé à travers le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Plan de renforcement de l'institution communale

Activités	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaire s
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
Organiser les réunions de l'Exécutif et les réunions de bureau conformément au planning arrêté	Préparer les réunions	01 réunion est tenue chaque mois	X			SG	X	X	X	
	Tenir les réunions		X	X		Maire et adjoints	X	X	X	
	Elaborer le rapport		X	X		SG	X	X	X	
Organiser des sessions de formation des conseillers sur leurs rôles et missions et sur la réglementation de la décentralisation	Intégrer l'action dans le budget communal	01 session de formation est organisée chaque année	X	X	X	Maire et conseillers	X			ONG, services de la tutelle
	Elaborer le plan de formation et lancer l'appel d'offres		X			SG, Maire		X		
	Assurer la préparation matérielle et logistique		X	X	X	SG, Comptable matières, Maire		X		
	Suivre la réalisation de la formation		X			SG, Maire		X		
Mettre à la disposition des conseillers des textes régissant leurs attributions	Constituer le recueil des textes	01 recueil de textes est disponible pour chaque conseiller	X	X	X	Adjoints au Maire	X			Services de la préfecture
	Multiplier et distribuer le recueil aux conseillers		X	X	X	SG, Maire	X			
Organiser des sessions de formation du personnel	Intégrer l'action dans le budget communal	Chaque chef de service/bureau participe à une formation technique	X	X	X	Maires et conseillers	X			ONG
	Elaborer le plan de formation et lancer l'appel d'offres		X			SG, Maire		X	X	
	Assurer la préparation matérielle et logistique		X	X	X	SG, Comptable matières, Maire		X	X	
	Suivre la réalisation de la formation		X			SG, Maire		X	X	
Recruter du personnel qualifié	Identifier les postes non effectifs	-Le profil du personnel et l'organisation des services sont conformes à celui proposé par l'arrêté 00136	X			SG, Maire	X			Services de la préfecture
	Intégrer l'action dans le budget communal		X	X	X	Maires et conseillers	X			
	Organiser les tests et entretiens d'embauche		X	X	X	SG, Maire, Adjoints,		X		
Réhabiliter le marché de Loum et construire au moins un nouveau marché dans les localités de l'arrondissement pour rentabiliser	Intégrer l'action dans le budget communal	Un plan d'aménagement du marché de Loum et un plan de construction	X	X	X	Maires et conseillers	X			FEICOM
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Maire et SG		X	X	
	Suivre la réalisation du plan		X	X		Service technique		X	X	

Activités	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
davantage les recettes de la Commune	Diffuser le plan auprès des commerçants	est disponible				commission grands travaux				
Organiser la gestion et l'exploitation de la carrière	Elaborer le document de profil de l'organe	Un organe de gestion des infrastructures à caractère culturel, sportif et/ou touristique est créé et opérationnel	X	X		Maire et Chargé des affaires culturelles	X	X		
	Elaborer et diffuser l'arrêté municipal de l'organisation de la gestion de la carrière		X	X				X		
Mobiliser plus de partenaires autour des solutions aux problèmes de développement au niveau communal	Constituer un répertoire des partenaires investis dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable	-Un répertoire des partenaires potentiels est disponible	X	X	X	Chargé des études, Maire	X			
	Prendre contact avec les partenaires identifiés / Répondre aux appels d'offres	-Les partenaires répertoriés sont rencontrés / les dossiers de réponse aux appels d'offres sont constitués et déposés	X	X	X		X	X		
Equiper tous les services communaux en ordinateurs, en mobiliers et matériel de bureaux. Mettre en réseau le système informatique de la Commune	Intégrer l'action dans le budget communal	Chaque bureau dispose d'un ordinateur et d'un climatiseur	X	X	X	Maire et conseillers		X		FEICOM
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Exécutif communal			X	
	Elaborer un manuel de gestion du parc informatique		X	X	X	SG, Comptable matières			X	
Recenser tous les organes, programmes et projets de développement potentiellement utiles pour la Commune	Constituer un répertoire des projets et programmes intervenant dans des domaines pertinents pour la Commune	-Un répertoire des projets et programmes est disponible	X	X	X	SG, RM, Chargé des études	X			Sectoriels
	Formaliser la collaboration avec chaque programme pertinent pour la Commune	-Un protocole de collaboration est signé avec chaque projet / programme pertinent	X	X	X	SG, Maire, Adjoints	X	X		
Collaborer avec les différentes communes voisines	Définir les axes de collaboration éventuelle avec les autres communes	-03 communes sont approchées -Des projets communs	X	X		Maire, Adjoints, SG, Chargé d'études	X			CVUC Préfecture ONG

Activités	Tâches	Indicateurs	Ressources			Responsables	Période de réalisation			Partenaires
			H	M	F		An 1	An 2	An 3	
	Prendre contact et échanger avec les communes identifiées	avec d'autres communes sont conçus	X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études	X	X	X	
	Identifier les domaines de collaboration et définir les stratégies de leur mise en œuvre		X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études	X	X	X	
	Mettre en œuvre des actions communes		X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études	X	X	X	
Concevoir le site web de la Commune	Soumettre l'action au conseil municipal	01 site Web est créé	X	X	X	Maire et conseillers	X			ONG, FEICOM
	Intégrer l'action dans le budget communal		X	X	X	Maire et SG		X		
	Lancer l'appel d'offres		X	X	X	Exécutif communal		X		
	Suivi des travaux		X	X	X	Service technique et commission des grands travaux		X		
Rendre opérationnel le jumelage avec la commune Hérouville Saint-Clair de France	Concrétiser la première convention signée avec la commune Hérouville Saint-Clair de France	Le jumelage est renforcé	X	X	X	Exécutif communal	X			ONG, CVUC
	Identifier d'autres domaines de collaboration et définir les stratégies de leur mise en œuvre		X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études	X	X		
	Proposer d'autres axes de collaboration		X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études		X		
	Mettre en œuvre des actions communes		X	X	X	Maire, Adjoint, SG, Chargé d'études		X	X	
Préparer des projets de développement à présenter aux opérateurs économiques	Constituer une banque d'idées de projets	10 idées de projets à développer sont identifiées et élaborées	X	X		Chargé d'études	X	X	X	ONG Sectoriels

4.2. PRINCIPAUX PROBLEMES ET BESOINS IDENTIFIES ET CONSOLIDES PAR SECTEUR

Tableau 14 : Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
Secteur : Agriculture Problème : Faible productivité agricole		
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état des pistes de collecte et d'évacuation des produits agricoles - Faible niveau organisationnel des producteurs - Insuffisance d'encadrement technique - Absence d'un marché à vocation agricole - Absence des structures de stockage - Manque de conseil à la commercialisation - Mauvais traitement des produits destinés à la commercialisation. - Accès limité aux semences améliorées et intrants agricoles - Difficultés de commercialisation des produits agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu des producteurs - Pauvreté - Importantes pertes post récoltes - Braderie des produits aux rares acheteurs (cacao, café) - Faible développement du secteur agricole - Augmentation du taux de chômage - Découragement dans les pratiques agricoles - Réduction des opportunités d'emploi - Insuffisance des denrées alimentaires - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de marché périodique de vivres (LCG& Boneko, Ngondo) - Four à sécher moderne Cacao (04 Badjoki, 04 LCG & Boneko, 03 Ngondo, 04 Mabombe) - Pressoir à huile (03 LCG&Boneko, Bona oh) - Sensibilisation des planteurs à la Création de GIC agricole(02 Bonadam2& Bwanibwa, 05 Bonalebe, Ngondo, Mabombe, Bonkeng) - Poste agricole(LCG, Bonadam2, Bwanibwa, Balondo LCie&KM99, Ngondo, Mabombe) - séances d'encadrement / formation des agriculteurs - magasin de stockage des produits agricoles (Mabombe, Ngondo, Loum Chantier Gare et Boneko,) - Financement des activités agricoles - Acquisition des produits phytosanitaires, engrais et semences améliorées, plants de cacao, palmier à huile et de café
Secteur : Elevage, pêche et industrie animale Problème : Faible productivité animale et halieutique		
<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement technique des éleveurs - Faible organisation des éleveurs - insuffisance de suivi sanitaire des bêtes - Faible accès aux intrants et matériels d'élevage - Absence d'activités piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des opportunités de revenus pour les habitants - Vulnérabilité face aux épidémies et maladies régulières du bétail - Forte mortalité du bétail - Découragement des éleveurs - Abandon de l'élevage et de la pêche - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - couverture régulière du service vétérinaire (Badjoki, Bonadam Ngondo, Balondo, Babong, Bonalébé) - Organisation des éleveurs (Badjoki, Bonadam, Babong, Bonalébé, Balondo) - Etang de poisson (Espace urbain, Balondo, Bonalébé, Mabombe, Babon, Badjoki et autres zones potentiels) - Encadrement et formation (tous les villages et zone urbaine) - Besoin de provendes (tous les villages et zone urbaine)
Secteur : Domaines et affaires foncières (MINDAF) Problème : Difficulté à bien gérer le potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune d'arrondissement de Loum		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisante utilisation des titres fonciers sur la quasi-totalité des propriétés foncières - Faible matérialisation des limites de terres entre Villages et entre propriétés - Faible niveau de connaissance des procédures d'obtention du titre foncier. - Mauvaise foi de certains propriétaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits fonciers fréquents entre les Villages et entre les populations - Faible développement des activités nécessitant la ressource foncière - Ventes illicites des terrains - Réduction des terres cultivables - Exode rural des jeunes - Perte de l'esprit de solidarité communautaire - Pertes en vies humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Titre foncier (tous les villages et zone urbaine) - Besoin de terres (Bonalebe, Bonadam II et Bwanibwa)

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
Secteur : Développement urbain et habitat (MINDUH) Problème : Précarité de l'habitat		
<ul style="list-style-type: none"> - Délabrement rapide des habitations (Propension à construire en matériaux provisoires) - Approvisionnement difficile en matériaux de construction - Absence de latrines et pratique de la défécation à l'air libre - Absence de plan d'aménagement dans l'espace urbain de Loum - Absence de comité d'hygiène et assainissement - Mauvaise gestion des déchets - Faible niveau de connaissance des méthodes simples d'assainissement - Absence d'un plan d'assainissement des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité des concessions - Faible résistance aux intempéries - Pertes financières - Faible résistance aux intempéries - Pollution des cours d'eau et de la nappe phréatique - Prolifération des moustiques et des maladies - Mauvaises conditions de vie dans le village - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction en matériaux provisoire et pas de plan d'urbanisation (Balondo, Loum Chantier gare et Boneko Bonadam II et Bwanibwa, Badjoki, Salaka, Ngondo, Mabombe, Bonadam Bonalebe, Bonabome) - Sensibilisation de la population (tous les villages et la zone urbaine) - pas d'espace habitable (Tous les villages, Loum Chantier gare et Boneko et l'espace urbain)
Secteur : Environnement et protection de la nature (MINEP) Problème : Dégradation progressive de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des arbres - Exploitation abusive de la forêt et de la faune Mauvaise gestion des déchets ménagers et hospitaliers Faible conscience de la nécessité de la protection de la nature et l'environnement Insuffisance de mesures de préservation de l'environnement Ignorance de méthodes de recyclage Envahissement du cours d'eau par la jacinthe 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition des espèces animales et végétales - Insalubrité - Prolifération des moustiques et des vecteurs des maladies et pollution visuelle - Destruction de la chaussée. faible mouvement des personnes et des biens. - La population de la ville est exposée aux maladies de tout genre. - Changement climatique (perturbation du climat) - Obstruction des voies d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation régulier des populations de la ville et environs sur l'hygiène et la salubrité, réorganiser les comités de propreté dans les quartiers. Acquérir 60 bacs à ordures (tous les villages et la zone urbaine) - Renforcer de 02 hommes chaque comité de vigilance des forêts (tous les villages et la zone urbaine) - Planter 1500 arbres dans l'espace urbain (zone urbaine) - Planter les arbres de protection/couverture sur les zones de fortes pentes et les zones d'éboulement (tous les villages et la zone urbaine) -Reboiser les réserves existantes - Equiper le personnel manipulant les déchets, des équipements de protection individuel - Equiper l'hôpital et les centres de santé des incinérateurs - Créer une décharge contrôle pour les ordures ménagères - Aménager les toilettes publiques dans les sites populaires (marchés, écoles, églises et centre ville)
Secteur : Forêts et faune (MINFOF) Problème : Difficulté de préservation de la forêt et de la faune		
<ul style="list-style-type: none"> - Forte réduction du couvert végétal suite à une forte expansion agricole - Préservation insuffisante de la réserve forestière - Faible dynamisme du comité de vigilance - Utilisation excessive du bois - Absence de pépinière forestière - Ignorance de l'impact de l'exploitation forestière sur la dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction progressive de la forêt - Destruction des habitats des animaux - Infiltration clandestine des exploitants - Rareté/Disparition des espèces végétales (y compris les PFNL) et animales Diminution du couvert végétal 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation (Tous Les villages ou il ya la forêt) - Organisation des communautés (Badjoki, Salaka, Ngondo, Bonalebe, Balondo, Loum Cie + Km9, Babong, Reserve forestière de Loum) - Pépinière forestière (Bonkeng, Mabombe, Loum et autres localités urbaines)

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
Secteur : Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre (MINATD) Problème : Faible couverture de l'espace communal par les services de l'administration territoriale		
<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture de l'espace communal par les services de sécurité - Faible couverture de l'espace communal par les services d'état civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité grandissante - Présence de population sans acte de naissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de police (tous les villages et la zone urbaine) - Comité de vigilance (05) (Salaka, Mabombe, Ngondo, Balondo, LCG + Boneko, Loum Cie+ Km 99) - Centre spécial d'état civil (Badjoki, Mabombe, Ngondo, Balondo, Bonadam II et Bwanibwa, LCG + Boneko)
Secteur : Education de base (MINEDUB) Problème : Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des enseignants - Insuffisance d'écoles maternelles - Insuffisance d'écoles primaires - Insuffisance d'infrastructures et d'équipements au sein de l'école - Insuffisance de salle de classe - Dégradation des bâtiments de l'école primaire - Faible fonctionnement de l'APEE 	<ul style="list-style-type: none"> - Jumelage des salles de classes - Mauvais suivi et contrôle des élèves - Surcharge des enseignants - Sureffectifs des élèves dans les salles de classe - Faible couverture des programmes scolaires - Sous scolarisation - Début tardif de l'école chez les enfants - Marche sur de longues distances - Manque d'épanouissement des élèves - Faible développement des activités sportives au sein de l'école - Exposition des élèves aux intempéries - Exode des élèves vers les villes (exemple : Babong) - Effectifs pléthoriques dans certaines localités - Salles de classe inconfortables aux élèves et aux enseignants - Déperdition scolaire. - Mariages précoces. - Prostitution des jeunes filles avec des risques de contamination au VIH et aux IST. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole maternelle (Salaka & Nkong Mbassi, Mabombe(Bilingue), Ngondo, Badjoki, BonadamII & Bwanibwa, Balondo(Bilingue), Bonalebe) - Ecole primaire (BonadamII & Bwanibwa, Mabombé, Nkombi II,) - Blocs administratifs(Salaka) - 72 Salles de classe(04 Badjoki, 03 Salaka, 03 Loum Cie&Km99, 01 école maternelle bilingue, 01 école maternelle Bonkeng, 01 école maternelle Loum Cnie, 01 école maternelle Loum chantier gare, 01 Loum ville G1, 01 Loum ville G2, 06 EP sanda I, 10 EP sanda II, 06 EP sanda III, 03 EP Nkombi II, 08 EP Loum Cnie, 10 EP Bilingue, 13 EP Ngodi) - Tables bancs ((20) Bonalebe, 110 EP sanda I, 105 EP sanda II, 90 EP sanda III, 30 EP Nkombi II, 110 EP Bonkeng, 109 EP Loum Cnie, 107 EP Bilingue, 193 EP Ngodi) - Bureau de maitre (01 école maternelle bilingue, 01 école maternelle Bonkeng, 01 école maternelle Loum Cnie, 01 école maternelle Loum chantier gare, 01 Loum ville G1, 01 Loum ville G2) - Points d'eau (Salaka /Ngondo, Mabombe, Ngondo, Bonalebe, Loum Cie&Km99, 01 école maternelle Bonkeng, 1 école maternelle Loum Cnie, 01 école maternelle Loum chantier gare, 01 Loum ville G1, 01 Loum ville G2, EP sanda I, EP sanda II, EP sanda III, EP Nkombi II, EP Bonkeng, EP Loum Cnie, EP Loum Ch gare, EP Bilingue, EP Km99, EP Ngodi) - Latrines (Salaka/Ngondo, Mabombe, Ngondo, Bonalebe, Loum Cie&Km99, 01 école maternelle Bonkeng, 1 école maternelle Loum Cnie, 01 école maternelle Loum chantier gare, 01 Loum ville G1, 01 Loum ville G2, EP sanda I, EP sanda II, EP sanda III, EP Nkombi II, EP Bonkeng, EP Loum Cnie, EP Loum Ch gare, EP Bilingue, EP Km99, EP Ngodi) - Clôtures (Salaka/Ngondo, Mabombe, Ngondo, Bonalebe, Loum Cie&Km99, 01 école maternelle Bonkeng, 1 école maternelle Loum Cnie, 01 école

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
		<ul style="list-style-type: none"> maternelle Loum chantier gare, 01Loum ville G1, 01Loum ville G2, EP sanda I, EP sanda II, EP sanda III, EP Nkombi II, EP Bonkeng, EP Loum Cnie, EP Loum Ch gare, EP Bilingue, EP Km99, EP Ngodi) - Aires de jeux (Salaka/Ngondo, Mabombe, Ngondo, Bonalebe, Loum Cie&Km99, 01école maternelle Bonkeng, 1école maternelle Loum Cnie, 01école maternelle Loum chantier gare, 01Loum ville G1, 01Loum ville G2, EP sanda I, EP sanda II, EP sanda III, EP Nkombi II, EP Bonkeng, EP Loum Cnie, EP Loum Ch gare, EP Bilingue, EP Km99, EP Ngodi) - Arbres (Salaka/Ngondo, Mabombe, Ngondo, 01école maternelle Bonkeng 01école maternelle Loum chantier gare, 01Loum ville G1, 01Loum ville G2, EP sanda III, EP Nkombi II, EP Bonkeng, EP Ngodi) - Bibliothèque et centre multimédia (Loum chantier gare&Boneko, 01école maternelle Bonkeng, EP Bilingue, EP Ngodi) - Electricité (Loum Cie&Km99, école maternelle Loum Cnie, 01école maternelle Loum chantier gare, 01Loum ville G1, 01Loum ville G2, EP Bonkeng, EP Loum Cnie)
<p>Secteur : Enseignements secondaires (MINESEC) Problème : difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de bâtiment - Insuffisance de salle de classe - Insuffisance d'équipement des ateliers et laboratoires - Insuffisance d'enseignants - Insuffisance de matériel didactique - Absence de bibliothèque - Insuffisance d'infrastructure d'accompagnement (clôture, air de jeux, - 	<ul style="list-style-type: none"> - Non couverture du programme scolaire - Faible taux de réussite scolaire - Sous scolarisation - Exode rural - Abandon précoce des études - Pratique répandue de l'école buissonnière - Délinquance - Vol - Prostitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissements secondaires (Bonadam II, Zone urbaine, L Cie + Km 99, Extension en lycée des C.E.S bilingue complet Manengwassa, CES de Loum chantier gare et CES de Babong, C.E.S bilingue complet Manengwassa/ site disponible (avec 08 salles de classe, 01 bloc administratif, 200 Table-Bancs)) - Salles de classe (06) (04Lycée de Loum, 02Lycée technique) - Bloc administratif (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Salle multimédia (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Bibliothèque (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Laboratoire (02) (Lycée de Loum, Lycée technique) - Atelier(équipement) (04) (Lycée technique) - Tables bancs (770) (355Lycée de Loum, 165Lycée technique, 200CES de Loum chantier gare, 50CES de Babong) - Points d'eau (08) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Latrines (08) (Lycée de Loum, Lycée

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
		<ul style="list-style-type: none"> technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Clôtures (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Aires de jeux (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Infirmerie (04) (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Arbres (Lycée de Loum, Lycée technique, CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Electricité (02) (CES de Loum chantier gare, CES de Babong) - Enseignants (40) (10Lycée de Loum, 14 Lycée technique, 06CES de Loum chantier gare, 04CES de Babong, 10C.E.S bilingue complet Manengwassa)
<p>Secteur : Enseignement supérieur (MINESUP)</p> <p>Problème : <i>Faible accès à l'enseignement supérieur</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structure d'enseignement supérieur dans l'espace communal - Manque de moyens financiers pour faire face aux frais des études - Absence de système d'orientation des jeunes bacheliers - Absence de système d'appui aux étudiants originaires de l'arrondissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Exode rural - Interruption des cursus - Oisiveté - Délinquance et exposition à l'alcoolisme et aux drogues 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux jeunes bacheliers et étudiants de la Commune (Tous les villages + espace urbain)
<p>Secteur : Santé (MINSANTE)</p> <p>Problème : <i>Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité</i></p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de centres de santé - Personnel insuffisant - Faible équipement des centres de santé et Mauvais état des équipements acquis - Faible disponibilité des médicaments - Mauvais état des bâtiments - Faible capacité d'accueil des CSI en termes d'hospitalisation et de prise en charge - Litige foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé des produits et médicaments - Augmentation du taux de morbidité de la population - Dégradation de l'état de la santé des populations - Faible taux de fréquentation des formations sanitaires - Recrudescence des maladies - Evacuations à risque vers l'hôpital de district de Loum - Pertes en vies humaines - Vulnérabilité des populations - Faible suivi des malades - Achat des médicaments douteux - Prise en charge tardive des malades - Recours de la population aux charlatans - Dépenses supplémentaires en frais de transportExpansion de la pratique de l'automédication 	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de santé : (Bonkeng :site disponible, Mabombe, 04 Zone Urbaine) - Refection & upgrade (CSI Badjoki /Babong, CSE (Bonalebe, Balondo) - Bâtiments : (02Administration du district ; site derrière la morgue municipale, 05 CSI manengwassa, 02Hôpital de district, 02CSI Loum chtier, 02CSI Badjoki /Babong, CSE (Bonalebe, Balondo) - Personnel : Médecins, IDE, IB, AS, autres (Loum I, Loum II, Hôpital de district, Badjoki /Babong, Bonalebe, Balondo et ceux en création) - Trousses d'accouchement (LoumI, LoumII, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo et ceux en création) - Table d'accouchement (Loum I, Loum II, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo et ceux en création) - Radiologie (service) (Hôpital de district, CSI manengwassa) - Laboratoire (Loum I, Loum II, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo et ceux en création) - Réfrigérateurs (Loum I, Loum II, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo et

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
		<ul style="list-style-type: none"> - ceux en création) - Lits hospitalisation (Loum I, Loum II, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo et ceux en création) - Energie électrique solaire : CSI & CSE (Badjoki, Bonalebe, Balondo) - Médicaments et produits médicaux (LoumI, LoumII, Hôpital de district, Babong, Bonalebe, Balondo) - Sensibilisation et formation des populations : Bonkeng (Bona Oh, Bona Ollo Et Bonambome), Bonalebe, Mabombe, Babong et Ngondo, Badjoki, Balondo, Nkong Mbassi et Salaka, Bonadam Babong, Bwanibwa et Bonadam li, Loum Chantier Gare et Boneko, Loum Chantier Compagnie et PK99 et Zone Urbaine
<p>Secteur : Eau Problème : difficulté d'accès à l'eau potable</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de points d'eau potable - Faible niveau de maîtrise des techniques de traitement de l'eau à domicile - Points d'eau en mauvais état de fonctionnement - Mauvais état du réseau CDE - absence du réseau d'eau dans les quartiers périphériques de Loum ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation des eaux douteuses - Dépenses supplémentaires pour l'accès à d'autres sources d'approvisionnement - Prolifération de maladies hydriques - Dépenses financières pour soins de santé - Pertes en vies humaines - Faible alimentation en eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - 12 bornes fontaines à refectonner (abbatoire02, indépendance, Ndime, K99, Manengwassa02, Ngodi vers garage diesel, Nkombi, ndimé, Kitcho, route Bakossi, Loum chantier gare) - 1000 m de réseau d'eau CDE à réhabiliter : Du pont Mbété à Bonkeng (1000m) - Extension du réseau CDE (Loum Chantier gare, Boneko (château d'eau), Bonkeng, Ngodi 3, Mpondo, Marché macabo) - Organisation de la communauté (Dans les quartiers de la Zone Urbaine et tous les villages) - Forages (Badjoki (2), Salaka (4) Mabombe (4.) Ngondo (2) Balondo: (2) + dépanage 1 - Boneko (1)) - Aménagement des sources (Badjoki, Ngondo , carrefour Clément, roge et goumba)
<p>Secteur : Energie Problème : difficulté d'accès à l'énergie électrique de qualité</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - absence du réseau AES-SONEL - Coupures et baisses de tension intempestives - Faible éclairage public - Fourniture du courant monophasé - Panne fréquente sur le transformateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Destructions des appareils - Conservation difficile des produits - Précarité des infrastructures électriques - Faible réalisation des activités liées à l'utilisation de l'énergie électrique - Faible développement des activités économiques - Insécurité publique dans la nuit - Dépenses supplémentaires pour accès aux autres sources d'énergies - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture en réseaux électrique (Badjoki, Salaka, Nkong Mbassi, Ngondo, Balondo, Bonalebe, BonadamII, Bwanibwa, Bonadam babong, Mabombe: raccordement Loum Chantier Gare : à Kangué, Libreville, goumba, Boneko-LCG (24km) raccordement) - Réduction des coupures et baisse de tension (Tout l'espace urbain) - Eclairage public (Tout l'espace urbain) - Guichet de paiement (Tout l'espace urbain)

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
Secteur : Travaux publics (MINTP)		
Problème : Difficulté de déplacement dans la quasi-totalité des Villages		
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la route, des pistes de collecte et des ouvrages d'art - Faible entretien des routes - Faible fonctionnement des comités de route - Mauvaise canalisation des eaux de pluies 	<ul style="list-style-type: none"> - Inondation des voies de circulation - Rareté des moyens de transport - Difficultés de déplacement - Difficultés d'évacuation des produits agricoles. - Non exploitation des carrières de sables de Babong. - Difficultés d'évacuation des malades vers l'hôpital de district. - Difficulté d'exploitation des bambous de chine à Babong. 	<ul style="list-style-type: none"> - refection des axes bitumés (non livrés) : Carrefour Tombel – Total (1200m), Permanence du parti – Carrefour Pantha(1200m), Sous-manguier – Sous-préfecture (1500m) - National N°16 : Loum – Mabombe(14km), Pont Djadja – Ntabako(14km) - Reprofilage des axes(Ouverture des caniveaux) : Pont simorides – Carrefour Bonkeng (800m), Carrefour Bonkeng – Boneko (10 000m), Loum chantier gare – Boneko (6000m), Carrefour Ngodi – Manengwassa (250m), Carrefour St pierre&paul – Kombi II(250m), Carrefour chomé – EP Sanda Oumarou Place de l'indépendance – Carrefour PMI(250m), Carrefour Ngodi – permanence Carrefour permanence – Carrefour pantha (300m), Carrefour Jean le Fils – Carrefour permanence (300m), Carrefour commissariat – Usine Demou (Nkombi III) (500m), Carrefour Lycée technique – Carrefour permanence (100m), Mabombe – Balondo (8km), Balondo – Bonadam II/Bwanibwa (2km), Ngondo – Salaka (2km), Balondo – Bonadam BabongBonadam Babong – Bonalébé (4km), Bonadam Babong – Ngondo (5km), Ngondo – Badjoki (5km), - Ponts : 02 ponts sur l'axe Carrefour Bonkeng – Boneko, 02 ponts sur l'axe Loum chantier gare – Boneko, 01 ponts sur l'axe Balondo – BonadamII, 01 ponts sur l'axe Bonadam Babong – Bonalébé, Pont Mabombé, Pont Badjoki, Pont Mbété1, Pont Mbété2, - Redresser affessement sur l'axe Mabombe – Balondo (80m) - Pose des buses : Loum chantier gare – Boneko, Carrefour Bonkeng – Boneko, Loum Cie – Km99, Loum Cie – Km99. - Equipement des comités de route en matériel de curage :Comités des quartiers urbains, Bonkeng (Bona Oh, Bona Ollo Et Bonambome), Bonalebe, Mabombe, Babong et Ngondo, Badjoki, Balondo, Nkong Mbassi et Salaka, Bonadam Babong, Bwanibwa et Bonadam li, Loum Chantier Gare et Boneko, Loum Chantier Compagnie et PK99
Secteur : Affaires sociales (MINAS)		
Problème : Difficulté d'accès aux services sociaux de qualité		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisante organisation - Faible encadrement sanitaire des personnes âgées - Absence de système d'encadrement et d'insertion des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des personnes vulnérables aux maladies et à l'isolement - Faible autonomisation des personnes vulnérables - Faible niveau de connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement des personnes vulnérables (tous les villages et les zones urbaines) - Réinsertion des handicapés (tous les villages et les zones urbaines) - Organisation des personnes handicapées (tous les villages et les zones urbaines)

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de matériel pour personnes handicapées - Absence d'associations des personnes vulnérables 	des droits des personnes vulnérables	
Secteur : Promotion de la femme et de la famille (MINPROFF)		
Problème : Faible épanouissement de la femme et de la jeune fille		
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un centre de promotion de la femme et de la famille - Faible niveau d'alphabétisation des femmes - Absence de structure de formation professionnelle des femmes - Faible accès des femmes à la terre et au processus prise de décision - insuffisance d'appuis financiers au profit des AGR des femmes - Faible niveau de connaissance des droits de la femme par la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme - Faible autonomie financière et foncière des femmes - Forte présence d'unions libres - Vagabondage de la jeune fille - Grossesses précoces - Fragilité de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des femmes (tous les villages et les zones urbaines) - Sensibilisation de la population (tous les villages et les zones urbaines) - Encadrement, appui techniques et formation des femmes (tous les villages et les zones urbaines)
Secteur : Jeunesse (MINJEUN)		
Problème : Faible épanouissement des jeunes		
<ul style="list-style-type: none"> - Rareté des opportunités d'emploi - Faible organisation des jeunes - Insuffisance de points de loisirs et divertissements - Faible accès aux financements pour la réalisation d'activités génératrices de revenus - Absence d'un centre multifonctionnel des jeunes et manque de formation professionnelle - Faible niveau de connaissance des opportunités existantes par les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage des jeunes - Délinquance juvénile - Insécurité - Vagabondage - Sexualité précoce - Toxicomanie - Prostitution - Exposition aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/SIDA - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Point de loisirs (Badjoki, Ngondo II, Bonadam II et Bwanibwa) - Organisation des jeunes (Badjoki, Mabombe, Bonadam, Balondo, Bonadam II et Bwanibwa, L 1poste au Loum Cie + Km 99, Salaka) - Centre multimédia des jeunes (Tous les villages et espace urbain)
Secteur : Sports et éducation physique (MINSEP)		
Problème : Faible développement des activités sportives et d'éducation physique		
<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance d'aires de jeu et d'infrastructures sportives - faible entretien des aires de jeux - insuffisance d'une structure d'encadrement des jeunes sportifs - Faible diversification des activités sportives - Insuffisance de compétitions sportives 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de divertissement des jeunes - Absence d'animation dans les Villages - Oisiveté - Vagabondage des jeunes - Délinquance juvénile - Perte des talents des jeunes - Absence d'opportunités - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation de l'équipe de football (Tous les villages et l'espace urbain) - Aires de jeux (Tous les villages et l'espace urbain) - Animation sportive permanente (Loum chantier gare + Boneko, Loum Cie, Km 99 espace urbain) - Instaurer une journée de sport de masse (Tous les villages et l'espace urbain) - Sensibiliser la population sur les bienfaits du sport (Tous les villages et l'espace urbain) - Construire et équiper un parcours vita
Secteur : Transport (MINTRANS)		
Problème : Difficultés d'accès aux moyens de transport		
<ul style="list-style-type: none"> - Gare routière inadéquate - Insuffisance de moyens de transport - Mauvais état de la route - Faible organisation des transporteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible déplacement des populations - Difficultés de déplacement en temps de pluies - Isolement des populations - Insécurité routière - Accidents de la circulation - Difficile écoulement des produits - Difficulté d'approvisionnement en produits de base - Pertes des biens/marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de transport (Babong Badjoki, Salaka, Bonalebe, Bonadam II et Bwanibwa, Boneko, Mabombe Balondo) - Organisation et conception du management de la Gare routière (Babong Badjoki, Salaka, Bonalebe, Bonadam II et Bwanibwa, Boneko, Mabombe Balondo) - Organisation des transporteurs (zone urbaine, Bonadam, Bonkeng)

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement des activités commerciales - Coût élevé du transport - Enclavement progressif des Villages 	
Secteur : Emploi et formation professionnelle (MINEFOP)		
Problème : Difficulté d'insertion professionnelle des jeunes		
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structure d'encadrement et de formation aux petits métiers - Absence de centre de formation, professionnel au Village - Absence d'opportunités et de projets d'emplois - insuffisance de structure de formation et absence des services déconcentrés du MINEFOP 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux élevé du chômage chez les jeunes - Oisiveté - Délinquance et exposition à l'alcoolisme et aux drogues 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation professionnelle (Salaka, Mabombe, Ngondo, Bonadam I, Balondo, Bonadam II et Bwanibwa, Boneko, Bonalebe (SAR) Balondo, Loum Cie (ferme école), 01 zone urbaine) - Salles de classe (05SAR/SM de Loum, 03SAR/SM de Babong) - Bloc administratif (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Ateliers (équipement) (60SAR/SM de Loum, 25SAR/SM de Babong) - Tables bancs (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Points d'eau (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Latrines (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Clôtures (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Aires de jeux (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Infirmerie (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Arbres (SAR/SM de Loum, SAR/SM de Babong) - Electricité (06SAR/SM de Loum, 03SAR/SM de Babong) - Formateur qualifié (06SAR/SM de Loum, 03SAR/SM de Babong)
Secteur : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat (MINPMEESA)		
Problème : Faible développement des petites entreprises locales		
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'appui technique et financier aux acteurs du secteur informel - Faible développement des petites entreprises artisanales dans les Villages - Absence de foire agricole et artisanale - Absence de centre de formation sur les métiers de l'artisanat - Faible organisation des paysans et artisans 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des opportunités d'emplois - Faible vulgarisation des produits de l'artisanat local - Faible transformation des produits agricoles - Difficile écoulement des produits - Perte d'opportunités d'accroissement des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique des petits entrepreneurs (Bonadam II et Bwanibwa, Loum chantier gare + Boneko, Km 99, Loum Cie) - Appui financier aux petits entrepreneurs et aux artisans (Mabombe, Ngondo, Bonadam, Balondo, Badjoki, Bonadam II et Bwanibwa, Bonalebe) - Valorisation des matières artisanales (Badjoki Salaka, Bonadam, Balondo, Bonadam II et Bwanibwa, Loum chantier gare + Boneko, Km 99, Loum Cie)
Secteur : Recherche scientifique et innovations (MINRESI)		
Problème : Faible utilisation des résultats de la recherche		
<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'encadrement sur les techniques de transformation et de conditionnement des produits agricoles et forestiers - Absence d'encadrement des populations sur des techniques spécifiques aux activités locales - Absence des structures de recherche - Insuffisance d'informations sur les résultats de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de recensement du potentiel médicinal des plantes locales - Exploitation rudimentaire du potentiel agricole et floristique - Faible productivité agricole - Perte d'opportunités d'accroissement des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des plantes médicinales (Loum Cie+ Km 99 espace urbain Bonkeng) - Structure de recherche agricole (Loum Chantier gare et Boneko, Bonalebe, Bonadam, Salaka, Ngondo, Bonkeng, Bonalebe, mabombe, Balondo, Bonadam II et Bwanibwa) - Vulgarisation des techniques modernes de production (Tous les villages et

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
- Absence des structures de vente et de promotion des engrais et semences améliorées		l'espace urbain)
Secteur : Tourisme (MINTOUR)		
Problème : Faible développement de l'activité touristique		
- Non aménagement des sites touristiques - Insuffisance d'infrastructures hôtelières de qualité - Faible développement des activités culturelles dans les Villages (absence de festivals médiatisés) - Mauvais état des routes	- Destruction des sites touristiques - Perte d'opportunités d'emploi - Faible développement des activités économiques	- Aménagement de 07 sites touristiques, Construction de l'office de tourisme (Mabombe, Balondo (identification et création) Bonadam II et Bwanibwa, Bonkeng, Loum Chantier Gare+ Boneko (2) Salaka (réserve forestière)) - Comité de gestion des sites touristiques (Bonadam II, Ngondo, Badjoki, Bonalebe) - Infrastructures hôtelières (Loum Chantier Gare -Bonalebe espace urbain)
Secteur : Culture (MINCULT)		
Problème : Faible développement des activités culturelles		
- Absence de foyers culturels/cases communautaires - Faible valorisation / vulgarisation des activités culturelles - insuffisance d'associations culturelles actives - Insuffisance de festivals locaux et manifestations culturelles	- Faible transmission des valeurs culturelles - Perte progressive de l'identité culturelle - Pertes d'opportunités d'emploi et d'accroissement des revenus - Disparition des valeurs culturelles - Désintérêt des jeunes de la culture locale - Acculturation des jeunes - Abandon des danses traditionnelles et autres valeurs culturelles	- Culture viable (tous les villages et zones urbaines) - Manifestation et espace culturels (tous les villages et zones urbaines) - foyer culturel/case communautaire (tous les villages et zones urbaines)
Secteur : Industrie, Mines et Développement Technologique (MINIMIDT)		
Problème : Faible développement de l'exploitation de la carrière de pouzzolane et des carrières de sable		
- insuffisante valorisation de la carrière de pouzzolane - Inexploitation de 03 carrières de sable	- Faible rendement des carrières - Perte d'opportunités d'emplois	- Inventaire du potentiel minier local (tous les villages et zones urbaines) - Organisation de l'exploitation des carrières de pouzzolane de pierre et de sable (tous les villages et zones urbaines) -
Secteur : Commerce (MINCOMMERCE)		
Problème : Faible développement des activités commerciales		
- Délabrement des boutiques, des hangars et des comptoirs - Mauvais état des pistes d'évacuation de la production agricole - Insuffisance des infrastructures marchandes et points de vente des produits - Eloignement des marchés et Ravitaillement difficile	- Exode rural. - Faiblesse des revenus des producteurs. - Faiblesse des recettes communales. - Déficit d'investissement pour la commune -	- Marché, Construction des hangars (Loum Cie+ Km 99, Mabombe,Ngondo, Bonkeng Marché Balondo, Bwanibwa et Bonadam II, Badjoki, Loum Chantier Gare+ Boneko - Mabombe,Ngondo, Bonkeng, Salaka à Babong), - Réhabilitation des boutiques (Marché central de Loum (221 boutiques), Marché mondial (15 boutiques), Marché Loum chantier gare (13 boutiques)) - Latrines (Marché central de Loum (08), Marché mondial (04), Marché Loum chantier gare (04) Marché gare routière (04)) - Point d'eau (Marché central de Loum (04), Marché mondial (03), Marché Loum chantier gare (02) Marché gare routière (04))

Principales causes	Principaux effets	Besoins identifiés
		<ul style="list-style-type: none"> - Poste de police (Marché central de Loum (1), Marché mondial (1), Marché Loum chantier gare(1) Marché gare routière (1)) - Bac à ordure (Marché central de Loum (14), Marché mondial (08), Marché Loum chantier gare (06) Marché gare routière (08)) - Hangars - construction (Ngondo , Bonalebe)
Secteur : Postes et Télécommunications (MINPOSTEL)		
Problème : Difficultés d'accès aux réseaux de télécommunication et aux services de poste		
<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau de téléphonique (MTN, ORANGE, CAMTEL) - Télé Centre communautaire de Loum Non opérationnel - Insuffisance du personnel au Bureau de poste - Difficulté d'accès aux villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction d'opportunités d'emploi - Faible développement des activités liées aux télécommunications - Faible réception des signaux - Difficile communication avec l'extérieur et l'intérieur - Isolement / Faible ouverture sur le monde / - Sous information - Coût élevé des communications - Echange difficile des colis et des courriers 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la réceptivité des réseaux téléphoniques (Mabombe, Bonadam II et Bwanibwa, Bonalebe, , Loum Cie+Km 99) - Télé Centre communautaire polyvalent (Mabombe, Bonadam II et Bwanibwa, Bonalebe, , Loum Cie+Km 99) - Besoin en couverture du réseau téléphonique (Babong, Loum Cie+Km 99) - Espace urbain, Badjoki, Salaka, Bonadam, Ngondo)
Secteur : Travail et Sécurité Sociale (MINTSS)		
Problème : Difficulté d'accès à la couverture sociale		
<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture sociale des travailleurs - Faible niveau de connaissance de la CNPS et des autres méthodes de sécurité sociale - Insuffisante sensibilisation pour la mutuelle de santé - Absence de corporations fonctionnelles - Insuffisance de structures d'emploi formel 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de prise en charge - Conditions de travail difficiles - Insécurité sociale - Indigence après la retraite - Endettement - Abandon de l'emploi - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation (Tous les villages et l'espace urbain) - Couverture sociale (Tous les villages et l'espace urbain) - Syndicat des travailleurs (Tous les villages et l'espace urbain)
Secteur : Communication (MINCOM)		
Problème : Difficultés d'accès aux informations		
<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture de l'espace par les signaux de radio et de télévision / CRTV - Absence de kiosque à journal - Absence d'une radio communautaire et d'un journal communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous information des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Réception du signal de radio et de télévision (Salaka, Mabombe, Bonadam II et Bwanibwa, LCG + Boneko) - Radio communautaire (Badjoki, Ngondo à Babong, Bonadam, Espace Urbain, Balondo, Bonalebe LCG + Boneko) - Livraison en presse écrite (Espace urbain, Loum Cie+Km 99, LCG + Boneko) - Tableau d'affichage (Loum Cie+Km 99 espace urbain)

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. VISION ET OBJECTIFS DU PCD

Après le diagnostic réalisé au sein des populations rurales et urbaines, dans l'espace communal entier, dans l'institution et l'atelier de planification, nous pouvons appréhender l'aspiration générale, les défis et ambitions des responsables (Maire, exécutif, Conseillers municipaux, Chefs traditionnels, élites) pour faire de la commune de Loum un endroit où le résident (permanent ou temporaire) est épanoui, la vision de ces responsables est claire :

"Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations locales à travers la promotion participative du développement économique et social "

Cette vision se découvre à travers :

- la facilitation du développement économique (création d'une zone industrielle, développement du partenariat secteur privé et commune, financement des activités de production, initier les activités génératrices de revenus).
- l'amélioration des infrastructures routières sur l'ensemble du territoire de la commune,
- l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures sociales de base à savoir l'eau potable, l'électrification rurale, les soins de santé de qualité, l'enseignement de base et secondaire de qualité, etc.
- la protection de l'environnement et la gestion durable des sols,

Dans une période de trois ans (2013 à 2015), la commune de Loum envisage :

- une institution communale qui fonctionne bien et qui joue véritablement son rôle d'acteur au centre de la dynamique du développement local,
- une institution communale qui dans un partenariat avec le secteur privé et les services déconcentrés de l'Etat présents sur l'espace communal, les populations, œuvrent ensemble pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants,
- un espace géographique où les ressources naturelles existantes sont mieux gérées pour bénéficier au développement de toute la collectivité dans une perspective durable,
- un territoire dans lequel le principe de participation est le maître mot pour tous les acteurs qui interviennent dans le processus de développement.

Sur le long terme

- un espace géographique où l'accès au service social de base (déplacement à l'intérieur et à l'extérieur de la municipalité, accès à l'eau potable, accès à l'énergie électrique, accès aux soins de santé etc) est amélioré de 80%.

Cette vision de développement s'intègre parfaitement dans la vision globale du Cameroun énoncée dans le DSCE ayant pour objectif principal de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Elle est définie par l'ensemble des acteurs à l'œuvre sur le territoire de la commune de Loum et est consignée dans la feuille de route qu'est le Plan Communal de développement.

Le Plan Communal de développement de Loum envisage de :

Doter la Commune d'un document de référence qui définit la vision de développement dans son espace géographique et qui projette les actions à entreprendre à court, moyen et long terme.

Pour atteindre cet objectif il prévoit de:

- Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnel l'institution communale,
- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement dans l'espace géographique de la commune
- Mettre en place un cadre de concertation publique - privée pour la mise en œuvre des activités inscrites dans le document du PCD
- Mettre en place une stratégie de marketing en vue de la vulgarisation du document PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre dudit document PCD.

5.2. CADRE LOGIQUE PAR SECTEUR

1- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR “ AGRICULTURE ”

Problème sectoriel : Faible productivité agricole

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Accroître la productivité et la production agricole	Les augmentations des rendements de 15 à 20% pendant 3ans		Le climat et la pluviométrie sont favorables à la pratique de l'agriculture
Objectifs spécifiques	O₁ : Accroître de façon significative la production agricole	-04 filières agricoles sont organisées-Le tonnage de la production agricole par filière connaît une croissance en nette progression 15% à 20% pendant 3ans	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Le climat et la pluviométrie sont favorables à la pratique de l'agriculture
	O₂ :Améliorer l'encadrement des producteurs	les postes agricoles existant dans la commune de Loum sont plus opérationnels d'ici fin 2014 Six postes agricoles sont construits dans 6 villages dans la commune de Loum d'ici fin 2016 le CEAC est construit d'ici fin 2014		
	O₃ : Faciliter la commercialisation des produits agricoles	-03 magasins de stockages sont opérationnels -12 ventes groupées sont organisées chaque année -Les pertes post récoltes sont réduites d'au moins 20% par an		L'état du réseau routier rend aisés les déplacements au sein de l'espace communal
Résultats attendus	R₁ : 25 unités de production agricole intensive sont opérationnelles	-Au moins 40 GIC agricoles sont fonctionnels -03 unions de GIC sont constituées et sont fonctionnelles -04 filières agricoles sont organisées (autour du manioc, de la pistache, de la banane plantain et du palmier à huile) -Au moins 04 sessions de formation aux techniques de production sont organisées par an au profit de 75 membres des GIC -Un encours de crédit d'au moins 5 000 000 F CFA est mis à la disposition des GIC et unions de GIC chaque année	-Statistiques agricoles de l'arrondissement -Rapports annuels d'activités des GIC -Rapports techniques du DAADER et du DDADER	-Les acteurs chargés de l'encadrement des producteurs jouent pleinement leur rôle
	R₂ : Le CEAC fonctionne dans ses locaux, l'encadrement est plus proche du producteur et possède le moyen pour un rendement optimal	PV de réception des travaux de construction des PA et du CEAC	-Rapports techniques du DAADER et du DDADER -Comptes administratifs	Disponibilité des fonds
	R₃ : 10 unités d'achat vente et/ou de transformation de produits agricoles sont opérationnelles	-03 magasins de stockage sont créés et opérationnels -12 ventes groupées sont organisées chaque année	-Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DDCOMMERCE	Au moins 03 points de vente supplémentaires des produits agricoles sont aménagés

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
A11. Amener les planteurs qui ont les mêmes problèmes à se regrouper et à la création des GIC à travers la sensibilisation	X	X	X	30 GIC x 03 séances de travail x 50 000 F CFA = 4 500 000 FCFA	Les encadreurs techniques du MINADER et de la Commune sont disponibles
A12. Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des GIC organisés	X	X	X	03 sessions de formation x 5 ans x 500 000 F CFA = 7 500 000 F CFA	
A21. Appuyer la demande de la DAADR de Loum pour l'inscription au budget de l'Etat de la construction et l'équipement des postes agricoles dans la commune de Loum et de la construction du CEAC	X	X	X	Gratuit	
A22. Construction Postes agricoles et CEAC (Bonkeng, Loum cie)	X	X	X	105 000 000	
A31. Mettre des crédits de campagne et d'investissement à la portée des GIC	X	X	X	5 000 000 F CFA x 5 ans = 25 000 000 F CFA	

	pour l'accès au matériel et aux intrants par la commune à travers une caisse					
	A32. Construire des (03) magasins de stockage des produits agricoles	X	X	X	25 000 000 F CFA x 3 = 75 000 000 F CFA	
	A33. Appuyer l'organisation des ventes groupées des GIC et unions à travers la sensibilisation	X	X	X	12 ventes groupées x 100 000 F CFA x 5 ans = 6 000 000 F CFA	
	A34. Mécanisation agricole par la mise à la disposition des producteurs agricoles des machines				30 000 000	
	A35. Transformation d'huile de palme, manioc, maïs.				4 500 000	L'état du réseau routier rend aisés les déplacements au sein de l'espace communal
Total					257 500 000 F CFA	

2- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR “ ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES ”

Problème sectoriel :: Faible productivité dans l'élevage, les pêches et l'industrie animale

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Accroître la productivité de l'élevage, la pêche et l'industrie animale			
Objectifs spécifiques	O1. Rapprocher les services publics d'encadrement des éleveurs dans la commune de Loum d'ici fin 2017	3 nouveaux postes zootechniques et vétérinaires créés dans la commune	Texte de création de poste vétérinaire dans la commune à la DDEPIA/Moungo	le CZCSV est opérationnel au sein de l'arrondissement et le climat social favorable La terre disponible pour les activités prévues est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit Le financement est disponible
	O2. Doter la ville de Loum de 2 infrastructures appropriées pour l'industrie animale d'ici fin 2013	Aménager les abattoirs existants en y étendant une boucherie et une unité de plumage de poulet construits dans la ville	PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	
	O3. Promouvoir le développement de tous les types d'élevage dans la commune de Loum d'ici fin 2016	Les appuis apportés à tous les types d'élevage pratiqués dans la commune	Liste des appuis apportés aux éleveurs à la DDEPIA/Moungo	
	O4. Doter la ville de Loum d'une zone de pâturage	Une zone de pâturage d'une superficie de 40 ha créée	Texte de création de la zone de pâturage dans la commune à la DDEPIA/Moungo	
Résultats attendus	R1. 03 postes zootechniques et vétérinaires sont créés et fonctionnent dans la commune de Loum	Texte de création des postes	Décret de création à la DDEPIA/Moungo	La terre disponible pour la création du marché est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit
	R2. Un abattoir moderne, une boucherie moderne et une unité de plumage des poulets sont construits et sont opérationnels dans la commune de Loum	Abattoir, boucherie et unité de plumage des poulets de chairs fonctionnels dans la commune	PV de réception des travaux de réalisation des infrastructures au service technique de la commune	
	R3. L'élevage des bovins, des caprins, de la volaille et la pratique de la pisciculture sont de plus en plus pratiqués dans la commune	Le nombre d'éleveurs dans tous les types d'élevage est croissant	Statistique des éleveurs et des cheptels à la DDEPIA/Moungo	La terre disponible pour la création du marché est disponible et ne fait l'objet d'aucun conflit Le financement est disponible
	R4. Les zones de pâturage sont délimitées et matérialisées dans les villages de la commune de Loum	Plan de zonage des pâturages dans la commune	Carte d'occupation des sols au service technique de la commune	

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Condition préalable
A.1) Appuyer la création / redynamisation des GIC	X	X	X	4 500 000	Les encadreurs techniques du MINEPIA et de la Commune sont disponibles Le financement est disponible
A.2) Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des GIC organisés	X	X	X	7 500 000	
A.3) Transmettre à l'autorité compétente la demande de création des postes zootechniques et vétérinaires initiée par les communautés. Construction de 3 CZCSV à Babong, L.C.G.	X	X	X	30 000 000	
A.4) Apporter un appui matériel au poste zootechnique et vétérinaire existant	X	X	X	2 000 000	
A.5) Prendre contact avec les services concernés pour déclencher le processus de matérialisation des zones de pâturages dans la commune. Création d'une zone de pâturage dans la zone de Mayombe.	X	X	X	7 000 000	
A.6) Etre activement présent à toutes les étapes du processus de matérialisation des zones de pâturage dans la commune	X	X	X	1 500 000	
A.7) Identifier un site pour la construction d'une unité de plumage des poulets au marché central de Loum	X	X	X	PM	
A.8) Financer la réalisation des études de faisabilités des projets de construction d'un abattoir moderne, d'une boucherie moderne et d'une unité de plumage des poulets dans la ville	X	X	X	2 000 000	
A.9) Financer la réalisation des études d'impacts environnementaux pour chacun des projets	X	X	X	600 000	

	A.10) Rechercher les fonds pour la réalisation des projets	X	X	X	300 000		
	A.11) Financer et suivre la réalisation du projet de construction d'un abattoir moderne	X	X	X	20 000 000		
	A.12) Financer et suivre la réalisation du projet de construction d'une boucherie moderne	X	X	X	6 000 000	Les encadreurs techniques du MINEPIA et de la Commune sont disponibles Le financement est disponible	
	A.13) Financer et suivre la réalisation du projet de construction d'une unité de plumage des poulets	X	X	X	8 000 000		
	A.14) Accorder des subventions aux éleveurs dans tous les types d'élevage	X	X	X	50 000 000		
	A.15) Accorder des facilités aux opérateurs économiques qui veulent créer des points de vente des intrants en élevage	X	X	X	2 000 000		
	A.16) Interpeller les pouvoirs publics sur la nécessité de subventionner les activités d'élevage	X	X	X	PM		
	A.17) Cofinancer avec les organisations des éleveurs les ateliers de renforcement des capacités dans tous les types d'élevages	X	X	X	2 000 000		
	A.18) Financer l'organisation d'une foire annuelle de l'élevage dans la commune	X	X	X	10 000 000		
Total					155 900 000 F CFA		

3- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES

Problème sectoriel : Difficulté à bien gérer le potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune d'arrondissement de LOUM

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter la bonne gestion du potentiel foncier existant dans l'espace géographique de la commune d'arrondissement de Loum			
Objectifs spécifiques	O1. Organiser 60 ateliers d'éducation et de sensibilisation de la population dans la commune de Loum sur les procédures d'obtention du titre foncier d'ici à fin 2016 <i>Ateliers organisés dans tous les villages à raison de 01 atelier par village et par mois</i>	60 ateliers d'éducation de la population et sensibilisation dans la commune de Loum sur les procédures d'obtention du titre foncier qui sont effectivement organisés dans tous les villages à raison de 01 atelier par village et par mois	- Procès Verbal des ateliers - Rapport des ateliers - Listes de présence - Modules développés pendant les ateliers - Liste des personnes qui ont établi un titre foncier après la tenue des séminaires - La décision d'organisation des ateliers d'éducation de la population	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O2. Elaborer la carte foncière de l'espace géographique de la commune	Une carte foncière de l'espace géographique de la commune de Loum qui est effectivement élaborée	- carte foncière Registres du conservateur -Rapports techniques du DDDAF et de la mairie	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O3. Elaborer un Plan d'occupation des sols et matérialiser les zones d'habitats, les zones résidentielles, les zones commerciales, les zones d'agricultures et les espaces verts	Plan d'occupation des sols de l'espace géographique de la commune de Loum qui est effectivement élaboré	- plan d'occupation des sols - Rapport des étapes d'élaboration du plan d'occupation des sols - La décision d'élaboration du plan d'occupation des sols	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle
	O4. Mettre en place une stratégie d'anticipation pour l'occupation des espaces avant l'arrivée des populations	Les populations de la commune de Loum sont éclairées sur les procédures d'obtention du titre foncier	- Textes de base qui régissent le fonctionnement de la plate forme - La décision de création de la plate forme	Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget communal
	O5. Sécuriser les biens immobiliers de la commune	Les propriétés foncières de la mairie sont sécurisées	Titre fonciers des propriétés immobilières	Décision du CM

Résultats	R1. la population est éduquée sur les procédures d'obtention du titre foncier	Les populations de la commune de Loum sont éclairées sur les procédures d'obtention du titre foncier	- Procès verbaux des ateliers -	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle		
	R2. La carte foncière de l'espace géographique de la commune de Loum est élaborée	La carte foncière de l'espace géographique de la commune de Loum qui est disponible	- carte foncière			
	R3. le Plan d'occupation des sols et la matérialisation des zones d'habitats, des zones résidentielles, des zones commerciales, des zones d'agricultures et des espaces verts sont élaborés	Le Plan d'occupation des sols de l'espace géographique de la commune de Loum qui est disponible et effectivement appliqué	- plan d'occupation	Le DDDAF, le conservateur et les autres responsables sectoriels jouent pleinement leur rôle		
	R4. une stratégie d'anticipation pour l'occupation des espaces avant l'arrivée des populations est disponible et opérationnelle	La plate forme de concertation avec le service des domaines et affaires foncières est effectivement opérationnelle	- textes de fonctionnement - Les rapports des activités réalisées dans le cadre de la plate forme			
	R5. La commune dispose d'un titre de propriété sur ses biens immobiliers	01 titre de propriété disponible pour chaque bien communal	-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Registres du conservateur	Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget communal		
Activités		Moyens		Coût	Conditions préalables de réalisation	
		Humain	Matériel	financier		
	A1. sensibiliser la population sur les procédures d'obtention du titre foncier	x	x	x	4 000 000	Disponibilité d'une source de financement

A2.	Réaliser la carte foncière par les services du cadastre du Moungo avec	x	x	x	40 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A3.	Elaborer le Plan d'occupation des sols de l'espace géographique de la commune de Loum avec l'appui du cabinet sélectionné	x	x	x	30 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A4.	Concevoir une stratégie d'anticipation pour l'occupation des espaces	x	x	x	1 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A5.	A Suivre les procédures de sécurisation du patrimoine foncier	X	X	X	3 000 000	Les actions de sécurisation du patrimoine communal sont inscrites dans le budget
A6.	Faire l'état des lieux du périmètre urbain avec				50 000 000	
A7.	Identifier et sécuriser l'emprise de la nationale N°5				50 000 000	
A8.	Vulgariser le manuel régime foncier et domanial 100 exemplaires à distribuer aux conseillers municipaux,				6000x100= 600 000	
A9.	Domanialiser les structures de l'état dans l'arrondissement de Loum				20 000 000	
A10.	organiser une réunion de concertation avec le service des domaines et affaires foncières pour adopter les textes de	x	x	x	500 000	Disponibilité d'une source de financement
Total					160 600 000	

Source : Résultat des diagnostics participatifs

4- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT

Problème sectoriel : Précarité de l'habitat

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Contribuer à améliorer la qualité de l'habitat	Toutes les maisons construites ou en cours de construction sont en conformité avec le plan d'occupation des sols (POS) et le plan sommaire d'urbanisme (PSU)			Registre du service d'hygiène et de salubrité de la commune Rapport techniques et registre du DDDUH	Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle
Objectifs spécifiques	O1. Promouvoir les règles de l'urbanisme	Toutes les maisons construites ou en cour de construction sont en conformité (POS) et le (PSU)				
Résultats	R1. Les règles de l'urbanisme sont respectées au sein de l'espace communal	la commune dispose d'un (POS) et d'un (PSU) Toutes les maisons construites ou en cours de construction sont en conformité (POS) et le (PSU)				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Réactualiser le plan d'urbanisme directeur de la ville	X	X	X	30 000 000 F CFA	
	A2. Aménagement de 32 toilettes publiques d'ici 2025	X	X	X	160 000 000	
	A3. Embellissement des places publiques en pavé (place des fêtes, Hôtel de ville)				35 000 000	
	A4. Stade municipal multisports				30 000 000	
	A5. 38 Km de route à réhabiliter avec ouvrage d'art				6 000 000 000	
	A6. Sensibiliser la population pour l'obtention des permis de bâtir				5 000 000x5 ans= 25 000 000	
	A7. Organiser par an une campagne de sensibilisation au respect des règles simples de l'urbanisme	X	X	X	500 000 X 5 (ans) = 2 500 000 F CFA	
Total					6 282 500 000 F CFA	

CADRE LOGIQUE DU SECTEUR : ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE

Problème sectoriel : Dégradation progressive de l'environnement au sein de l'espace communal

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer à la protection de l'environnement au sein de l'espace communal	-Au moins 10 000 habitants connaissent les méfaits de la défécation à l'air libre et de l'accumulation des déchets plastiques sur l'environnement de la Commune -Au moins 15 bacs à ordures sont disponibles dans les principaux marchés et les principaux quartiers de l'espace urbain communal -Au moins 20 latrines/fosses communautaires sont opérationnelles dans les villages	-Rapports techniques du service communal d'hygiène -Rapports techniques du DDEP -Rapports techniques des comités d'hygiène et salubrité	Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle
Objectifs spécifiques	O₁ : Prévoir et évaluer les risques environnementaux des actions de développement	01 étude d'impact/audit environnemental est réalisée pour chaque projet en cours ou déjà réalisé	-Comptes administratifs de la commission de passation des marchés	Les études d'impact sont prévues dans les coûts des projets à réaliser
	O₂ : Lutter contre les pratiques locales néfastes pour l'environnement	-Au moins 10 000 habitants connaissent les méfaits de la défécation à l'air libre et de l'accumulation des déchets plastiques sur l'environnement de la Commune -Au moins 15 bacs à ordures sont disponibles dans les principaux marchés et les principaux quartiers de l'espace urbain communal -Au moins 20 latrines/fosses communautaires sont opérationnelles dans les villages	-Comptes administratifs du service communal d'hygiène -Rapports techniques du DDEP -Rapports techniques des comités d'hygiène et salubrité	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle -Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R₁ : L'impact de chaque projet communal sur l'environnement est évalué	01 étude d'impact/audit environnemental est réalisée pour chaque projet en cours ou déjà réalisé	-Comptes administratifs de la commission de passation des marchés	Les études d'impact sont prévues dans les coûts des projets à réaliser
	R₂ : Les pratiques néfastes pour l'environnement sont abandonnées par la population locale	-Au moins 40 comités d'hygiène et salubrité sont opérationnels dans les villages et l'espace urbain -Au moins 30 bacs à ordures sont disponibles et régulièrement utilisés dans les principaux marchés et les principaux quartiers de l'espace urbain communal -Au moins 20 latrines/fosses communautaires sont opérationnelles et régulièrement utilisées dans les villages	-Comptes administratifs du service communal d'hygiène -Rapports techniques du DDEP -Rapports techniques des comités d'hygiène et salubrité	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle -Des financements sont mobilisés par la Commune

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. Assurer la prise en compte des études d'impact dans la réalisation des projets communaux	X	X	X	7 000 000	Sectoriel disponible Financement disponible Climat social favorable
A2. Encourager la création des ONG à vocation environnementale	X	X	X	3 000 000	
A3. Créer des pépinières d'arbres améliorés et de fleurs	X	X	X	5 000 000	
A4. Aménager et rendre fonctionnels les espaces touristiques et les espaces verts	X	X	X	5 000 000 par site	
A5. Organiser une campagne de sensibilisation par an contre les pratiques locales néfastes pour l'environnement	X	X	X	500 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	
A6. Appuyer la mise en place de 40 comités d'hygiène et de salubrité dans les villages et quartiers	X	X	X	500 000 F CFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune
A7. Acquérir et disposer des bacs à ordures dans les marchés	X	X	X	3 000 000 F CFA	-Le service d'hygiène communal joue pleinement son rôle de contrôle
A8. Construire une décharge pour la collecte et le traitement des ordures	X	X	X	50 000 000 F CFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune
Total				76 000 000 F CFA	

5- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR FORETS ET FAUNE

Problème sectoriel : Dégradation progressive du couvert végétal et des ressources fauniques

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Réduire la pression sur les ressources ligneuses et fauniques	-Le nombre de feux de brousse déclenchés est en nette et progressive réduction -Le nombre d'essences tirées de la forêt de manière clandestine est en nette et progressive réduction -Le nombre d'animaux protégés dans les forêts est en nette progression			-Rapports techniques du chef de poste forestier et du DDFOF -Rapports techniques des comités de surveillance -Comptes administratifs de la Commune	Le chef de poste forestier et les autres responsables des services déconcentrés du secteur ainsi que les comités de surveillance jouent pleinement leur rôle de contrôle
Objectifs spécifiques	O₁ : Limiter la destruction du couvert végétal et régénérer la forêt	-Le nombre de feux de brousse déclenchés est en nette et progressive réduction -Le nombre d'essences tirées de la forêt de manière clandestine est en nette et progressive réduction				
	O₂ : Lutter contre le braconnage	Le nombre d'animaux protégés dans les forêts est en nette progression				
Résultats attendus	R₁ : La population participe en permanence à la surveillance des forêts contre l'exploitation clandestine	-Au moins 10 comités de surveillance des forêts sont fonctionnels -Le nombre d'essences tirées de la forêt de manière clandestine est en nette et progressive réduction -Le nombre de feux de brousse déclenchés est en nette et progressive réduction -01 forêt communale et 03 forêts communautaires supplémentaires sont opérationnelles			-Rapports techniques du chef de poste forestier et du DDFOF -Rapports techniques des comités de surveillance -Comptes administratifs de la Commune	Le chef de poste forestier et les autres responsables des services déconcentrés du secteur ainsi que les comités de surveillance jouent pleinement leur rôle de contrôle
	R₂ : La population connaît les espèces animales protégées et participe à leur conservation	-Le nombre d'animaux protégés tués est en nette et progressive réduction -Le nombre d'animaux protégés dans les forêts est en nette progression				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Création d'une pépinière forestière	X	X	X	10 000 000 / an	Le chef de poste forestier et les autres responsables des services déconcentrés du secteur ainsi que les comités de surveillance jouent pleinement leur rôle de contrôle
	A2. régénération de la Reserve forestière de Loum				300 000 000	
	A3. Accompagner les communautés forestières à l'obtention de forêts communautaires	X	X	X	20 000 000	
	A4. Suivre la procédure d'obtention d'une forêt communale	X	X	X	20 000 000	
	A5. Accompagner la mise en place de comités de	X	X	X	5 000 000	

	surveillance des forêts dans les villages					
	A6. Organiser une campagne de sensibilisation par an contre les feux de brousse et l'exploitation forestière illégale - (-effets de la déforestation, une séance par an - -accès à la ressource forestière et faunique, une séance par an - -code forestier et procédure de répression, une séance par an)	X	X	X	5 000 000	
Total					350 000 000	

6- Cadre logique du secteur « ADMINISTRATION TERRITORIALE, DECENTRALISATION, SECURITE ET MAINTIEN DE L'ORDRE »

Problème sectoriel : *Faible couverture de l'espace communal par les services de l'administration territoriale*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable			Source de vérification	Hypothèse
Objectif global	Améliorer la collaboration entre les services publics et la population au sein de l'espace communal	Au moins 10 000 habitants sont informés d'accès aux services des principales administrations publiques			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) Rapports des conseils de sécurité au niveau départemental	La collaboration entre la commune d'une part, la sous préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
Objectif spécifique	O1. Renforcer les capacités de la population sur les attributions des différentes administrations publiques	Au moins 10 000 habitants sont informés des procédures d'accès aux services des principales administrations publiques			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture* Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	
	O2. Contrôler le système de lutte contre l'insécurité	Le nombre d'interpellation des voleurs/cambrioleurs et bandits de grand chemin au sein de la commune est en nette et progressive augmentation Le nombre de plainte adressé pour vol viol/et ou agression est en nette et progressive réduction			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	
	O3. Rapprocher les centres spéciaux d'état civil des populations	Les centres d'état civil fonctionnent dans les localités précitées			Rapport maire / sous préfecture	
Résultat attendu	R1. Les habitants de la commune connaissent les principales administrations publiques et les procédures d'accès à leur service	Au point une campagne d'information couvrant tous les villages est organisée par an Au moins 10 000 habitants sont informés des procédures d'accès aux services des principales administrations publiques			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture* Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	La collaboration entre la commune d'une part, la sous préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
	R2. Le taux d'insécurité a diminué au trois quart d'ici 2016	Le nombre d'interpellation des voleurs/cambrioleurs et bandits de grand chemin au sein de la commune est en nette et progressive augmentation Le nombre de plainte adressé pour vol viol/et ou agression est en nette et progressive réduction			Rapport technique des services des forces de maintien de l'ordre (FMDO) et de la sous préfecture* Rapport des conseils de sécurité au niveau départemental	
	R3. Un centre d'état civil fonctionne à BABONG	Un centre d'état civil fonctionne dans la localité précitée			Rapport maire / sous préfecture	
Activités		Ressources Humaines	Ressources Matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables

	A1. Appuyer l'organisation des campagnes d'information de la population sur le rôle de chaque service administratif et les services qu'il délivre				500 000 Fx 5 (ans) = 2 500 000 F Cfa	La collaboration entre la commune d'une part, la sous préfecture et les FMDO d'autre part est bonne
	A2. Plaider pour l'affectation d'un personnel supplémentaire police et gendarmerie au sein de l'arrondissement et l'ouverture de poste de police ou de gendarmerie				500 000	
	A3. Création, Redynamisation et équipement des comités de vigilance				2 000 000	
	A4. Création et construction de 07 centres d'état civil à Ngondo, Mabombe, Bonadam II, Mabombe, Badjoki, Balondo, Boneko,				15 000 000 X 7= 105 000 000 F CFA	
Total					110 000 000 F CFA	

7- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR « EDUCATION DE BASE»

Problème sectoriel : *Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité	-Le nombre d'enfants scolarisés est en nette et progressive augmentation -Le nombre d'enfants scolarisés de moins de 05 ans est en nette et progressive augmentation -Le taux de déperdition scolaire est en nette et progressive réduction	-Rapports techniques de l'IAEDUB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat -Les projets de réalisation des écoles sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer la capacité d'accueil des élèves	-Le nombre d'enfants scolarisés est accru de 30% sur 05 ans -Le nombre d'enfants scolarisés de moins de 05 ans est accru de 60% sur 05 ans -Les écoles de l'espace communal ne comptent aucune classe jumelée	-Rapports techniques de l'IAEDUB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat -Les projets de réalisation des écoles sont inscrits dans le BIP -Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches
	O₂ : Améliorer la qualité de l'enseignement de base	-Au moins 90% des postes d'enseignants sont occupés par des instituteurs professionnels -Toutes les écoles disposent chaque année de matériel didactique suffisant	-Rapports techniques de l'IAEDUB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les projets de réalisation et d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP
Résultats attendus	R₁ : Les parents envoient un plus grand nombre d'enfants à l'école	-07 écoles maternelles sont opérationnelles -05 écoles primaires supplémentaires sont opérationnelles	-Rapports techniques de l'IAEDUB -Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
	R₂ : L'émigration scolaire est durablement réduite au niveau primaire et maternel	-88 salles de classe supplémentaires sont construites et équipées -1460 tables bancs supplémentaires sont installées dans les écoles Les écoles ont les infrastructures minimales modernes : Point d'eau, latrine moderne, clôture, aire de jeux, infirmerie, arbre.		
	R₃ : Les conditions d'enseignement dans les écoles sont durablement améliorées	-Toutes les écoles sont dotées de latrines et de points d'eau modernes -Au moins 250 instituteurs professionnels supplémentaires font partie du personnel enseignant permanent des écoles primaires et maternelles -Toutes les écoles disposent chaque année de matériel didactique suffisant		

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. Créer de nouvelles écoles maternelles 10 écoles de 04 classes chacune à Bwanibwa et à Kombi2	X	X	X	160 000 000	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
A2. Créer de nouvelles écoles primaires 05 écoles de 06 classes	X	X	X	240 000 000	-Les écoles demandées sont créées par l'Etat
A3. Construire de nouveau 90 salles de classe	X	X	X	600 000 000	-Les projets d'extension sont validés par l'Etat
A4. Acquérir 1460 tables bancs supplémentaires	X	X	X	43 800 000	
A5. Assurer la réception et la distribution du paquet minimum des écoles	X	X	X	5 000 000	-Les projets d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP
A6. Plaider pour l'affectation des enseignants	X	X	X	gratuit	
A7. Construire des points d'eau dans les écoles (20)	X	X	X	160 000 000	
A8. Construire des latrines dans les écoles (20)	X	X	X	70 000 000	
Total				1 278 800 000 000 F CFA	

8- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR « ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès des jeunes de la Commune à un enseignement secondaire de qualité	-Le nombre de jeunes scolarisés est en nette et progressive augmentation -Le taux de déperdition scolaire est en nette et progressive réduction			-Rapports techniques du DDESEC	-Les établissements supplémentaires demandés sont créés par l'Etat
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer la capacité d'accueil des élèves	-Le nombre de jeunes scolarisés est accru de 30% sur 05 ans -Les lycées et collèges de l'espace communal ne comptent aucune classe jumelée			-Rapports techniques des proviseurs et des directeurs des collèges	-Les projets de réalisation et d'équipement des établissements supplémentaires sont inscrits dans le BIP
	O₂ : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire	-Au moins 90% des postes d'enseignants sont occupés par des enseignants professionnels -Toutes les écoles disposent d'infrastructures essentielles et de matériel didactique suffisant			-Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les enseignants affectés dans les établissements remplissent pleinement leurs tâches
Résultats attendus	R₁ : Les parents envoient un plus grand nombre d'enfants au cycle secondaire	-03 nouveaux CES sont opérationnels -02 CES sont transformés en lycées -06 salles de classe supplémentaires sont construites et équipées			-Rapports techniques du DDESEC	-Les établissements supplémentaires demandés sont créés par l'Etat
	R₂ : L'émigration scolaire est durablement réduite au niveau secondaire	-770 tables bancs supplémentaires sont installées dans les collèges et lycées			-Rapports techniques des proviseurs et des directeurs des collèges	-Les projets de réalisation et d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP
	R₃ : Les conditions d'enseignement dans les écoles sont durablement améliorées	-Tous les lycées et collèges sont dotés de latrines (08), de points d'eau modernes (08) , d'aires de jeux et de clôture -Au moins 40 professeurs qualifiés supplémentaires font partie du personnel enseignant permanent des collèges et lycées -Toutes les écoles disposent chaque année de matériel didactique suffisant			-Comptes administratifs de la Commune -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les enseignants affectés dans les écoles remplissent pleinement leurs tâches
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Création et Construction d'un CES Bonadam2	Bonadam II	X	X	118 722 000	
	A2. Création et Construction d'un CETIC Loum Cnie	Loum Campagne	X	X	231 975 000	
	A3. Mutation en Lycée de 02 CES Manengwassa,	Manengwassa	X	X	56 400 000	

Babong						
A4.	Construire le C.E.S de Manengwassa	Manengwassa	X	X	118 000 000	Les projets de réalisation et d'équipement des écoles sont inscrits dans le BIP
A5.	Construction de 14 salles de classes (6+8)	X	X	X	119 000 000	
A6.	Construction de (04) Blocs administratifs	X	X	X	160 000 000	
A7.	Construction de (04)Salles multimédia	X	X	X	180 000 000	
A8.	Construction de (04)Bibliothèques	X	X	X	68 000 000	
A9.	Construction de (02)Laboratoires	X	X	X	80 000 000	
A10.	Construction de (05)Ateliers(équipement)	X	X	X	200 000 000	
A11.	acquisition de 1010 tables bancs supplémentaires	X	X	X	30 300 000	
A12.	Plaider pour l'affectation de 150 enseignants qualifiés dans les établissements de Loum	X	X	X		
A13.					40 000 000	
A14.	Clôture (04)				200 000 000	
A15.	Aires de jeux				80 000 000	
A16.	Point d'eau (08)				68 000 000	
A17.	Infirmierie(04)				64 000 000	
A18.	Arbres				400 000	
A19.	Extension électricité				10 000 000	
Total					1 825 772 000	

9- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Problème sectoriel : Faible accès à l'enseignement supérieur

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès jeunes bacheliers de la Commune à l'enseignement supérieur	-Le nombre d'étudiants issus de l'espace communal est en nette et progressive augmentation 50 jeunes bacheliers, dont au moins 15 jeunes filles, bénéficient chaque année d'une bourse de 50 000 FCFA			-Rapports des services techniques communaux -Rapports techniques du DDESEC -Comptes administratifs de la Commune	Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O1. Préparer les élèves à l'accès à l'enseignement supérieur	Les élèves des classes terminales des lycées et collèges de l'espace communal disposent d'informations nécessaires pour une meilleure orientation académique			-Rapports des services techniques communaux -Rapports techniques du DDESEC	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs et directeurs de collèges est bonne
	O2. Susciter l'émulation chez les jeunes et stimuler les parents à envoyer leurs enfants à l'université	50 jeunes bacheliers, dont au moins 15 jeunes filles, bénéficient chaque année d'une bourse de 50 000 FCFA			-Comptes administratifs de la Commune -Rapports des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R1. Les opportunités de l'enseignement supérieur sont régulièrement présentées aux bacheliers de l'arrondissement	Les élèves des classes terminales des lycées et collèges de l'espace communal disposent d'informations nécessaires pour une meilleure orientation académique			-Rapports des services techniques communaux -Rapports techniques du DDESEC	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs et directeurs de collèges est bonne
	R2. L'inscription aux concours et/ou la pré-inscription aux établissements d'enseignement supérieure est garantie chaque année pour les meilleurs bacheliers	50 jeunes bacheliers, dont au moins 15 jeunes filles, bénéficient chaque année d'une bourse de 50 000 FCFA			-Listes des admis au baccalauréat -Comptes administratifs de la Commune	Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer chaque année l'organisation d'une journée d'orientation et d'information sur les filières et les opportunités de l'enseignement supérieur	X	X	X	500 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	La collaboration entre la Commune, le DDESEC et les proviseurs et directeurs de collèges est bonne
	A2. Mettre des bourses à la disposition des bacheliers et des étudiants issus de l'espace communal	X	X	X	50 jeunes x 50 000 F x 5 ans = 25 000 000 F CFA	Des financements sont mobilisés par la Commune
Total					27 500 000 F CFA	

10- CADRE LOGIQUE : SANTE PUBLIQUE

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à un service de santé de qualité

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité et à moindre coût dans la commune de Loum			
Objectifs spécifiques	O1. Améliorer la couverture sanitaire des habitants de la Commune	07 centres de santé intégré ont été créés construits et fonctionnent effectivement 01 CSI Manegwassa construit 02 bâtiments construits à l'hôpital de district et 01 bat dans un CSI	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
		02 CSE réfectionnés, upgradés et équipés Hôpitaux et CSI équipé en matériel, accessoires, laboratoire et une ambulance	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
		Le personnel affecté (3 médecins, 06 IDE, 08 IB 12 AS, 10 commis) au Centre Médical d'Arrondissement est effectivement en activité	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
	O2. Vulgariser les bonnes pratiques sanitaires	-Le taux de prévalence du VIH/SIDA est connu et est réduit de 30% sur 05 ans -Le taux de prévalence du paludisme est réduit de 30% sur 05 ans -Le nombre d'enfants vaccinés est accru de 30% sur 05 ans	Rapports techniques des chefs de centres de santé	
Résultats	R1. La capacité d'accueil des malades est accrue au sein de l'arrondissement	-05 centres de santé sont opérationnels au sein de l'arrondissement -15 nouveaux bâtiments sont construits au niveau des centres existants -07 pro pharmacies sont créées et durablement fournies en médicaments -Au moins 05 médecins, 08 IDE, 10 IB et 15 AS font partie du personnel soignant de l'arrondissement -Les centres de santé ont des lits et des équipements en quantité suffisante et en qualité (au moins 50 nouveaux lits, au moins 08 nouveaux laboratoires, 07 maternités, 15 réfrigérateurs)	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	
	R2. Les habitants de l'arrondissement maîtrisent les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène	04 campagnes de vaccination des enfants sont organisées par an -04 campagnes de sensibilisation aux règles d'hygiène de base et à l'utilisation des moustiquaires imprégnées sont organisées par an -04 campagnes de sensibilisation et de dépistage	Rapports techniques des chefs de centres de santé Rapports techniques du DDSANTE	

		des IST/SIDA sont organisées par an				
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
A1.	Construction du CSI de Loum II (Manegwassa) selon la réglementation	x	x	x	100 000 000	Site disponible
A2.	construction du bloc administratif (sur le site derrière la morgue municipale)	x	x	x	50 000 000	Site disponible
A3.	Création, construction et équipement de 07 CSI(Bonkeng, Balondo, Mabombe, Ngodi3, Loum bakossi)	x	x	x	600 000 000	
A4.	Réfection du centre du CSI de Babong et Installation de l'énergie solaire	x	x	x	80 000 000	
A5.	Construction de 03 Bâtiments (02 Hôpital, 01 CSI)	x	x	x	33 000 000	
A6.	Equiper et upgrader les CSE de Bonalébé pour les premiers soins	x	x	x	80 000 000	
A7.	Acquisition de 40 boites d'accouchements et de 20 tables d'accouchement pour les maternités des 04 centres de santé				100 000 000	
A8.	Equipement de radiologique pour le service de radiologie de l'hôpital de district et autres centre				100 000 000	
A9.	Acquisition de 140 lits d'hospitalisation pour les 07 centres de santé				28 000 000	
A10.	acquisition de deux ambulances				40 000 000	
A11.	Equipement de laboratoire pour les 07 CSI	x	x	x	200 000 000	
A12.	Affecter le personnel soignant 08 médecins, 15 IDE, 17 IB, 30 AS, 10 comis aux districts	X	X	X		
A13.	Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène	X	X	X	6 000 000	
Total					1 427 000 000	

11- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR « EAU et Energie» sous secteur « Eau »

Problème sectoriel : *Difficulté d'accès à l'eau potable*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès à l'eau potable dans l'espace communal	-80% de la population a accès à l'eau potable -Le taux d'apparition annuelle des maladies hydriques est de 75% sur 05 ans	Enquête	
Objectifs spécifiques	O₁ : Accroître le taux de couverture de la population en eau potable d'au moins 40% d'ici 2015	le taux de couverture de la population en eau potable a accru d'environ 40%	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	-Les points d'eau sont maintenus à l'abri des éléments polluants -Les comités de gestion et le système de pérennisation des infrastructures sont opérationnels
	O₂ : Faciliter la pérennisation des infrastructures existantes	Tous les points d'eau existant offrent une eau de qualité Un comité de gestion de chaque village est opérationnel 100% des fonds de chaque comité de gestion des points d'eau sont mobilisés	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapport techniques des comités de gestion des points d'eau	Le climat social entre habitants et entre villages est calme
Résultats attendus	R₁ : Chaque village et quartier de l'espace communal est couvert par au moins 01 point d'eau moderne	-Au moins 20 forages sont fonctionnels au sein de l'espace communal -Au moins 20 puits modernes et 15 sources aménagées sont fonctionnels au sein de l'espace communal -Le réseau d'adduction CDE fonctionne dans tous les quartiers de l'espace urbain avec environ 50 bornes fontaines en bon état de fonctionnement	-Rapports techniques du DDEE -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapport techniques des comités de gestion des points d'eau	-Les points d'eau sont maintenus à l'abri des éléments polluants -Les comités de gestion et le système de pérennisation des infrastructures sont opérationnels. Une étude préalable est satisfaisante dans les cas de forages et puits
	R₂ : Un système de gestion et de pérennisation des infrastructures d'eau potable est opérationnel	-40 comités de gestion des points d'eau sont fonctionnels (01 par village et 01 par quartier à l'échelle du centre urbain)	Rapports de réception des travaux	Le climat social entre habitants et entre villages est calme

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. Extension du réseau d'adduction d'eau potable dans l'espace urbain avec de nouveaux châteaux d'eau		X	X	X	148 500 000	Des financements sont mobilisés par la Commune
A2. Aménagement des sources		X	A36. X	X	15 000 000	
A3. Construction de 29 Forages		X	X	X	246 500 000	
A4. Réfection de 12 bornes fontaines		X	X	X	4 200 000	
A5. Réhabilitation du réseau d'eau CDE (1000m)		X	X	X	10 000 000	
A6. Accompagner la mise en place/redynamisation de 40 comités de gestion des points d'eau		X	X	X	6 000 000	
A7. Accompagner le fonctionnement de 40 comités de gestion des points d'eau		X	X	X	6 000 000	
Total					436 200 000	

12- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR « Eau et ENERGIE » sous secteur «ENERGIE»

Problème sectoriel : Accès difficile à l'énergie électrique de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Améliorer l'accès à l'énergie électrique de qualité au sein de l'espace communal de Loum	-12 villages et l'espace urbain sont couverts par le réseau AES SONEL -Le temps mensuel de plein fonctionnement du réseau est doublé sur 05 ans			-Rapports techniques de l'agence AES SONEL de Souza -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapports techniques du DDEE	Des financements sont mobilisés par la Commune ou les coûts travaux sont pris en charge par l'Etat
Objectifs spécifiques	Renforcer la couverture du réseau électrique	-12 villages et l'espace urbain sont couverts par le réseau AES SONEL -Le temps mensuel de plein fonctionnement du réseau est doublé sur 05 ans				
Résultats attendus	R ₁ : Le réseau AES SONEL est étendu à l'ensemble des villages	-12 villages et l'espace urbain sont couverts par le réseau AES SONEL			-Factures d'électricité des ménages -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD -Rapports techniques du DDEE -Rapports techniques de l'agence AES SONEL de Souza -Comptes administratifs	
	R ₂ : Les infrastructures électriques sont renforcées	-30 panneaux solaires sont installés dans les villages -20 nouveaux transformateurs sont installés -50km de câbles de moyenne tension sont installés				
	R ₃ : L'éclairage public est étendu au sein de l'espace communal	500 lampadaires sont installés et fonctionnels				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A13. Conduire l'électrification dans 10 villages	X	X	X	220 000 000	Des financements sont mobilisés par la Commune ou les coûts travaux sont pris en charge par l'Etat
	A14. Installer 30 panneaux solaires d'ici 2025	X	X	X	750 000 000	
	A23. Etendre le réseau dans la ville avec prise en compte du nombre de transformateurs nécessaires	X	X	X	120 000 000	
	A37. Eclairage public 500 lampadaires	X	X	X	125 000 000	
	A32. Plaidoyer auprès des opérateurs du secteur pétrolier pour la construction de 05 stations services	X	X	X	5 x 1 000 000 = 5 000 000	
	Total				1 221 000 000	

13- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Problème sectoriel : Difficulté de déplacement dans la quasi-totalité de la municipalité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès aux différents villages de l'arrondissement	-Le temps moyen nécessaire pour relier les principaux centres urbains est réduit de 60% -Au moins 05 lignes de transport reliant les villages de l'arrondissement sont opérationnelles (Bonkeng-Boneko, Bonkeng-Mabonbé, Mabonbé-Ngondo-Bonadam, Ngondo-Bonalebe, Ngondo-Balondo)	-Rapports techniques des entreprises -Rapports techniques du DDTP -Rapports techniques du DDTP	Le bitumage des axes routiers à aménager et l'entretien des pistes rurales de la commune sont inscrits dans le BIP
Objectif spécifique	Faciliter les déplacements entre villages et entre les principaux centres urbains communaux et avec les communes voisines	Le temps moyen nécessaire pour relier les principales zones au centre Urbain est réduit de 60%	-Rapports techniques des entreprises adjudicataires des travaux -Rapports techniques du DDTP -Rapports techniques du DDTP -Procès verbaux des commissions de passation des marchés	Le bitumage des axes routiers à aménager et l'entretien des pistes rurales de la commune sont inscrits dans le BIP
Résultats attendus	R₁ : Les principaux axes routiers de l'arrondissement sont durablement praticables	-plaidoyer pour le bitumage de la régionale N°16 -Bitumer trois autres axes	-Rapports techniques des entreprises adjudicataires des travaux -Rapports techniques du DDTP -Rapports techniques du DDTP -Procès verbaux des commissions de passation des marchés -Comptes administratifs	Le bitumage des axes routiers à aménager et l'entretien des pistes rurales de la commune sont inscrits dans le BIP
	R₂ : Les infrastructures routières aménagées sont régulièrement entretenues par la population	-12 comités de route sont opérationnels au niveau des villages -Au moins 12 séances d'entretien des routes reprofilées sont réalisées par chaque comité de route par an	-Rapports des comités de route -Comptes administratifs	

Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Plaider pour le bitumage des principaux axes routiers	X	X	X	2 000 000 F CFA	
	A2. Construire 09 ponts d'ici 2020	X	X	X	9 ponts x 25 000 000 F CFA = 225 000 000 F CFA	Des partenaires financiers sont mobilisés par la Commune
	A3. Accompagner la mise en place des comités de route	X	X	X	2 séances de travail x 12 comités x 90 000 F CFA = 2 160 000 F CFA	Les routes menant aux différents villages sont aménagées
	A4. Construction du pont vers Bonadam II					
	A5. Ouverture de la route PK2x400(Mabombe) BonasamII (4km)				115 000 000	
	A6. Ngoudja1 – Ngoudja2 refection route et pont				45 000 000	
	A7. Accompagner le fonctionnement des comités de route	X	X	X	10 000 000 F CFA	Les routes menant aux différents villages sont aménagées
Total					400 160 000 FCFA	

14- Cadre logique du secteur AFFAIRES SOCIALES

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux services sociaux

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès des personnes vulnérables aux services sociaux au sein de l'espace communal	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des personnes vulnérables -Au moins 500 personnes vulnérables maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 300 activités génératrices de revenus portées par des personnes vulnérables existent et sont rentables	-Rapports techniques du DDAS -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	-Un centre social est construit et est opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer les connaissances et les pratiques des habitants en matière d'appui aux personnes vulnérables	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des personnes vulnérables -50% des personnes vulnérables de la Commune connaissent leurs droits	-Rapports techniques du DDAS	
	O₂ : Développer les services d'appui aux personnes vulnérables	-Au moins 500 personnes vulnérables maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 200 activités génératrices de revenus portées par des personnes vulnérables existent et sont rentables	-Rapports techniques du DDAS -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	
Résultats attendus	R₁ : Les habitants sont aptes à identifier des cas sociaux et connaissent les procédures d'accès aux aides sociales	-01 campagne de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des personnes vulnérables est organisée -Au moins 2 000 habitants sont sensibilisés par an	-Rapports techniques du DDAS	Un centre social est construit et est opérationnel
	R₂ : Les capacités de personnes vulnérables sont renforcées	-Au moins 500 personnes vulnérables maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 200 activités génératrices de revenus portées par des personnes vulnérables existent et sont rentables	-Rapports techniques du DDAS	

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. organisation des campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des personnes vulnérables	X	X	X	3 000 000 F x 5 ans = 15 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
A2. Suivi des AGR	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
A3. dénombrement des personnes vulnérables de la commune de Loum	X	X	X	25 000 000 FCFA	
A4. Acquisition des appareillages pour les personnes handicapées de Loum	X	X	X	5 000 000 x 5 ans = 25 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
A5. A24. Appuis multiformes en faveur des personnes vulnérables et des associations et ONG de la commune de Loum.	X	X	X	10 000 000 x 5 ans = 50 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
A6. A25. Organisation d'un séminaire atelier pour la formation des personnes vulnérables aux activités génératrices de revenus/ gestions des projets socio économiques	X	X	X	2 000 000 x 2 ans = 4 000 000 F CFA (tous les 2 ans : 2013 – 2015)	Disponibilité des sources de financement
A7. A26. Construction d'un centre social à Loum	X	X	X	30 000 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
A8. A27. Equipement du centre social de Loum	X	X	X	10 000 F CFA	Disponibilité des sources de financement
Total				164 000 000 F CFA	

15- Cadre logique du secteur PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Problème sectoriel : *Faible épanouissement de la femme et de la famille*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Favoriser l'épanouissement de la femme et de la famille	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des femmes -Au moins 1 500 femmes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 500 activités génératrices de revenus portées par des femmes sont rentables	-Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des associations	Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer les connaissances et les pratiques des habitants en matière de genre O₂ : Développer les services d'appui aux femmes	-50% des habitants de la Commune connaissent les droits des femmes -50% des femmes de la Commune connaissent leurs droits -Au moins 1 500 femmes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier -Au moins 500 activités génératrices de revenus portées par des femmes sont rentables	-Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	
Résultats attendus	R₁ : Les habitants sont aptes à identifier les cas de violation des droits des femmes R₂ : Les femmes de l'espace communal sont mieux organisées autour de la défense de leurs droits R₃ : Les femmes ont des connaissances supplémentaires concernant leurs droits et les moyens de les faire valoir	-02 campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sur les droits des femmes sont organisées par an -Au moins 5 000 habitants sont sensibilisés par an -09 associations de femmes sont fonctionnelles et mènent des activités de défense de leurs droits -Au moins 500 femmes sont mobilisées au sein de ces associations -01 centre de promotion de la femme est opérationnel au sein de la Commune -02 campagnes de sensibilisation à l'échelle communale sont organisées par an à au profit des associations sur les droits des femmes et les moyens de les faire valoir -Au moins 5 000 femmes sont sensibilisées par an	-Rapports techniques du DDPROFF -Statuts et règlement intérieur des associations -Rapports techniques des associations -Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDPROFF	Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel

	R ₄ : Les capacités économiques des femmes de la Commune sont durablement renforcées	-Au moins 300 femmes sont formées par an à des petits métiers (couture, teinture, coiffure, artisanat, etc.) -Au moins 100 activités génératrices de revenus portées par des femmes sont financées par an			-Rapports techniques du DDPROFF -Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Comptes administratifs de la Commune	-Un centre communal de promotion de la femme est créé et opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer l'organisation des séances de sensibilisation sur les droits des femmes et sur la nécessité d'établir les actes de mariage	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel
	A2. Appuyer le regroupement des femmes en associations	X	X	X	9 groupements x 3 séances x 30 000 F = 810 000 F CFA	
	A3. Appuyer l'organisation des campagnes de sensibilisation des femmes sur leurs droits et les moyens de les faire valoir	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A4. Plaider pour la création du centre de promotion de la femme et contribuer à sa construction	X	X	X	3 000 000 FCFA	
	A5. Appuyer l'organisation des sessions de formation professionnelle des femmes	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A6. Mettre des crédits d'investissement à la portée des femmes	X	X	X	8 000 000 F x 5 ans = 40 000 000 FCFA	
	A7. recenser tous les comptes vivants en union libres	X	X	X	5 000 000 F CFA	
	A8. célébration de 100 mariages collectifs par an	X	X	X	5 000 000 x 5 = 25 000 000 F CFA	
	A9. construire et équiper une délégation d'arrondissement à Loum	X	X	X	40 000 000 F CFA	
	A10. Construire et équiper un centre de promotion de la femme à Loum	X	X	X	100 000 000 F CFA	
Total					228 810 000 Fcfa	-Un centre communal de promotion de la femme est créé et est opérationnel -Des financements sont mobilisés par la Commune

16- Cadre logique du secteur JEUNESSE

Problème sectoriel : *Faible épanouissement des jeunes*

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'épanouissement des jeunes dans la commune de Loum			
Objectifs spécifiques	O1. Développer les services d'appui aux jeunes	-500 jeunes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier (mécanique auto, couture, broderie, informatique, menuiserie, électricité, maçonnerie,...) et les techniques de recherche d'un emploi -200 activités génératrices de revenus portées par des jeunes sont créées et sont rentables	-Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF -Comptes administratifs de la Commune	Paix sociale disponibilité des fonds
	O2. Assurer l'encadrement des jeunes	-les capacités de jeunes sont renforcées et au moins 10 associations de jeunes sont fonctionnelles (01 par groupement)		
Résultats	R1. Les infrastructures de formation et d'animation des jeunes sont fonctionnelles	-Un centre multifonctionnel de promotion des jeunes est crée et est fonctionnel dans la commune de Loum Un Centre de formation et d'animation pour jeunes est créé et fonctionne effectivement dans la commune de Loum	Sites d'implantation des centres La décision de création des centres PV de réception	
	R2. Les capacités économiques des jeunes sont durablement renforcées	-500 jeunes maîtrisent les aspects techniques et financiers d'exercice d'un petit métier (mécanique auto, couture, broderie, informatique, menuiserie, électricité, maçonnerie,...) et les techniques de recherche d'un emploi -200 activités génératrices de revenus portées par des jeunes sont créées et sont rentables	Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF -Comptes administratifs de la Commune	
	R3. Les jeunes sont organisés en associations	Plus de 10 associations de jeunes sont fonctionnelles au sein de la commune		

Activités	Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
	Humain	Matériel	financier		
A1. Construire et équiper le centre multifonctionnel de promotion des jeunes dans la commune de Loum	X	X	X	90 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A2. Construire et équiper 01 centre de formation et d'animation dans la commune de Loum	X	X	X	60 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A3. Tenir 20 ateliers de renforcement des capacités des membres des organisations et associations de la jeunesse de la mairie	X	X	X	10 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A4. Mettre des crédits d'investissement à la portée des jeunes	X	X	X	15 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A5. Appuyer la création et l'animation des associations des jeunes	X	X	X	2 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A6. organisation des œuvres de vacances (colonies de vacances, excursions, centres aérés)	X	X	X	5 000 000	Disponibilité d'une source de financement
A7. Organiser les stages de vacances	X	X	X	1 000 000	Disponibilité d'une source de financement
Total				183 000 000	

Source : Résultat des diagnostics participatifs réalisés dans l'espace géographique en vue de l'élaboration du PCD de la commune de Loum

17- Cadre logique du secteur SPORTS ET ÉDUCATION PHYSIQUE

Problème sectoriel : Difficulté d'accès aux infrastructures sportives et de loisir

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation		
Objectif global	Faciliter l'accès aux infrastructures sportives dans la commune de Loum					
Objectifs spécifiques	O1. Créer et rendre fonctionnel le complexe multisport à Loum ville et de 03 aire multisport dans les villages de la commune de Loum d'ici à fin 2015	Les aires de jeux qui sont praticables	-identifier le site, l'acquérir et le sécurisé Rapports des travaux	Climat social favorable Disponibilité des fonds		
	O2. Réhabilitation du stade municipal de Loum	Le stade municipal est fonctionnel et praticable	Rapports des travaux			
	O3. Encadrer et animer les jeunes à travers plusieurs disciplines sportives	-01 équipe de handball, 01 équipe de basket-ball, 01 équipe de volley-ball et/ou 01 équipe de football sont fonctionnelles	-Rapports DDSEP -rapports services communaux -			
Résultats	R1. le complexe multisport à Loum ville est fonctionnel, les aires de jeux de Ngondo, Mabombe et Bonalebe sont créés et sont effectivement praticables	Le complex et les 03 aires de jeux qui sont effectivement praticables	Liste et sites de création des aires de jeux			
	R2. un stade construit et fonctionne effectivement dans la commune de Loum	01 stade qui est construit et est effectivement praticable	Site de construction du stade			
	R3. Les jeunes s'épanouissent à travers les différents sports en activité dans la commune	La Competition a lieu dans plusieurs disciplines sportives	L'activité des équipes			
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	A1. Faire la demande de la création d'un complexe multisport et de 03 aires de jeux dans la commune de Loum	x	x	x	100 000	
	A2. Construire, équiper 01 complexe multisport et 03 aires de jeux	x	x	x	100 000 000	Climat social favorable
	A3. Réhabiliter le stade municipal de Loum	x	x	x	5 000 000	Disponibilité des fonds
	A4. Organiser les jeunes	x	x	x	30 000 000	
A5. Construction et équipement d'un gymnase	x	x	x	50 000 000		
Total				185 600 000		

18- Cadre logique du secteur TRANSPORT

Problème sectoriel : Difficultés d'accès aux moyens de transport

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter les déplacements des biens et des personnes au sein de l'espace communal	-Des points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport sont aménagés et opérationnels au sein de l'espace rural communal -Le nombre de véhicules de transport exerçant au sein de l'espace rural communal est doublé -Chaque village de l'espace rural connaît au moins 03 jours d'embarquement et de débarquement par semaine	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	
Objectifs spécifiques	O₁ : Organiser et concevoir le management de la Gare routière de Loum et aménager durablement les points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport dans les villages	-La gare routière est dotée d'une salle d'attente, d'un point d'eau potable et d'une clôture -Des points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport sont aménagés et opérationnels dans les villages au sein de l'espace rural communal	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports divers des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune
	O₂ : Organiser le secteur des motos taxis	-100 conducteurs de moto taxi ont un permis de conduire -Le fichier des opérateurs de moto taxi est constitué -	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne
Résultats attendus	R₁ : La capacité d'accueil des véhicules de transport et des passagers est durablement accrue	-La gare routière est dotée d'une salle d'attente, d'un point d'eau potable et d'une clôture -05 points d'embarquement et de débarquement des véhicules de transport sont aménagés et opérationnels au sein de l'espace rural communal	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports divers des services techniques communaux	Des financements sont mobilisés par la Commune
	R₂ : Le nombre d'accidents et le nombre de blessés et décès post accidents de moto et post accidents sur l'eau sont en nette et progressive réduction	-Le fichier des opérateurs de moto taxi est constitué -Toutes les motos taxis sont peintes en jaune -Tous les conducteurs de motos taxis ont une chasuble immatriculée -100 conducteurs de moto taxi ont un permis de conduire	-Rapports techniques du DDT -Comptes administratifs de la Commune -Fichier des contribuables communaux -Rapports divers des services techniques communaux	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. Organiser et concevoir le management de la Gare routière de Loum	X	X	X	2 500 000	Des financements sont mobilisés par la Commune
A2. Aménager 07 points d'embarquement des produits au sein de l'espace rural communal	X	X	X	5 000 000x7= 25 000 000	Des financements sont mobilisés par la Commune
A3. Accompagner le DDT dans l'organisation du secteur de transport par moto taxi et taxi	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	La collaboration entre la Commune, le DDT et les autres responsables des services déconcentrés du MINT est bonne
A4. Subventionner l'organisation des formations en conduite au profit des conducteurs de motos taxis	X	X	X	5 000 000 F CFA	
A5. Créer un bureau de transport chargé de suivi des activités des Moto-Taxi à Loum					
A6. Sensibiliser la population riveraine de la nationale N°5 sur les risques de l'axe et leur apprendre les premiers secours en cas d'accident	X	X	X	1 000 000 * 5 = 5 000 000 Fcfa	
A7. Création des aires de stationnement des Mototaxi	X	X	X	1 000 000 * 6 = 6 000 000 FCFA	
TOTAL				35 500 000 F CFA	

Problème : Difficulté d'insertion professionnelle des jeunes

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèse de réalisation
Objectif global	Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans la commune de Loum			
Objectifs spécifiques	O1. Réhabiliter, équiper et promouvoir la SAR/SM de Loum et Babong et	Les centres de formation professionnelle fonctionnent effectivement	-La décision de création des centres de formation professionnelle -Rapports d'activité des centres de formation -Les programmes développés dans les centres de formation - PV de réception, Liste des apprenants du centre	Bon climat social Projet inscrit dans le BIP ou disponibilité des fonds
	O2. Créer 03 centres de formation professionnelle dans la commune de Loum d'ici à fin 2020 (Loum chantier, Bonkeng et Mabombé) et faciliter la création de 03 centres de formation professionnel privé par les professionnels d'ici 2025			
	O3. Porter à la connaissance des chercheurs d'emploi toutes les informations sur les opportunités d'emploi qui existent dans l'espace géographique de la commune de façon permanente	Les informations sur les opportunités d'emploi sont accessibles aux chercheurs d'emploi, Base des données sur le marché de l'emploi	Plan de communication sur les opportunités d'emploi Rapport du DMINFOP	climat social favorable Bon climat social
	O4. Développer les référentiels de formation et former les chercheurs d'emploi sur les thèmes qui cadrent avec les opportunités d'emploi existant au niveau local de façon permanente	Base de données sur les thématiques de formation	Rapport de formation Rapport du DMINFOP	
Résultats	R1. 02 centres de formations sont réhabilités et 06 centres de formation professionnelle sont créés et fonctionnent effectivement dans la commune de Loum	Les centres de formation professionnelle qui fonctionnent	Liste des centres de formation professionnelle Rapport du DMINFOP	Projet inscrit dans le BIP ou disponibilité des fonds
	R2. Une base de données des opportunités d'emploi dans l'espace géographique de la commune est élaborée, régulièrement actualisée et communiquée au public	Les informations sur l'emploi au niveau local sont partagées par les chercheurs d'emploi	Base de données Rapport du DMINFOP	climat social favorable
	R3. Les référentiels sur les thématiques de formation professionnelle sont élaborés et utilisés pour le renforcement des capacités des chercheurs d'emploi dans la commune	Les chercheurs d'emploi ont de la compétence pour accéder à l'emploi au niveau local	Taux de recrutement des personnes formées	climat social favorable
	R4. Les sources de financement et les procédures d'obtention de financement sont maîtrisées par les porteurs de projets	200 activités génératrices de revenus portées par des jeunes sont créées et sont rentables et toutes les opportunités dans l'espace géographique de la commune sont régulièrement rendues publiques et	Rapports techniques du DDEFOP -Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDPROFF	

		accessibles aux chercheurs d'emploi			-Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Moyens			Coût	Conditions préalables de réalisation
		Humain	Matériel	financier		
	A1. Réhabiliter et équiper le centre de formation SAR/SM de Loum ville et Babong				200 000 000	Disponibilité d'une source de financement
	A2. Construire et équiper 03 centres de formation professionnelle dans la commune de Loum	x	x	x	750 000 000	
	A3. Susciter la création de 03 centres professionnels privés				5 000 000	
	A4. Réaliser une étude locale sur les opportunités d'emploi	x	x	x	7 000 000	
	A5. Mettre en place une base de données actualisée sur les opportunités d'emploi dans la commune de Loum	x	x	x	3 000 000	
	A6. organiser par an 2 sessions de formations en lien avec les opportunités d'emplois à l'intention des jeunes chercheurs d'emploi	x	x	x	2 000 000	
	A7. Organiser un atelier pédagogique sur l'élaboration d'un référentiel de formation professionnelle	x	x	x	5 000 000	
	A8. Organiser les réunions de concertation sur l'emploi et les sources des projets avec les sectoriels et les chercheurs d'emploi	x	x	x	2 000 000	
	A9. Contribuer à l'organisation des sessions de formation professionnelle des femmes et des jeunes	x	x	x	1 500 000	
	A10. Mettre des crédits d'investissement à la portée des femmes et des jeunes	x	x	x	5 000 000	
	A11. Organiser de journées annuelles d'orientation professionnelle (foire aux métiers) dans les établissements d'enseignement secondaire	x	x	x	1 500 000	
Total					982 000 000	

20- Cadre logique du secteur PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ÉCONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire de qualité

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au développement des petites entreprises au sein de l'espace communal	-Le nombre de petites entreprises est doublé -Au moins 25 GIC d'artisans sont créés et fonctionnels			-Statistiques des services des impôts -Registre des COOP/GIC -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA	-Les services déconcentrés du MINPMEESA et du MINEFOP assurent pleinement leur tâche d'encadrement -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés autour de l'encadrement et du financement est bonne
Objectifs spécifiques	O ₁ : Renforcer le développement du secteur artisanal et la structuration des corps de métiers	-Au moins 25 GIC d'artisans sont créés et fonctionnels			-Registre des COOP/GIC -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA	
	O ₂ : Faciliter la création des petites et très petites entreprises au sein de l'espace communal	Le nombre de petites entreprises est doublé			-Statistiques des services des impôts -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA	
Résultats attendus	R ₁ : Les commerçants et artisans sont organisés en GIC et mènent des activités de manière synergique	-Au moins 25 GIC d'artisans sont fonctionnels -30% des membres des GIC et des structures dirigeantes des GIC sont des femmes -02 unités de transformation du manioc sont opérationnelles et rentables			-Statistiques des services des impôts -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDPMEESA	
	R ₂ : Les membres des corps de métiers maîtrisent les techniques de conception des projets et de gestion comptable et financière des petites entreprises	-Au moins 02 sessions de formation à des techniques de production et à des métiers artisanaux (vannerie, menuiserie, etc.) sont organisées par an au profit de 100 artisans et commerçants -Au moins 50 activités génératrices de revenus sont créées par an au profit des GIC organisés de commerçants et d'artisans			-Rapports techniques du DDPMEESA -Rapports techniques du DDEFOP -Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A8. Appuyer la création/redynamisation des GIC d'artisans et de commerçants	X	X	X	25 GIC x 3 séances x 50 000 = 3 750 000 F CFA	-Les services déconcentrés du MINPMEESA et du MINEFOP assurent pleinement leur tâche d'encadrement -La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés autour de l'encadrement et du financement est bonne
	A9. Organiser des sessions de renforcement des capacités des membres des GIC de commerçants et artisans organisés	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
	A10. Mettre sur pied des fonds d'appui à la portée des commerçants et artisans organisés	X	X	X	10 000 000 F x 5 ans = 50 000 000 F CFA	
Total					87 750 000 F CFA	

21- Cadre logique du secteur RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION

Problème sectoriel : Faible utilisation des résultats de la recherche

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Vulgariser les résultats de la recherche auprès des agriculteurs de l'espace communal	-Au moins 2 000 producteurs connaissent une innovation technologique pouvant leur permettre d'accroître leur production et les moyens de la mettre en pratique -Au moins 10% des producteurs adoptent une technologie innovante			-Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DRRESI -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	Les informations sur les innovations technologiques sont mises à disposition par les services centraux et déconcentrés du MINRESI
Objectif spécifique	O1. Mettre les résultats pertinents de la recherche en matière agricole à la portée des producteurs de la Commune					
Résultat attendu	R1. Les producteurs de l'arrondissement connaissent les innovations technologiques pouvant leur permettre d'accroître leur production	-01 répertoire des inventions pertinentes pour les producteurs est constitué -01 campagne de diffusion des inventions pertinentes répertoriées est organisée par an -Au moins 2 000 producteurs connaissent une innovation technologique pouvant leur permettre d'accroître leur production et les moyens de la mettre en pratique -Au moins 10% des producteurs adoptent une technologie innovante			-Rapports techniques du DAADER -Rapports techniques du DRRESI -Rapports de suivi de la mise en œuvre du PCD	Les informations sur les innovations technologiques sont mises à disposition par les services centraux et déconcentrés du MINRESI
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A11. Appuyer la réalisation de l'inventaire des inventions pertinentes	X	X	X	500 000 F CFA	Les informations sur les innovations technologiques sont mises à disposition par les services centraux et déconcentrés du MINRESI
	A12. Mobilisation des pouvoirs publics pour la création d'un centre de recherche agricole	X	X	X	1 000 000	
	A1. Kiosque revu scientifique	X	X	X	500 000	
	A13. Organisation de stages de formation aux techniques agricoles et artisanales susceptibles d'accroître la productivité agricole	X	X	X	1 500 000	
	A14. Appui à l'organisation des campagnes annuelles de diffusion des inventions pertinentes répertoriées	X	X	X	500 000 F x 5 ans = 2 500 000 F CFA	
Total					6 000 000	

22- Cadre logique du secteur TOURISME

Problème sectoriel : *Faible développement de l'activité touristique*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter le développement des activités touristiques au sein de l'espace communal				-Rapports techniques du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune	-Des financements sont mobilisés par la Commune -Le DDTOUR et les autres services déconcentrés du MINTOUR sont impliqués par les autorités municipales
Objectifs spécifiques	O₁ : Valoriser le potentiel touristique de la Commune	-plusieurs sites touristiques ont été identifiés et aménagés, Un parcours touristique d'intérêt communal est créé -La Commune accueille au moins 500 touristes par an				
	O₂ : Accroître les capacités d'accueil des visiteurs à travers la promotion	Un centre d'accueil d'intérêt communal est opérationnel. Un office du tourisme crée				
Résultats attendus	R₁ : La Commune dispose d'un document de présentation illustré	- Une carte touristique illustrée des sites touristiques potentiels de la Commune est constituée -01 dépliant de présentation de la Commune est élaboré et disponible				
	R₂ : Le potentiel touristique de la Commune attire en permanence des visiteurs étrangers	-Un parcours touristique est créé -Le parcours touristique est visité chaque année par au moins 500 visiteurs -Un centre d'accueil d'intérêt communal est opérationnel				
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Etude d'identification des sites touristiques de Loum	X	X	X	3 000 000 FCFA	-Des financements sont mobilisés par la Commune -Le DDTOUR et les autres services déconcentrés du MINTOUR sont impliqués par les autorités municipales La paix sociale règne au sein des populations
	A15. Confection d'un document de présentation touristique de la Commune et organisation de sa diffusion au niveau national et international	X	X	X	3 000 000 FCFA	
	A16. Aménagement	X	X	X	210 000 000 F CFA	

	les sites touristiques (07) existants et créer un parcours touristique					
	A17. Aménagement de l'office du tourisme communal	X	X	X	25 000 000 F CFA	
	A18. Etudier et appuyer la réfection des structures d'accueil dans la ville	X	X	X	10 000 000 F CFA	
	A19. Identification et appréciation des sites touristiques par les experts du MINTOUR	X	X	X	5 000 000 FCFA	
	A20. Construction et aménagement d'un office de tourisme assorti d'un hébergement moderne.	X	X	X	150 000 000 F CFA	
	A21. Confection ou élaboration d'une carte touristique de la commune.	X	X	X	10 000 000 F CFA	
	A22. Elaboration des dépliants promotionnels	X	X	X	10 000 000 F CFA	
	A23. Aménagement des sites touristiques	X	X	X	210 000 000 F CFA	
	Total				385 000 000	

23- Cadre logique du secteur de la CULTURE

Problème sectoriel : Faible développement des activités culturelles

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Favoriser le développement des activités culturelles au sein de la Commune	-Au moins 10 journées culturelles sont organisées par an dans différents villages de la Commune -01 festival Multi ethnique est organisé par an à l'échelle communale -01 journée culturelle et économique est organisée par an à l'échelle de la Commune	-Rapports techniques du DDCULT et du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux -Rapports techniques des associations culturelles	Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O₁ : Vulgariser le potentiel culturel de la Commune O₂ : Développer les capacités locales d'organisation des événements culturels	-Au moins 10 journées culturelles sont organisées par an dans différents villages de la Commune -Chaque village dispose d'un foyer communautaire -01 festival Multi ethnique est organisé par an à l'échelle communale -01 journée culturelle et économique est organisée par an à l'échelle de la Commune	-Rapports techniques du DDCULT et du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux -Rapports techniques des associations culturelles	
Résultats attendus	R₁ : Les villages et la Commune présentent régulièrement leur potentiel culturel à des partenaires et invités étrangers	-Au moins 09 associations culturelles sont fonctionnelles au sein de l'espace communal (01 par groupement) -Au moins 10 journées culturelles sont organisées par an dans différents villages de la Commune -Chaque village dispose d'un foyer communautaire -01 festival Multi ethnique est organisé par an à l'échelle communale -01 journée culturelle et économique est organisée par an à l'échelle de la Commune	-Rapports techniques du DDCULT et du DDTOUR -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux -Rapports techniques des associations culturelles	Des financements sont mobilisés par la Commune
	R₂ : La Commune dispose d'un espace de célébration des événements à caractère ludique et culturel	01 foyer culturel d'intérêt communal est opérationnel et ouvert aux groupes culturels locaux	-Rapports techniques du DDCULT -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques des chefs de service communaux	

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
Redynamisation des associations culturelles	X	X	X	09 villages x 03 séances de travail x 2 000 000 F = 18 000 000 F CFA	Les associations culturelles des groupements sont fonctionnelles Des financements sont mobilisés par la Commune
A1. Construction de foyers communautaires dans les villages	X	X	X	15 foyers x 1 500 000 F = 22 500 000 F CFA	
A24. Appuyer l'organisation des journées culturelles annuelles dans les villages	X	X	X	1 000 000 F x 5 ans = 5 000 000 F CFA	
A25. Construction d'un foyer culturel d'intérêt communal	X	X	X	50 000 000 F CFA	
A26. Organisation annuelle d'un festival culturel Multi ethnique à dimension nationale	X	X	X	30 000 000 F x 5 ans = 150 000 000 F CFA	
A27. Organiser une journée culturelle et économique annuelle à portée nationale et internationale	X	X	X	10 000 000 FCFA	
A28. Construction et équipement des foyers communautaires	X	X	X	15 000 000 x 15 = 225 000 000 F CFA	
A29. Redynamisation des associations culturelles	X	X	X	2 000 000 x 9 = 18 000 000 F CFA	
A30. Organisation annuelle d'un festival culturel multiethnique à dimension nationale	X	X	X	50 000 000 F CFA	
A31. Construction d'un foyer culturel communal	X	X	X	75 000 000 F CFA	
A32. appuis à l'organisation des journées culturelles annuelles dans les villages	X	X	X	15 000 000 F CFA	
A33. construction et équipement d'une bibliothèque municipale				100 000 000 F CFA	
Total				738 500 000 F CFA	

24- Cadre logique du secteur INDUSTRIES, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Problème sectoriel : *difficulté à exploiter de manière optimale les ressources minières de la commune*

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Contribuer au développement technologique et minier de la Commune	-La quantité de sable extraite au sein de l'espace communal est accrue de 500% -Au moins 30 emplois directs sont créés			-Rapports techniques du DDMIDT -Rapports techniques de l'unité d'exploitation	-La Commune bénéficie du soutien du ministère et de l'Etat -Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectif spécifique	O1. Faciliter la création des unités d'extraction et d'exploitation du sable au sein de l'espace communal					
Résultat attendu	R1. Une unité industrielle d'extraction et d'exploitation du sable est créée et opérationnelle	L'unité d'extraction du sable est opérationnelle et rentable			-Services des impôts -Fichier des contribuables communaux. -Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Appuyer l'inventaire exhaustif du potentiel local	X	X	X	10 000 000 F CFA	Des financements sont mobilisés par la Commune
	A2. Améliorer la gestion et accroître l'exploitation de la carrière de pouzzolane	X	X	X	8 000 000	
	A3. Créer des unités d'extraction de sable et gravier et conduire sa gestion	X	X	X	200 000 000 F CFA	
Total					218 000 000 F CFA	

25- Cadre logique du secteur du COMMERCE

Problème sectoriel : Faible développement des activités commerciales

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter le développement des activités commerciales	Réfectionner et aménager les marchés existants -09 marchés supplémentaires sont opérationnels - Chaque marché accueille au moins 1 000 acheteurs et commerçants par semaine			-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques du DDCOMMERCE	- -Des financements sont mobilisés par la Commune
Objectifs spécifiques	O₁ : Renforcer les infrastructures marchandes existantes	Réhabiliter et moderniser les marchés (Marché central, Marché mondial, marché à Loum Chantier Gare, Bonkeng)				-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques du DDCOMMERCE
	O₂ : Accroître les capacités de commercialisation des produits agricoles et halieutiques locaux	-09 marchés supplémentaires sont opérationnels au sein de l'espace communal			Des financements sont mobilisés par la Commune	
Résultats attendus	R₁ : Les principaux marchés de la Commune ont une meilleure capacité d'accueil	Le marché de Loum sont réhabilités et équipés de			-Comptes de gestion de la Commune -Comptes administratifs de la Commune -Rapports techniques du DDCOMMERCE	
	R₂ : Des points de vente supplémentaires sont créés et achalandés	-09 marchés supplémentaires sont opérationnels au sein de l'espace communal -Chaque marché accueille au moins 1 000 acheteurs et commerçants par semaine				Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A9. Construire les marchés - Marché central - Marché mondial - Marché Loum Cie	X	X	X	800 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune
	A10. Aménager le marché de Bonkeng	X	X	X	135 000 000	
	A11. Créer et construire les hangars dans neuf (09) villages	X	X	X	50 000 000	
	A12. Construire les magasins de stockage 05	X	X	X	300 000 000	
Total					1 285000 000	

26- Cadre logique du secteur POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Problème sectoriel : Difficultés d'accès aux réseaux de télécommunication et aux services de poste

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès de la population locale aux technologies de l'information de la communication			
Objectif spécifique	O₁ : Faciliter l'accès à Internet au sein de l'espace communal	rendre opérationnel le télé centre communautaire de Loum -des cyber cafés sont ouverts et opérationnels au sein de l'espace communal, dont au moins 02 dans l'espace rural Construire un centre multimédia municipal	- -Rapports techniques du personnel de poste et du télécentre communautaire -Rapports techniques du DDPOSTEL -Fichier des contribuables communaux	-Le projet de construction du télécentre communautaire est inscrit dans le BIP
	O₂ : Faciliter l'accès au réseau de communication dans l'espace communal	Le signal des réseaux téléphoniques (MTN, ORANGE, CAMTEL) est capté dans tous les villages de l'espace communal.	Rapports techniques du DDPOSTEL	-L'installation de nouvelles antennes relais est envisagée et concrétisée par les sociétés de téléphonie
	O₃ : Faciliter l'accès au service de la poste	01 points de poste supplémentaires sont fonctionnels au sein de l'espace communal, Babong	Rapports techniques du personnel de poste -Rapports techniques du DDPOSTEL	-La création des points de poste est envisagée et concrétisée par l'Etat
Résultats attendus	R₁ : Les habitants de la Commune ont accès à Internet	-le télécentre communautaire de Loum est opérationnel -des cybers cafés sont ouverts et opérationnels au sein de l'espace communal, dont au moins 02 dans l'espace rural	Rapports techniques du DDPOSTEL -Fichier des contribuables communaux	La fibre optique est installée et opérationnelle dans la ville de Loum
	R₂ : Les habitants de la Commune sont rapprochés des services de poste	01 points de poste supplémentaires sont fonctionnels au sein de l'espace communal	-Infrastructures des points de poste créés -Rapports techniques du personnel	La création des points de poste est envisagée et concrétisée par l'Etat
	R₃ : Le signal des réseaux téléphoniques est capté dans tous les villages de l'espace communal	-Le signal des réseaux téléphoniques (MTN, ORANGE, CAMTEL) est capté dans tous les villages de l'espace communal	-Antennes relais installées -Rapports techniques du DDPOSTEL	L'installation de nouvelles antennes relais est envisagée et concrétisée par les sociétés de téléphonie

Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
A1. Soutenir le fonctionnement du télécentre communautaire et encourager l'ouverture de cyber café	X	X	X	PM ² -	
A2. Construire un centre multimédia municipal	X	X	X	30 500 000	Financement disponible
A3. Plaider pour la création d'un nouveau point de poste au sein de la Commune et l'augmentation de l'effectif dans le bureau actuel	X	X	X	1 500 000	Accord du gouvernement et disponibilité de fonds
A4. Plaider pour l'amélioration de l'accès aux réseaux de téléphonie mobile dans les villages	X	X	X	500 000 F CFA	Approbation du projet par la société de télécommunication
A5. Aménagement et équipement en mobilier, bureau, campost	X	X	X	25 000 000 F CFA	
A6. réfection de la barrière du bureau campost	X	X	X	15 000 000 F CFA	
A7. Construction d'un point de connexion à la fibre optique	X	X	X	20 000 000 F CFA	
A8. Renforcement du réseau comité/implantation d'une antenne au centre urbain (pose d'un BTS)	X	X	X	300 000 000 F CFA	
A9. Construction et équipement des services camtel	X	X	X	50 000 000 F CFA	
A10. Construction d'un réseau filière et d'un centre technique de commutation (central téléphonique)	X	X	X	700 000 000 F CFA	
A11. Aménagement et équipement de Campost en mobilier de bureau	X	X	X	25 000 000 FCFA	
A12. Réfection de la barrière du bureau Campost	X	X	X	15 000 000 FCFA	
A13. Renforcement du réseau Camtel / Implémentation d'une antenne au Centre urbain	X	X	X	300 000 000 FCFA	
A14. Construction et équipement d'un service Camtel	X	X	X	50 000 000 FCFA	
A15. Construction d'un réseau et d'un centre technique de commutation	X	X	X	700 000 000 FCFA	
Total				2 232 500 000 FCFA	

² PM pour mémoire

27- Cadre logique du secteur TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE

Problème sectoriel : difficulté d'accès des travailleurs à la couverture sociale

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Promouvoir la réglementation de la sécurité sociale au sein de l'espace communal	Au moins 01 mutuelle de santé est fonctionnelle au sein de l'espace communal			-Rapports techniques du DDTSS	Les services déconcentrés du secteur jouent pleinement leur rôle
Objectif spécifique	O1. Renforcer les capacités des travailleurs et employeurs sur les questions de sécurité sociale	Au moins 50% des travailleurs locaux connaissent leurs droits et devoirs (cadres)			-Rapports techniques du DDTSS -Comptes administratifs de la Commune	
Résultat attendu	R1. Les travailleurs et employeurs connaissent leurs droits et devoirs en matière de sécurité sociale	-01 campagne annuelle de sensibilisation est organisée sur la réglementation de la sécurité sociale des travailleurs -Au moins 2 000 travailleurs et 100 employeurs sont sensibilisés -Au moins 5 000 travailleurs et 200 employeurs possèdent un document de synthèse du code du travail			-Rapports techniques du DDTSS -Comptes administratifs de la Commune	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A1. Accompagner la réalisation et la multiplication d'un document synthèse du code du travail	X	X	X	3 000 000 F CFA	Les services déconcentrés du secteur jouent pleinement leur rôle
	A2. Accompagner l'organisation des campagnes annuelles de sensibilisation des travailleurs et employeurs sur leurs droits et devoirs en matière de sécurité sociale	X	X	X	3 000 000 F x 5 ans = 15 000 000 F CFA	
Total					18 000 000 F CFA	

28- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR COMMUNICATION

Problème sectoriel : Difficulté d'accès à l'information

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Faciliter l'accès de la population à l'information	-La radio communautaire est opérationnelle -La qualité de l'image CRTV reçue dans les domiciles est de bonne qualité			-Fréquence d'émission de la radio -Infrastructures de la radio -Rapports techniques du personnel -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDCOM	-Des financements sont mobilisés par la Commune -L'installation d'une nouvelle antenne relais est envisagée et concrétisée par la CRTV
Objectifs spécifiques	O₁ : Améliorer la qualité du signal radio et TV	-01 antenne relais est installée au sein de l'espace communal -La qualité de l'image CRTV reçue dans les domiciles est de bonne qualité			-Antennes relais installées -Rapports techniques du DDCOM	L'installation d'une nouvelle antenne relais est envisagée et concrétisée par la CRTV
	O₂ : Faciliter la circulation de l'information locale	-La radio communautaire est opérationnelle et rentable -Les signaux de la radio communautaire reçus par les ménages est de bonne qualité			-Fréquence d'émission de la radio -Infrastructures de la radio -Rapports techniques du personnel -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDCOM	Des financements sont mobilisés par la Commune
Résultats attendus	R₁ : Le signal de la CRTV est entièrement reçu dans les villages et centres urbains de la Commune	La qualité de l'image et du son reçue dans les domiciles sont de bonne qualité.			-Antenne relais installée -Rapports techniques du DDCOM	L'installation d'une nouvelle antenne relais est envisagée et concrétisée par la CRTV
	R₂ : Une radio communautaire est opérationnelle au sein de l'espace communal	-La radio communautaire est opérationnelle et rentable -Les signaux de la radio communautaire reçus par les ménages est de bonne qualité			-Fréquence d'émission de la radio -Infrastructures de la radio -Rapports techniques du personnel -Fichier des contribuables communaux -Rapports techniques du DDCOM	-La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés du MINCOM est bonne -Des financements sont mobilisés par la Commune
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A16. Plaider pour l'intensification du signal de la CRTV	X	X	X	500 000 F CFA	
	A17. Construction et implantation d'une antenne relais pour amplification du signal de la CRTV	X	X	X	35 000 000	
	A18. Ouverture d'un point de vente de journaux	X	X	X	5 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune
	A19. Création d'un trimestriel communal d'information Equipement professionnel (02 ordi+imprimantes + appareil photo + 2 dictaphones)	X	X	X	750 000x4x 5ans = 15 000 000 2 000 000 + 300 000 + 200 000	-La collaboration entre la Commune et les services déconcentrés du MINCOM est bonne
	A24. Suivre la procédure de création d'une radio communautaire et assurer sa gestion	X	X	X	75 000 000 F CFA	
Total					80 000 000 F CFA	

29- CADRE LOGIQUE DU SECTEUR INSTITUTION COMMUNALE

Problème sectoriel : Difficulté à gérer de manière optimale les ressources de la commune

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global	Rendre plus opérationnel l'institution communale					
Objectifs spécifiques	O1. Doter l'institution communale d'un environnement de travail appropriée et confortable en vu d'un bon rendement d'ici fin 2016	Aménagement du bâtiment achevé Bureaux équipés en mobiliers et matériel de travail approprié			Visite du bâtiment et des bureaux	
	O2. Faire augmenter de 50 % les recettes communales d'ici fin 2013	Le niveau de réalisation du budget de la commune s'est considérablement augmenté			Compte administratif validé	
	O3. Mettre en place et rendre opérationnel une plate forme de concertation publique privée dans la commune d'arrondissement de Loum	Plate forme de concertation fonctionnelle				
	O4. Faire augmenter de 50 % au moins le niveau de prestation de service au sein de l'institution communale d'ici fin 2013	Les tâches sont claires et précises dans chaque service et pour chaque membre du personnel				
Résultats attendus	R1. Un bâtiment approprié est construit, équiper pour abriter les services de la commune de Loum	Bâtiment construit			Visite du bâtiment	
	R2. Les recettes communales ont augmenté au moins de 50 %	Le niveau de réalisation du budget de la commune s'est considérablement augmenté			Compte administratif validé	
	R3. Deux plates formes de concertation sont mises en place et sont opérationnelles au sein de l'institution communale	Plates formes fonctionnelles			Texte de base	
	R4. Les services au sein de l'institution communale sont redynamisés et offre une prestation de qualité aux populations de la commune de Loum	Dynamique au sein de l'institution			Rapport d'activités et manuel de procédure	
Activités		Ressources humaines	Ressources matérielles	Ressources financières	Coût	Conditions préalables
	A11. Aménager le bâtiment ; équiper les bureaux en matériel et mobilier de bureau	x	x	x	20 000 000	
	Informatiser les services de la mairie				10 000 000	-Des financements sont mobilisés par la Commune -La collaboration entre la

	A12. créer le site web de la Commune				5 000 000	Commune et les services déconcentrés est bonne
	A13. Elaborer et mettre en application un manuel de procédure de gestion des ressources de la commune	x	x	x	500 000	
	A14. Réaménager le garage municipal				30 000 000	
	A15. Construire une menuiserie municipale				40 000 000	
	A16. Embellissement de la ville				100 000 000	
	A17. Réhabiliter les logements de la commune				75 000 000	
	A18. Elaborer et mettre en application une politique de gratification des agents de recouvrement des recettes communales	x	x	x	250 000	
	A21. Organiser quatre assemblées constitutives pour les plates formes Institution Communale et sectoriels et institution communale et opérateurs économiques	x	x	x	1 000 000	
	A22. Organiser les réunions dans les différentes plates formes de concertation	x	x	x	1 000 000	
	A23. Elaborer et adopter l'organigramme des services de la commune de Loum	x	x	x	250 000	
	A24. Nommer les responsables dans les postes définis dans l'organigramme des services	x	x	x	-	
	A25. Organiser les réunions de coordination de service	x	x	x	-	
	A26. Actualiser en début de chaque année le cahier de charges de chaque service au sein de l'institution communale	x	x	x	-	
	A27. Organiser chaque fin d'année une réunion bilan des activités de l'institution communale	x	x	x	-	
	A28. Aménager le bâtiment ; équiper les bureaux en matériel et mobilier de bureau	x	x	x	20 000 000	
Total					308 000 000 F CFA	

5.3. COUT ESTIMATIMATIF DU PCD

	SECTEUR	COUT ESTIMATIF (F CFA)	SOURCES DE PROVENANCE
1.	Agriculture et Développement Rural	257 500 000	<ul style="list-style-type: none"> • Budget communal Budget d'investissement public(BIP) • PNDP • FEICOM • Coopération décentralisée (Communes Herouville St Clair France) • Gouvernement (Contrat de ville avec le MINDUH) BAD
2.	Elevage, Pêches et Industries Animales	155 900 000	
3.	Domaines et Affaires Foncières	160 600 000	
4.	Développement Urbain et Habitat	6 282 500 000	
5.	Environnement et Protection de la Nature	76 000 000	
6.	Forêts et Faune	350 000 000	
7.	Administration Territoriale, Décentralisation et maintien de l'ordre	110 000 000	
8.	Education de Base	1 278 800 000	
9.	Enseignements Secondaires	1 825 772 000	
10.	Enseignement Supérieur	27 500 000	
11.	Santé	1 427 000 000	
12.	Eau et Energie		
	Eau	436 200 000	
	Energie	1 221 000 000	
13.	Travaux Publics	400 160 000	
14.	Affaires sociales	164 000 000	
15.	Promotion de la Femme et de la Famille	228 810 000	
16.	Jeunesse	183 000 000	
17.	Sports et Education Physique	185 600 000	
18.	Transport	35 500 000	
19.	Emploi et Formation Professionnelle	982 000 000	
20.	PME, Economie Sociale et Artisanat	87 750 000	
21.	Recherche Scientifique et Innovation	6 000 000	
22.	Tourisme	385 000 000	
23.	Culture	738 500 000	
24.	Industrie, Mines et Développement Technologique	218 000 000	
25.	Commerce	1 285 000 000	
26.	Postes et Télécommunications	2 232 500 000	
27.	Travail et Sécurité Sociale	18 000 000	
28.	Communication	80 000 000	
29.	Institution communale	308 000 000	
	Total	21 146 592 000	

5.4. ESQUISSE DU PLAN D'UTILISATION ET DE GESTION DES TERRES DE L'ESPACE COMMUNAL

Tableau 15 : Matrice de gestion des terres

Unité de paysage	Utilisation actuelle	potentialité caractéristique	Utilisateur / contrôleur	Problème / Contrainte	Causes / Tendances	Actions à mener	Responsable
Zone d'habitation urbaine	Construction des immeubles et infrastructures Jardins	circulation facile, concentration des populations, accès aux services	Habitants Propriétaire	Difficulté à gérer l'espace	Espace réduits, non existence du plan sommaire d'urbanisation, gestion inadéquat de l'environnement	Viabiliser les lotissements dans la périphérie urbaine. -Réaliser, vulgariser et mettre en application le Plan Sommaire d'urbanisation de la commune	Mairie DDMINDUH DDMINDEP DDMINDAF
	Tous les villages Construction des maisons d'habitation	circulation facile, accès faciles	Habitants Propriétaire	Difficulté d'accès aux services de base	Eloignement des services de base Relief très accidenté	Rapprocher les services de base des zones d'habitation	Mairie DDMINSANTE DDMINEB DDMINEE
Terres cultivables Tous les villages et zone. urbaine	Culture traditionnelle Céréales, tubercules, légumes arbres fruitiers Culture industrielle	Très fertiles (sol propice à de nombreuses cultures) présence de cendre volcanique Encore inexploitées de façon intensive	Paysans résidents allogènes mobiles Elites extérieures Grands propriétaires Chefs famille Elites ext Chefs village Notables Chefs quartier Ouvriers PHP/SBM	Difficulté à rentabiliser les espaces cultivables	Dévastation des cultures par les bêtes et les parasites Manque de matériels et d'intrants agricoles Litiges fonciers Absence d'un PUGDT Légère diminution des terres cultivables Réduction de la fertilité (érosion progressive du sol) Perte progressive du couvert végétal Accès difficiles Appauvrissement du sol	Organisation des agriculteurs en GIC Appui des GIC à Appui à l'acquisition du matériel et des intrants agricoles Délimitation des espaces agro pastoraux Immatriculation des terres Elaboration PUGDT	Mairie DDMINADER DDMINEPIA DDMINDEP DDMINDAF
Cours d'eau Rivière Mbete Loum ville (Manengwas sa, quartier Abbatoire)	Mabombe (Mabombe, Bonalebe, Babong) Makoté (Badjoki), Idip (Ngodo), Bépélé singuejang Njangua (Bonadam II), Mbombé Landé Nkébé (Salaka, Nkong-Bassi) Benankale (Bonkeng, Balondo, Boneko) Pêche Lessive Ménage Dépotoir Irrigation des culture	Réserves d'eau Riches en espèces halieutiques Riche en sable Attrait touristique	Chef village Notables Habitants accès libre et Aucun contrôleur	Difficulté pour les populations à bien gérer la ressource en eau disponible à certains endroits dans leur environnement	Pollution des eaux Accès enclavé Réduction du débit et de la superficie Montée des eaux en saison des pluies	Vulgarisation des techniques de traitement de l'eau (potable) et d'irrigation culturale -Sensibilisation des habitants à une gestion durable des cours d'eau -Drainage des lits des cours d'eau destruction de la jacinthe d'eau -Réglementation de la pêche	Mairie DDMINEPIA DDMINDEP

Unité de paysage	Utilisation actuelle	potentialité caractéristique	Utilisateur / contrôleur	Problème / Contrainte	Causes / Tendances	Actions à mener	Responsable
Forêt Forêt sacré (Bonalébé, Balondo, BonadamII) Forêt galerie Reserve forestière Loum ville	Bois de chauffe Bois d'œuvre PFNL	Diversification des espèces ligneuses, non ligneuse et fauniques (singes, hérisson, autres petits rongeurs) Exploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre Conservation des sols Réservoir d'eau	Population Exploitants clandestin Poste de contrôle Mairie MINFEF	Difficulté à pérenniser les ressources forestière	Déforestation Coupe anarchique des bois de chauffe et des bois d'œuvre Pression démographique sur les terres cultivables	Impliquer les populations dans la création des forêts communautaires dans les villages Reforestation (Introduire dans les essences à planter les arbres fruitiers, les PFNL, et les plantes médicinales) Accentuer et organiser le contrôle (réglementation) Plan simple de gestion spécifique à chaque forêt	Mairie DDMINFEF
Bas fonds marécageux Mabombe, Babong, Bonalébé	Exploitation pour la pratique des cultures maraîchères et cultures de contre saison	Développement agricole	Population Propriétaire terrien	Difficulté à protéger les écosystèmes dans les zones humides	Destruction des plants de raphias dans les bas fonds -Aménagement non approprié des bas fonds existants Assèchement	Mettre en place un plan d'aménagement des bas fonds marécageux -Planter les raphias dans les bas fonds marécageux	Mairie MINADER
Sable/ pierre Babong Bonkeng Boneko	Construction commerce	Disponible au sein des cours d'eau	Tous les habitants du village	Difficulté à exploiter le sable	Accès difficile Manque de matériel d'extraction adéquat	Faciliter l'accès des carrières de sable Planifier l'exploitation et la gestion rentable des carrières	Mairie MINEE
Pouzzolane Loum ville	Construction Route commerce	Disponible Exploitable Accès facile	Mairie population	Difficulté à rentabiliser la carrière	Gestion inadéquate Exploitation artisanale insécurité	Etablir un plan simple de gestion, sécuriser la carrière Moderniser l'exploitation	Mairie MINEE

5.5. SITUATION DE L'ECONOMIE LOCALE

5.5.1. SITUATION DE REFERENCE (BREF RESUME DE L'EXISTANT)

L'économie locale dans l'espace communal couvre les trois secteurs de l'économie. Le secteur primaire occupe plus de 75% de la population active, le secteur secondaire occupe environ 10% de la population active et enfin le secteur tertiaire 15% de la population active.

5.5.1.1. SITUATION DE REFERENCE DES SECTEURS DU PRIMAIRE Secteur Agriculture

- Existence des espaces cultivables considérables en zone rurale
- Existence de la DADER et de quatre (04) postes agricoles (Babong, Bonalebe, Bonkeng, Loum chantier Cgnie) chargés d'accompagner et d'encadrer les producteurs agricoles.

La pratique des activités agricoles tant dans la périphérie urbaine que dans les zones rurales

- Les produits agricoles dans la Commune sont : a- Cultures pérennes (Cacao, huile de palme, café) b- Cultures vivrières (haricot, macabo, patate, igname, plantain, manioc) et maraichères (choux, tomate, haricot vert, légume, carotte, gombo, poireau) cultivées dans les zones marécageuses.

Secteur élevage, pêche et industries animales

- Existence d'un centre d'alevinage et de contrôle de pêche situé dans la réserve forestière encore non fonctionnelle.
- Existence d'une DEPIA et d'un Centre Zootechnique de contrôle sanitaire et vétérinaire

La pratique d'un élevage de subsistance avec un cheptel réduit se fait sur l'étendue de la commune urbaine et rurale. L'élevage des aulocodes dont le cheptel est l'un des plus grands dans le littoral est particulier.

- Existence de plusieurs espèces animales : porciculture, aviculture, aulacodiculture, cuniculture, héliciculture, capriculture, oviculture, cotinuculture.
- Existence de 05 organisations de producteurs agropastoraux en GIC.
- Programme et projet du MINEPIA et des organismes d'appui

Secteur mines et développement industriel et technologique

La commune de Loum a de potentialités minières : ont déjà été dénombrées 04 carrières de sable, 02 carrières de pierres, 01 carrières de pouzzolane. Pour le moment l'exploitation de ces ressources naturelles se fait de manière artisanale. L'accès encore difficile dans les villages (Babong, Bonalébé) empêche l'exploitation de plusieurs carrières.

Les activités d'exploitation forestière se réduisent à la coupe de bois et l'exploitation des produits forestiers non ligneux notamment les raphias avec la coupe de bambous, la cueillette du vin dans les zones de bas fonds marécageux

5.5.1.2. SITUATION DE REFERENCE DU SECTEUR SECONDAIRE Secteur développement industriel et technologique

La commune de Loum a sur son territoire quelques industries :

La société industrielle agroalimentaire PHP / SBM, 02 usines de traitement de cacao et café.

Les ateliers de soudure métallique, de menuiserie avec l'usage des machines de transformation du bois, de couture et de transformation avec des moulins à maïs sont de très petites unités. La production artisanale est très peu développée.

5.5.1.3. SITUATION DE REFERENCE DU SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est fortement représenté dans l'espace urbain de Loum avec notamment la présence :

- des services (bureautique pour saisie et traitement de textes et photocopies, garages de dépannage des véhicules et autres engins à deux roues, des salons de coiffure hommes et dames, des cabines téléphoniques (Call box),
- le commerce de gros et de détails,
- les chantiers de construction,
- les activités de tourisme,
- le transport des biens et des personnes.

Secteur commerce

- Existence de 03 marchés (marché mondial avec 15 boutiques, marché central avec 221 comptoirs, marché Loum ctier Gare 13 Boutiques) 01 gare routière (24 boutiques) 02 abattoirs
- Plusieurs petits commerces
- 05 marchés non aménagés, périodiques dans les villages

Secteur petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

- 04 boulangeries
- Une diversité d'activités dans les corps de métier identifiés : coiffure, menuiserie, couture, mécanique, soudure métallique, call box, pharmacie etc.

Secteur transport

- Existence de 47,5 kilomètres de voirie dans la commune de Loum,
- Présence d'un grand nombre de moto taxis
- 01 gare routière en construction avec 24 boutiques

Secteur tourisme

- Grottes attrayantes (sites à valoriser) 03 à Bonalébé, 02 à Bona Ollo, 02 à chutes, 05 hôtels pour les séjours.

En matière de **services**, on note plusieurs secrétariats bureautiques localisés en zone urbaine à cause de la disponibilité relativement constante de l'énergie électrique. On a aussi des restaurateurs, des sociétés de distribution d'images, des salons de coiffure, des menuiseries, deux stations d'essence (Total et CAMOCO), etc

5.5.2. POSSIBILITES DE CREATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSES DANS LA COMMUNE

Tableau 16 : Possibilités de création d'emploi et de richesse

Secteur	Potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possible	Emplois probables
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Terres cultivables disponibles -Climat favorable à la pratique de 2 cycles de production agricole -Proximité d'une station de recherche agricole -Existence des voies d'accès -Proximité des grandes métropoles -Existence des structures étatiques pour l'encadrement des producteurs -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la productivité - Promouvoir les OP - Appuyer le financement du secteur agricole - Promouvoir la transformation des produits agricoles - Renforcer la commercialisation 	<ul style="list-style-type: none"> -faire le refinancement de l'agriculture à travers les micro finances -Subventionner les intrants agricoles -Renforcer les capacités des agriculteurs sur les techniques de production, de conservation et de transformation -Faciliter l'accès aux crédits -Construire les magasins de stockage -Organiser les foires agricoles (producteurs, acheteurs, fournisseurs, consommateurs) -Ouvrir et entretenir les pistes de collectes dans les bassins de production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou dans les pays voisins -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits agricoles au niveau de la commune -Développement des services divers dans les bassins de production 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de transformation
Elevage Pêche et Industrie Animale	<ul style="list-style-type: none"> -Climat favorable à la pratique des activités d'élevage -Existence des structures étatiques pour l'encadrement des éleveurs -Fort potentiel humain qui s'intéresse à l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les rendements en élevage - Promouvoir la transformation des produits d'élevage - Promouvoir les OP - Appuyer le financement du secteur élevage 	<ul style="list-style-type: none"> -Subventionner l'élevage du gros et petit bétail, de la volaille, la pisciculture et l'apiculture -Faciliter l'accès aux crédits -Renforcer les capacités des éleveurs sur les techniques de production, de conservation et de transformation -Organiser les foires d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> -Achat et revente des produits agricoles à l'état nature ou transformés -Exportation des produits dans les autres villes ou dans les pays voisins -Création d'une centrale d'achat et de vente des produits d'élevage au niveau de la commune -Développement des services divers dans les zones d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto emploi - Besoin en main d'œuvre dans les unités de production et de transformation
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de 03 marchés construits avec 05 marchés périodiques -Fort potentiel des consommateurs -Position stratégique de la ville sur la Nationale N°5 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter et Aménager les infrastructures marchandes dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les marchés central, mondial, Loum chantier - Construire les marchés de Babong, Bonkeng - Organiser et Sécuriser la gestion des marchés et de la gare routière 	<ul style="list-style-type: none"> -Commerce général -Services divers -Installation des vendeurs grossistes 	<ul style="list-style-type: none"> -Auto emploi -Recrutement des agents communaux -Besoin en services divers

Secteur	Potentialités	Axes stratégiques	Actions à entreprendre	AGR possible	Emplois probables
Petites et Moyennes Entreprises, Economie Sociale et Artisanat	-Existence de plusieurs créneaux porteurs dans divers corps de métiers -Fort potentiel des consommateurs	Promouvoir le développement des PME et PMI	- Créer et rendre opérationnel une plate forme d'échanges et de concertation avec les opérateurs économiques et les jeunes potentiels porteurs des projets - Appui à l'éclosion et à la compétitivité des PME/PMI dans la commune - Simplifier les procédures fiscales et administratives pour la création d'entreprise - Faciliter l'accès aux crédits	-Création d'entreprise de fournitures des biens et services divers	-Auto emploi -Offre d'emplois divers -Opportunités d'offre de services divers
Industries, Mines et Développement Technologique	-Présence de plusieurs carrières non exploitées -Besoin en produits de carrières assez important	Mettre en valeur le potentiel des ressources naturelles existant dans la commune	-Organiser l'exploitation et la gestion des carrières de sable, de pouzzolane, des pierres et de latérites -Passer du stade artisanal d'exploitation des carrières des pierres au stade moderne	-Achat et vente des produits des carrières	-Auto emploi -Main d'œuvre dans les carrières -Opportunités d'offre de services divers
Transport	-Fort potentiel des besoins en transport urbain de masse -Existence de voix d'accès pour atteindre les écoles	Organiser les transporteurs (Moto taxi, taxi)	- Créer et rendre opérationnel une plate forme d'échanges et de concertation avec les transporteurs	-Transport par car ou autobus des élèves et autres usagers -Construire la voirie urbaine	-Auto emploi -Opportunités d'emploi -Opportunités d'offres de services divers
Services	- Fort potentiel humain dans le centre urbain demandeur des services	Développer des services au profit des élèves dans les établissements scolaires dans le centre urbain	- Créer les cantines scolaires - Créer une centrale d'achat et de vente des fournitures scolaires	-Fournisseurs des produits pour les cantines scolaires -Fournisseurs des fournitures et manuels scolaires	- Auto emploi - Opportunités d'emploi - Opportunités d'offres de services divers

6. PROGRAMMATION

6.1. CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) DES PROJETS PRIORITAIRES (Y COMPRIS POPULATIONS MARGINALES)

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
emploi et formation professionnelle											
Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans la commune de LOUM	création et construction d'une Ferme école communale (complexe d'élevage de 04 bâtiments)	4 bâtiments construits et la ferme école fonctionne	50 000.000	50 000.000	50 000.000	Maire	DDMINEFOP	X	X	X	budget communal et autre
	crédit d'investissement de femmes et jeunes	les crédits d'investissement sont octroyés aux femmes et aux jeunes	10 000.000	10 000.000	10 000.000	Maire	DDMINEFOP	X	X	X	budget communal et autre
	réaménagement de la SAAR/SM de LOUM	la SAAR/SM de LOUM est réaménagée		60.000.000	10 000.000	Maire	DDMINEFOP	X	X	X	budget communal et autre
transport											
Faciliter les déplacements des biens et des personnes au sein de l'espace communal	formation de moto taxi (100/ans)	100 moto taxi sont formés chaque année	1 000.000	1 000.000	1 000.000	Maire	DDMINTRANSPORT	X	X	X	budget communal et autre
Affaire social											
Faciliter l'accès des personnes vulnérables aux services sociaux au sein de l'espace communal	construction d'un centre social	01centre social est construit	30 000.000			Maire	DDAS	X	X	X	budget communal et autre
	équipement et construction d'un centre social	01centre social est construit et équipé		10 000		Maire	DDAS	X	X	X	budget communal et autre
	organisation de séminaire et formation des personnes vulnérables		2 000.000			Maire	DDAS	X	X	X	budget communal et autre
Jeunesse											
Faciliter l'épanouissement des jeunes dans la commune de LOUM	organisation de stages de vacances	stages de vacances organisés	3 000.000	3 000.000	3 000.000	Maire	DDJEUN	X	X	X	budget communal et autre
	appuyer l'animation des jeunes	animation au milieu des jeunes	20 000.000				DDJEUN	X	X	X	

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEMENT
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
Promotion de la femme et de la famille											
Favoriser l'épanouissement de la femme et de la famille	appuyer l'organisation de session de formation professionnelle	sessions de formation professionnelle organisées	2 000.000	2 000.000	2 000.000	Maire	DDPROFF	X	X	X	budget communal et autre
	Création et construction des centres de promotion de la famille à Loum	centres de promotion de la famille disponible à Loum ville	70.000.000				DDPROFF	X	X	X	
Sport et loisir											
Faciliter l'accès aux infrastructures sportives dans la commune de LOUM	Réalibiliter le stade municipal de LOUM	stade municipal de LOUM Réhabilité	66 900.000	67 000.000			DDSPORT	X	X	X	budget communal et autre
	organisation des jeunes		5 000.000	5 000.000	5 000.000		DDSPORT	X	X	X	
	réhabilitation des stades de football existants de Loum		25.000.000				DDSPORT	X	X	X	BIP
Domaine et affaires fonciers											
Faciliter la bonne gestion du potentiel foncier existant dans l'espace géographique	état des lieux du périmètre urbain	l'espace urbain est bien défini et connu de tous	50 000.000	25 000.000	25 000.000	Maire	DDDAF	X	X	X	budget communal et autre
	Etablissement d'un plan sommaire de la ville de Loum	Le plan sommaire de Loum existe		8.000.000		Maire	DDDAF	X	X	X	BIP
Agriculture											
Accroître la productivité et la production agricole	construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles de LOUM ville	01 magasin de stockage de produits agricoles construit à LOUM ville	25 000.000			Maire	DDADER	X	X	X	budget communal et autre
	construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles à LOUM Cie	01 magasin de stockage de produits agricoles construit à LOUM Cie		25 000.000		Maire	DDADER	X	X	X	budget communal et autre
	construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles à LOUM Chantier Gare	01 magasin de stockage de produits agricoles construit à LOUM Chantier Gare			25 000.000	Maire	DDADER	X	X	X	
	acquisition des champs pour la ferme école	champ pour pratique acquis		20 000.000		Maire	DDADER	X	X	X	budget communal et autre
	construction d'une clôture de	la délégation			15	Maire	DDADER	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	200m avec portail a la délégation d'arrondissement du MINADER à LOUM	d'arrondissement du MINADER de LOUM clôturé		000.000							
	Création d'un centre d'éducation et d'action communautaire à Loum	CEAC fonctionne ds ses bureaux		30.000.000		Maire	CEAC	X	X	X	BIP
	Appui aux organisations de producteurs de la coopérative agricole communale	Plusieurs GICs et unions Créés et fonctionnent		100.000.000		Maire	DDADER	X	X	X	BIP
	appui aux organisations de producteurs de la coopérative agricole communale	les organisations de producteurs de la coopérative agricole communale appuyée	100.000.000	100.000.000		Maire	DDADER	X	X	X	BIP
Commerce											
Faciliter le développement des activités commerciales	Construction de 02 hangars de 30 comptoirs chacun à Bonkeng	02 hangars de 30 comptoirs chacun construits à Bonkeng	30 000.000			Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	budget communal et autre
	Construction de 01 hangar de 30 comptoirs LOUM Cie	01 hangar de 30 comptoirs construit LOUM Cie		15 000.000		Maire	DDCOMMERCE				budget communal et autre
	Construction de 01 hangar de 30 comptoirs à LOUM chantier gare	01 hangar de 30 comptoirs construit LOUM chantier Gare			15000 000	Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	budget communal et autre
	Construction d'un marché moderne à « Permanence »	'un marché moderne construit au quartier « Permanence »				Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	budget communal et autre
	Construction d'un abattoir moderne Bonebela rail	d'un abattoir moderne construit à Bonebela	30 000.000			Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	BIP
	Construction d'une boucherie moderne de 10 box au marché central	une boucherie moderne de 10 box construit au marché central	30 000.000	25 000.000		Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	BIP
	Construction et équipement d'une chambre froide d'une capacité de 12 tonnes	'une chambre froide de 12 tonnes construite et équipée			50.000.000	Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	BIP
	construction d'une unité de dépulpage	unité de dépulpage construit			5 000.000	Maire	DDCOMMERCE	X	X	X	BIP
Environnement											
Contribuer à la	créer 30 points de collecte de	30 points de collecte de		10 00000	10	Maire	DDEP	X	X	X	budget

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEMENT
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
protection de l'environnement au sein de l'espace communal	déchets et 30 bacs à ordures dans la ville de LOUM	déchets et 30 bacs à ordures créés		0	000000						communal et autre
	Achat de 02 camions de transports de déchets avec pelles chargeuses	02 camions de transports de déchets avec pelles chargeuses acheté	60 000.000		60 000.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	Recrutement de personnel (3 équipes de 10 personnes)	personnel recruté	6 000.000	6 000.000	18 000.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	Sensibilisation des populations et du comité d'hygiène et salubrité	populations et comité d'hygiène et salubrité sensibilisé	2 000.000	2 000.000	2 000.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	concours du village/quartier le plus propre	concours organisé du village et quartier le plus propre	2 000.000	2 000.000	2 000.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	création d'une pépinière espèces ornementales (5000 plants)	pépinière des espèces ornementale créée	5 000.000			Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	entretien de la pépinière	pépinière entretenue		1 500.000	1 500.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
	appui à la création des ONG/GIC à vocation environnementale	ONG/GIC à vocation environnementale créés	500.000	500.000	500.000	Maire	DDEP	X	X	X	budget communal et autre
élevage pêche et industrie animale											
Accroître la productivité de l'élevage, la pêche et l'industrie animale	appui vétérinaire et zootechnique aux éleveurs existants (formation, soins et prévention)	éleveurs existants formés	5 000.000	5 000.000	5 000.000	Maire	DDPIA	X	X	X	budget communal et autre
	construction délégation d'arrondissement du MINEPIA de LOUM	délégation d'arrondissement du MINEPIA de LOUM construit		25.000.000		Maire	DDPIA	X	X	X	BIP
	appui aux organisations d'éleveurs de la coopérative pastorale et halieutique communale (CPC) de LOUM	éleveurs de la coopérative pastorale et halieutique communale (CPC) de LOUM organisés	100.000.000	100.000.000		Maire	DDPIA	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	Appui aux organisations d'éleveurs de la cooperative pastorale et halieutique communale (cpc) de Loum	GICs et Union créées			100.000.000	Maire	DDPIA	X	X	X	BIP
	construction d'un abattoir à LOUM	abattoir construit	30.000.000			Maire	DDPIA	X	X	X	BIP
Mine et industrie											
Contribuer au développement technologique et minier de la Commune	améliorer la gestion et accroître l'exploitation de la carrière de pouzzolane	carrière de pouzzolane bien gérée et bien exploitée	10 000.000			Maire	DDIMDT	X	X	X	budget communal et autre
	Inventaire exhaustif du potentiel minier local	potentiel minier connu	10 000.000			Maire	DDIMDT	X	X	X	budget communal et autre
	Créer une unité d'extraction de sable à NGODO			5 000.000		Maire	DDIMDT	X	X	X	budget communal et autre
Foret et faune											
Réduire la pression sur les ressources ligneuses et fauniques	campagne de sensibilisation contre l'exploitation forestière illégale	population sensibilisée contre l'exploitation forestière	5 000.000			Maire	DDFOF	X	X	X	budget communal et autre
	création et mise en place des comités de surveillance dans les villages	comités de surveillance dans les villages créés		5 000.000		Maire	DDFOF	X	X	X	budget communal et autre
	création d'un site de reboisement pour le bois de chauffage	site de reboisement créé			10 000.000	Maire	DDFOF	X	X	X	budget communal et autre
administration territoriale											
Améliorer la collaboration entre les services publics et la population au sein de l'espace communal	création de 04 postes de police à Bonkeng, LOUM chantier, Km99, LOUM chantier gare	04 postes de police créée LOUM chantier, Km99, LOUM chantier gare	20 000.000			Maire	Mairie et sous préfecture	X	X	X	budget communal et autre
	Construction de 02 centres spéciaux d'état civil à LOUM chantier gare et Babong	02 centres spéciaux d'état civil créés à LOUM chantier gare et Babong	9 600.000			Maire	Mairie et sous préfecture	X	X	X	budget communal et autre
	Réhabilitation de la résidence	résidence du ss –préfet			15.000.0	Maire	Ss-prefet	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	du sous –préfet	en B. état			00						
	Créer et construire un centre spécial d'état civil à Bonkeng	centre spécial d'état civil construit à Bonkeng	4 800.000			Maire	Mairie et sous préfecture	X	X	X	BIP
	réhabilitation de la sous-préfecture de LOUM	sous-préfecture de LOUM réhabilitée	20.000.000				Mairie et sous préfecture	X	X	X	
Développement urbain et habitat											
Contribuer à améliorer la qualité de l'habitat	aménagement des places publiques en pavés (place de fête et hôtel de ville)	places de fête aménagée	35 000.000			Maire	DDDUH	X	X	X	budget communal et autre
	recrutement de 02 cadres pour le suivi des travaux	02 cadres recrutés	4 000.000	4 000.000	4 000.000	Maire	DDDUH	X	X	X	budget communal et autre
	construction du pont reliant la sous préfecture à Ndoki	pont construit		100 000.000		Maire	DDDUH	X	X	X	budget communal et autre
	aménagement gare routière de LOUM	gare routière de LOUM aménagée		25 000.000		Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	reprofilage complet+fosses exutoires de la route du canton Babong			25 000.000		Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	aménagement d'une source (mami Yaoundé) à cote de la SNEC	Source aménagée	7 000.000			Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	Réfection route marche-lycée de Loum	route réfectionné			25.000.000	Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	Construction d'un dos d'âne sur l'axe bitume par les DDTP	dos d'âne est visible			5.000.000	Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	Construction d'un ponceau entre le quartier Madagascar et le quartier mpondo derrière l'église E.E.C Loum "b"	Ponceau Constructe			7.500.000	Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	bitumage de l'axe Ngodi à mami Yaoundé (4km)	Axe Ngodi à mami Yaoundé construit	50 000.000			Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
	construction du pont sur la route de LOUM-chantier gare a Boneko- village (06km)	Pont construit		15 000.000		Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
Reprofilage Complet+Fosses	Route De La Maternelle		75 000.		Maire	DDDUH	X	X	X	BIP	

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	Exutoires De La Route De La Maternelle à Bonkeng-Village (17km)	à Bonkeng reprofilée		000							
	aménagement du cours d'eau Bamberwater regroupant les quartiers Madagascar, Kombi 1 et 2	Cours d'eau Bamberwater aménagé		25 000.000		Maire	DDDUH	X	X	X	BIP
Travaux publique											
Faciliter l'accès aux différents villages de l'arrondissement	ouverture de la route gare de LOUM -LOUM chantier gare	Route gare de LOUM - LOUM chantier gare ouverte		24 000.000		Maire	DDTP	X	X	X	budget communal et autre
	construction du pont sur la route gare de LOUM -LOUM Chantier Gare	Pont construit		10 000.000		Maire	DDTP	X	X	X	budget communal et autre
	Construction pont sur la route Loum- limite Yabassi au pk 3+00	Pont sur la route Loum- limite Yabassi au pk 3+00	50.000.000			Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Bitumage de la route Loum - limite yabassi	route Loum -limite yabassi receptionnée			120.000.000	Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Reprofilage complet +fosses exutoires de la route mabombe-bwanibwa	route mabombe-bwanibwa receptionnée			70.000.000	Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Reprofilage complet +fosses exutoires de la route mabombe – balondo- bonandam -canton babong (35km)	route mabombe – balondo receptionnée			35.000.000	Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Reprofilage complet +fosses exutoires de la route Loum- Chantier Gare à Boneko village (15km)	Route repofinée		24.000.000		Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Reprofilage complet +fosses exutoires de la route Mabombe – Balondo- Bonandam -canton Babong (35km)	Route repofinée		35.000.000		Maire	DDTP	X	X	X	BIP
	Construction du pont sur la rivière ikot-miyya a 500m du carrefour Mabombe 9m	Pont construit		25.000.000		Maire	DDTP	X	X	X	BIP
		Bitumage de la route Loum-limite	route bitumée	100.000.			Maire	DDTP	X	X	X

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	sud-ouest		000								
Institution											
	Groupe électrogène	groupe électrogène acquis	20 000.000			Maire		X	X	X	budget communal et autre
	Informatiser les services de la mairie	service de la mairie informatisé	50 000.000			Maire		X	X	X	
	Formation des conseillers et agents	agents en conseillers formés	20 000.000			Maire		X	X	X	
	équipement de l'hôtel de ville	hôtel de ville équipé	50 000.000			Maire		X	X	X	
	construction de la menuiserie	menuiserie construite			150 000.000	Maire		X	X	X	
	réhabilitation du garage municipal	garage municipal réhabilité			50 000.000	Maire		X	X	X	
Tourisme											
Faciliter le développement des activités touristiques	Construction d'une auberge municipale	auberge municipale construite			125 000.000	Maire	DDTOUR	X	X	X	budget communal et autre
	Réhabilitation et extension des logements sociaux	Logements sociaux réhabilités			100 000.000	Maire	DDTOUR	X	X	X	
Culture											
Favoriser le développement des activités culturelles	construction d'une bibliothèque municipale à LOUM	bibliothèque municipale construite		20.000.000		Maire	DDMINCULT	X	X	X	BIP
Education de base											
Faciliter l'accès à une éducation de base de qualité	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique de Nkombi 2 (LOUM)	02 salles de classes équipées en table bancs à l'école publique de Nkombi 2		1.800.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique de Ngondo (canton-Babong)	02 salles de classes équipées en table bancs à l'école publique de Ngondo		1.800.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs au govement bilingual school of LOUM	02 salles de classes équipées en table bancs au govement bilingual school of LOUM	1.800.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de	02 salles de classes		1.800.		Maire	IAEB	X	X	X	

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEMENT
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	classe en tables bancs à l'école publique de Balondo (canton-Babong)	équipées en table bancs à l'école publique de Balondo		000							BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école publique de Ngondo (canton-Babong)	02 salles de classes construites à l'école publique de Ngondo		16.000.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe au gouvment bilingual school of LOUM	02 salles de classes construites au gouvment bilingual school of LOUM	16.000.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école publique de LOUM Cie	02 salles de classes construites à l'école publique de Loum Cie		16.000.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Réfection de 02 salles de classe a l'E.P. de Balondo	Salles de classes livrées			7.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de nkombi 2 (Loum)	Salles de classes livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de Ngondo (canton-babong)	Salles de classes livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de Balondo (canton-babong)	Salles de classes livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Construction de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de Ngondo (canton-babong)	Salles de classes livrées			16.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de sanda oumarou groupe 3	Salles de classes livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'E.P. de sanda oumarou groupe 2	Salles de classes livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Construction de 02 salles de classe à l'E.P. sanda oumarou groupe 3	Salles de classes livrées			16.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Construction de 02 salles de	Salles de classes livrées			16.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	classe à l'E.P. sanda oumarou groupe 2										
	Construction de 02 salles de classe a l'E.P. de nkombi 2 de Loum	Salles de classes livrées			16.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'EM de ngodi	tables bancs livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Equipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'EM de Bonkeng	tables bancs livrées			1.800.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	Construction de 02 salles de classe à l'EM de ngodi (Loum)	Salles de classes livrées			16.000.000	Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école maternelle groupe 1 de LOUM	de 02 salles de classe équipés en tables bancs à l'école maternelle groupe 1 de Loum		1.800.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école maternelle groupe 2 de LOUM	de 02 salles de classe équipés en tables bancs à l'école maternelle groupe 2 de Loum	1.800.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique de LOUM Cie	02 salles de classes équipées en tables bancs à l'école Publique de Loum Cie		1.800.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique de Mabombe	02 salles de classes équipées en tables bancs à l'école Publique de Mabombe	1.800.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école maternelle groupe 2 de LOUM	02 salles de classes construites à l'école maternelle Groupe 2 de LOUM	16.000.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique Ngodi (LOUM)	de 02 salles de classe équipée en tables bancs à l'école publique Ngodi		1.800.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école maternelle	02 salles de classes construites à l'école		16.000.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	groupe 1 de LOUM	maternelle groupe 1 de LOUM									
	construction de 02 salles de classe à l'école publique de Ngodi	02 salles de classes construites à l'école publique de Ngodi		16.000.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école publique de Mabombe (LOUM)	02 salles de classes construites à l'école publique de Mabombe	16.000.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe à l'école maternelle de Bonkeng	02 salles de classes construites à l'école maternelle de Bonkeng		16.000.000		Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	construction de l'inspection d'arrondissement MINEDUB de LOUM	l'inspection d'arrondissement MINEDUB construite	35.000.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
	équipement de l'inspection d'arrondissement MINEDUB de LOUM	l'inspection d'arrondissement MINEDUB équipé	10.000.000			Maire	IAEB	X	X	X	BIP
Eau et Energie											
Faciliter l'accès à l'eau potable dans l'espace communal	aménagement de la source (Bambewata) LOUM	source Bambewata aménagée	15.000.000			Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	forage équipe à LOUM chantier	forage équipé	8.000.000			Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	adduction d'eau potable a Ngoumba (LOUM- chantier gare)	Eau potable disponible à Ngoumba		30.000.000		Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	adduction d'eau potable Ngongue (LOUM-Chantier Gare)	Eau potable disponible à LOUM-Chantier Gare	30.000.000			Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	adduction d'eau potable rurale du village Balondo (canton Babong)	Eau potable disponible à Balondo		60.000.000		Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	Adduction d'eau potable au quartier libreville (Loum - chantier gare)			30.000.000		Maire, DDEE	DDEE	X	X	X	BIP
	Forage equipe a bonambome (Loum)	Forage fctionnel		8.000.000		Maire, DDEE	DDEE	X	X	X	BIP
	Réhabilitation forage de l'E.P. Balondo	Forage fctionnel		3.000.000		Maire, DDEE	DDEE	X	X	X	BIP
	Forage équipe à Loum chantier	Forage fctionnel		8.000.000		Maire,	DDEE	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEMENT
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	gare			0		DDEE					
	Forage équipe ngodi- Loum	Forage fonctionnel		75.000.000		Maire, DDEE	DDEE	X	X	X	BIP
Améliorer l'accès à l'énergie électrique de qualité au sein de l'espace communal de Loum	électrification de l'abattoir de LOUM	de l'abattoir de LOUM électrifié	3.000.000			Maire	DDEE	X	X	X	BIP
	électricité rurale village Bonandam (canton Babong)	village électrifié		60.000.000		Maire	DDEE	X	X	X	BIP
Enseignement secondaire											
Faciliter l'accès des jeunes de la Commune à un enseignement secondaire de qualité	construction d'un bloc administratif au lycée bilingue LOUM –chantier gare	Un bloc administratif construit	40.000.000			Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'un laboratoire au lycée de Loum	Laboratoire réceptionné			18.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction de 03 salles de classe au lycée technique de Loum	salles de classe réceptionnées			27.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Equipement de 03 salles de classe en tables bancs au lycée technique de Loum	salles de classe réceptionnées			2.700.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction de 02 salles de classe au CES bilingue de manenggassa	salles de classe réceptionné			18.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Aménagement des aires de jeu au lycée bilingue de Loum - chantier gare	aires de jeu Aménagée			8.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'un bloc administratif au Ens. 2sdaire lycée bilingue de Loum -chantier gare	bloc administratif réceptionné			40.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'un bureau comptable au lycée technique de Loum	bureau comptable livré			18.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'un bloc administratif au lycée de Loum	bloc administratif réceptionné			40.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'une bibliothèque au lycée de Loum	Bibliothèque réceptionné			18.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	Construction d'un bloc	bloc administratif			40.000.000	Maire	DDESEC	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
	administratif au C E S bilingue a manengwassa(Loum)	receptionné			00						
	équipement de 02 salles de classe en tables bancs au C.E.S. bilingue de Manengwassa	02 salles de classe équipée en tables bancs au C.E.S. bilingue	1.800.000			Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	construction de 02 salles de classe au lycée bilingue de LOUM - Chantier Gare	02 salles de classe construite au lycée bilingue de LOUM	18.000.000	18.000.000		Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	aménagement des aires de jeu au lycée technique de LOUM	aire de jeux aménagés	8.000.000			Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	construction et équipement de 02 salles de dactylographie au Lycée technique de LOUM	02 salles de dactylographie construite et équipés au lycée technique		20.000.000		Maire	DDESEC	X	X	X	
	construction d'un atelier d'électricité au lycée de LOUM	atelier d'électricité construit au lycée de Loum	18.000.000			Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	extension du bloc administratif du lycée technique de LOUM	bloc administratif agrandi du lycée technique de LOUM		32.000.000		Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	construction d'une salle multimédia au lycée technique de LOUM	salle multimédia construite au lycée technique de LOUM		18.000.000		Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	construction d'un bloc administratif au C.E.S de Babong	bloc administratif construit au C.E.S de Babong		40.000.000		Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
	construction d'une bibliothèque au C.E.S. de Babong	bibliothèque construite au C.E.S. de Babong	18.000.000			Maire	DDESEC	X	X	X	BIP
poste et télécommunication											
	réhabilitation de téléphonie rurale dans la ville de LOUM	téléphonie rurale réhabilitée	120.000.000			Maire	DDPOSTEL	X	X	X	
	Ouverture d'une agence EMS à Loum	agence EMS réceptionnée			30.000.000						BIP
	Ouverture d'une agence IntelPost à Loum	agence IntelPost réceptionnée			30.000.000						BIP
Sante											
Faciliter l'accès aux	extension de la maternité de	maternité agrandie		25.000.		Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP

OBJECTIF GLOBAL	ACTIVITES A ENTREPRENDRE	INDICATEURS DE RESULTAT	PERIODE DE REALISATION			RESPONSABLES		RESSOURCES NECESSAIRES			SOURCE DE FINANCEME
			2013	2014	2015	RESPONSABLE	PARTENAIRE	Hum	Mat	Fin	
soins de santé de qualité et à moindre cout dans la commune de Loum	l'hôpital de district de LOUM			000							
	construction d'une morgue a l'hôpital de district de LOUM	morgue construite	20.000.000			Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP
	construction d'un bloc pédiatrique a l'hôpital de district de LOUM	bloc pédiatrique construit		25.000.000		Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP
	construction du service de sante de district de LOUM	service de santé construit		35.000.000		Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP
	équipement technique de l'hôpital de district de LOUM	hôpital de district équipé	40.000.000			Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP
	Equipement d'un bloc opératoire de l'hôpital de district de Loum	bloc opératoire receptionné			35.000.000						
	Réhabilitation d'une formation sanitaire CSI de babong	formation sanitaire receptionné			10.000.000						
	Aménagement des formations sanitaires de Loum – chantier gare	formations sanitaires receptionnées			20000000						
	construction d'une loge pour incinérateur a l'hôpital de district de LOUM	un incinérateur construit		18.000.000		Maire	MINSANTE	X	X	X	BIP
Promotion de la femme et de la famille											
	Construction de la délégation d'arrondissement de Loum	délégation d'arrondissement receptionnée			40.000.000	Maire	DDProFF	X	X	X	BIP
	Equipement de la délégation d'arrondissement de Loum	receptionné			10.000.000	Maire	DDProFF	X	X	X	BIP

6.2. CADRE SOMMAIRES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU CDMT

6.2.1. PRINCIPAUX IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX POTENTIELS

Tableau 17 : Impacts socio -environnementaux et des mesures d'atténuation environnementales envisageables

IMPACT SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX	MESURES D'ATTENUATION ENVISAGEABLE
1. Projet de type construction bâtiment, décharge	
<ul style="list-style-type: none"> – Risques liés à l'utilisation et au choix des sites – Conflits liés à l'utilisation et à la pérennisation de l'ouvrage – Risques liés à l'érosion et aux pollutions diverses (air, eau, sol) par les poussières et les huiles usées – Perte des espèces ligneuses lors du dégagement du site – Augmentation de la prévalence des IST et du SIDA – – Risques d'inondation et de contamination par les eaux stagnantes et les déchets domestiques – Augmentation des revenus dans la zone grâce au petit commerce florissant – Amélioration de l'accès au service de base – Utilisation de la main-d'œuvre locale 	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser et informer les personnes touchées sur les critères de choix. Obtenir l'acte de donation dûment signé du chef de village et du propriétaire du site – Mettre sur pied 1 comité de gestion incluant les femmes pour les règles d'usage et l'entretien de l'ouvrage – Remise en l'état des zones d'emprunt par reboisement ou remblayage. Arrosage permanent pendant les travaux. – Récupération des huiles sales pour traitement en entreprises spécialisées – Toujours reboiser les alentours des ouvrages .Epargner ceux qui sont rentables – Sensibiliser les populations riveraines et le personnel des chantiers – Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage – Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux –
2. Projet de type construction hydraulique	
<ul style="list-style-type: none"> – Risques liés aux pollutions par l'infiltration dans le sol des produits phytosanitaires.. – Perturbation de la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> – Interdire les champs utilisant ces pesticides aux alentours des ouvrages (à une distance d'au moins 300m). – Procéder régulièrement au traitement de l'eau
3. Projet de type réhabilitation des pistes rurales (adduction d'eau potable, électrification rurales	
<ul style="list-style-type: none"> – Risques d'accident pendant les travaux. – Risques de pollution olfactive pendant les travaux – Risques d'électrocution des personnes et des animaux (oiseaux) 	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre des panneaux de signalisation du chantier pendant les travaux. Respecter les règles de protection au travail (port d'équipement de protection individuelle EPI) – Acheter des groupes équipés de dispositif antibruit et le sécuriser dans un focal – Mettre des panneaux de protection tout le long des lignes électriques. Aménager des pare feux autour de l'ouvrage

NB Création d'un bureau relai de l'environnement à la commune de Loum pour appuyer la sensibilisation et l'information des riverains en matière environnementale

6.3. MESURES D'OPTIMISATION OU D'ATTENUATION ENVISAGEABLES

Voir tableau 22 ci dessous

6.4. PLAN SOMMAIRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Tableau 18 : Impacts potentiels socio-environnementaux des projets

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
Microprojets de de type construction bâtiment, décharge: Ecoles, salles de classe, centres de santé, bloc administratif, bibliothèque				
<ul style="list-style-type: none"> • construction de 02 salles de classe à l'école maternelle groupe 1 de LOUM • construction de 02 salles de classe à l'école publique de Ngodi • construction de 02 salles de classe à l'école publique de Mabombe (LOUM) • construction de 02 salles de classe à l'école maternelle de Bonkeng • construction de l'inspection d'arrondissement MINEDUB de LOUM 	Avant le projet	Risques de conflits fonciers liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voir sous -préfet	Actes de donation foncière disponibles
		Déplacement de populations pour l'utilisation du site	-Informers les personnes touchées au moins 01 an avant le début des travaux; -Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens -Dédommager les ménages touchés	-Nombre de ménages sensibilisés -Nombre de ménages dédommagés -Nombre de ménages réinstallés
		Impacts divers liés aux choix de site	S'assurer que microprojet n'est pas implanté dans les zones sensibles (marécage, zone sacrée, aires protégées, flanc de montagne, etc.)	-Qualité constructible de la zone choisie pour le projet
<ul style="list-style-type: none"> • équipement de l'inspection d'arrondissement MINEDUB de LOUM • construction d'un bloc administratif au lycée bilingue LOUM –chantier gare • construction et équipement de 02 salles de dactylographie au lycée technique de LOUM • construction d'un atelier d'électricité au lycée T de LOUM • extension du bloc administratif du lycée technique de LOUM • construction d'une salle multimédia au lycée technique de LOUM • construction d'un bloc administratif au C.E.S de Babong • construction d'une bibliothèque au C.E.S. de Babong • réhabilitation de téléphonie rurale dans la ville de LOUM • extension de la maternité de l'hôpital de district de LOUM • construction d'une morgue a 	Pendant les travaux	Erosion due à l'exploitation des zones d'emprunts/ carrières de graviers ou de sable, et/ou à l'excavation du site du projet	Remettre en état les zones d'emprunt	Superficie engazonnée
		Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	-Utiliser les engins adaptés et changer régulièrement les filtres -Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange et les retourner aux entreprises spécialisées	-Type d'engins utilisés/ chantier -Nombre de bacs de récupération utilisés -Quantité d'huile récupérée
		Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	-Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) -Arroser les lieux des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanents	-Nombre d'équipements de protection utilisés -Fréquence de passage des camions d'arrosage
		Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les alentours de l'ouvrage	Nombre d'arbres replantés Espèces d'arbres replantés
		Augmentation de la prévalence des IST/SIDA	Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/SIDA	-Nombre d'affiches de sensibilisation collées -Nombre de séances de sensibilisation -Nombre de participants aux réunions de sensibilisation
		Risques d'accident liés aux déplacements divers, et aux travaux	-Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.)	-Distance du chantier par rapport à la route -Nombre et positionnement des panneaux de signalisation / ralentisseurs

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
l'hôpital de district de LOUM • construction d'un bloc pédiatrique a l'hôpital de district de LOUM • construction service de sante de district de LOUM construction d'une loge pour incinérateur a l'hôpital de district • aménagement gare routière construction de la menuiserie • Construction d'une auberge municipale • Réhabilitation et extension des logements sociaux • construction d'une bibliothèque municipale a LOUM • construction de 02 salles de classe à l'école publique de Ngondo(Babong) • construction de 02 salles de classe au government bilingual school of • construction de 02 salles de classe à l'école publique de LOUM Cie • construction de 02 salles de classe à l'école maternelle groupe 2 équipement de 02 salles de classe en tables bancs à l'école publique Ngodi construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles ville • construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles à Cie • construction de 01 magasin de stockage de produits agricoles à Lcg • construction d'un abattoir à LOUM			-Sécuriser le site	-Nombre de tenues de sécurité disponibles
		Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	-Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente ; -Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale	Ratio de locaux par rapport au personnel total
		Pollutions liées aux déchets générés pendant les travaux	-Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m du cours d'eau) - Mise en dépôt dans les anciennes zones d'emprunt	Absence des déchets du chantier dans les cours d'eau
A-près les travaux	Impacts liés aux déchets domestiques (eaux usées, excréta, etc.)	Prévoir des latrines améliorées à fosse ventilée	-Présence des latrines améliorées -Distance et position de la latrine par rapport aux points et cours d'eau	
	Conflits liés à l'utilisation de l'ouvrage	-Mettre en place un comité de gestion du projet -Proposer et faire valider le mécanisme de gestion du projet	-Existence du comité de gestion -Appartenance des membres à diverses catégories sociales et sexuelles	
		Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage	-Nombre et types de formations organisées -Nombre de participants aux formations	
	Amélioration de l'accès aux services de base	Prévoir un point d'eau au sein ou aux alentours de l'ouvrage	Nombre et durabilité des points d'eau modernes construits	
Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie	Présence et fonctionnalité du réseau d'évacuation des eaux		
• construction d'une clôture de 200m avec portail a la délégation d'arrondissement du MINADER à LOUM • appui aux organisations de producteurs de la coopérative agricole communale • création et construction d'une Ferme école communale (complexe d'élevage de 04 bâtiments) • réaménagement de la SAAR/SM de LOUM			• Construction de 02 hangars de 30 comptoirs chacun à Bonkeng • Construction de 01 hangar de 30 comptoirs à LOUM chantier gare • Construction d'un marché moderne à permanence • Construction d'un abattoir moderne Bonebela rail • Construction d'une boucherie moderne de 10 box au marché central • Construction et équipement d'une chambre froide d'une capacité de 12 tonnes	

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
<ul style="list-style-type: none"> • équipement et construction d'un centre social • Création et construction des centres de promotion de la famille à Loum • réhabilitation de la sous-préfecture de LOUM • Construction de 01 hangar de 30 comptoirs LOUM Cie 		<ul style="list-style-type: none"> • construction d'une unité de dépulpage • construction délégation d'arrondissement du MINEPIA de LOUM • Construction de 02 centres spéciaux d'état civil LOUM chantier gare et Babong • Créer et construire un centre spécial d'état civil à Bonkeng 		
Microprojets de type hydrauliques : Puits, forages				
Construction d'un forage équipé et extension du réseau <ul style="list-style-type: none"> • aménagement d'une source (mami Yaoundé) à cote de la SNEC • aménagement du cours d'eau Bamberwater regroupant les quartiers Madagascar, Kombi 1 et 2 • forage équipé à LOUM chantier • adduction d'eau potable a Ngoumba (LOUM- chantier gare) • adduction d'eau potable Ngongue (LOUM-Chantier Gare) • adduction d'eau potable rurale du village Balondo (canton Babong) • adduction d'eau potable et extension du réseau CDE 	Avant le projet	Risques de conflits fonciers liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voire sous -préfet	Actes de donation foncière disponibles
		Déplacement de populations pour l'utilisation du site	-Informers les personnes touchées 01 an avant le début des travaux; -Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens -Dédommager les ménages touchés	-Nombre de ménages sensibilisés -Nombre de ménages dédommagés -Nombre de ménages réinstallés
		Impacts divers liés aux choix de site	S'assurer que le microprojet n'est pas implanté dans une zone sensible (marécage, zone sacrée, aires protégées, flanc de montagne, etc.)	Qualité constructible de la zone choisie pour le projet
Pendant les travaux	Pollution du point d'eau par des produits phytosanitaires ou des latrines	-Interdire l'utilisation des produits phytosanitaires aux abords immédiats de l'ouvrage (à moins de 300 mètres) -Interdire la construction des latrines à moins de 50 mètres de l'ouvrage	Distance des champs et latrines par rapport au point d'eau	
	Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	-Utiliser les engins adaptés et changer régulièrement les filtres -Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange et les retourner aux entreprises spécialisées	-Type d'engins utilisés/ chantier -Nombre de bacs de récupération utilisés -Quantité d'huile récupérée	
	Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et circulation des engins	-Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) -Arroser les lieux des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanents	-Nombre d'équipements de protection utilisés -Fréquence de passage des camions d'arrosage	
	Perte des espèces ligneuses liée au délogement du site	Reboiser les alentours de l'ouvrage	Nombre d'arbres replantés Espèces d'arbres replantés	
	Augmentation de la prévalence des IST/SIDA	Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/SIDA	-Nombre d'affiches de sensibilisation collées -Nombre de séances de sensibilisation -Nombre de participants aux réunions de sensibilisation	
	Risques d'accident liés aux déplacements divers, et aux	-Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Observer les règles élémentaires de sécurité	-Distance du chantier par rapport à la route	

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification	
		travaux	(port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) -Sécuriser le site	-Nombre et positionnement des panneaux de signalisation / ralentisseurs -Nombre de tenues de sécurité disponibles	
		Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	-Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente -Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale	Ratio de locaux par rapport au personnel total	
		Pollutions liées aux déchets générés pendant les travaux	-Eviter de déposer les déchets dans les cours d'eau (à au moins 100m du cours d'eau) - Mise en dépôt dans les anciennes zones d'emprunt	Absence des déchets du chantier dans les cours d'eau	
	Après les travaux	Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie	Présence et fonctionnalité du réseau d'évacuation des eaux	
	Après les travaux	Conflits liés à l'utilisation de l'ouvrage	-Mettre en place un comité de gestion du projet -Proposer et faire valider le mécanisme de gestion du projet	-Existence du comité de gestion -Appartenance des membres à diverses catégories sociales et sexuelles	
			Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage	-Nombre et types de formations organisées -Nombre de participants aux formations	
		Risques de contamination et d'infiltration des eaux sales ou boueuses	-Sécuriser le point d'eau en le clôturant -Imperméabiliser les alentours par le carrelage ou perrés maçonnés	-Nombre et qualité des clôtures -Qualité des eaux superficielles et souterraines	
		Perturbation de la qualité de l'eau	Procéder régulièrement au traitement de l'eau	Qualité de l'eau	
	Microprojets de type de construction réhabilitation des pistes rurales : Aménagement des routes rurales				
	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage avec fosse exutoire de la route - Bitumage de la route - Rechargement de la route avec fosse exutoire - Réhabilitation de la route - aménagement des places publiques en pavés (place de fête et hôtel de ville) - reprofilage complet fosses exutoires de la route du canton Babong - bitumage de l'axe Ngodi à 	Avant le projet	Risques de conflits fonciers liés à l'acquisition des terres pour l'implantation du microprojet	Obtenir un acte de donation foncière, signé du Chef du village et du propriétaire du site, voir sous -préfet	Actes de donation foncière disponibles
Déplacement de populations pour l'utilisation du site			-Informers les personnes touchées 1an avant le début des travaux; -Dénombrer les personnes / ménages affectés et évaluer leurs biens -Dédommager les ménages touchés	-Nombre de ménages sensibilisés -Nombre de ménages dédommagés -Nombre de ménages réinstallés	
Pendant les travaux		Impacts liés à la pollution des huiles de vidange	-Utiliser les engins adaptés et changer régulièrement les filtres -Mettre en place des bacs de récupération des huiles de vidange et les retourner aux entreprises	-Type d'engins utilisés/ chantier -Nombre de bacs de récupération utilisés -Quantité d'huile récupérée	

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
<ul style="list-style-type: none"> mami Yaoundé (4km) - construction du pont sur la route de LOUM-chantier gare a Boneko- village (06km) - Reprofilage Complet Fosses Exutoires De La Route De La Maternelle à Bonkeng-Village (17km) - ouverture de la route gare de LOUM -LOUM chantier gare - construction du pont sur la route gare de LOUM -LOUM Chantier Gare - Construction pont sur la route Loum- limite Yabassi au pk 3+00 - Reprofilage complet +fosses exutoires de la route Loum- Chantier Gare à Boneko village (15km) - Reprofilage complet +fosses exutoires de la route Mabombe –Balondo- Bonandam -canton Babong (35km) - Bitumage de la route Loum- limite sud-ouest - Construction du pont sur la rivière ikot-miyya a 500m du carrefour Mabombe 9m - construction du pont reliant la sous-préfecture à Ndoki 			spécialisées	
		Pollution de l'air par les poussières dues au transport des matériaux et la circulation des engins	-Respecter les règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes,) -Arroser les lieux des travaux avec de l'eau provenant des cours d'eau permanents	-Nombre d'équipements de protection utilisés -Fréquence de passage des camions d'arrosage
		Perte des espèces ligneuses liée au dégagement du site	Reboiser les alentours de l'ouvrage	-Nombre d'arbres replantés -Espèces d'arbres replantés
	Pendant les travaux	Augmentation de la prévalence des IST/SIDA	Sensibiliser les populations riveraines et le personnel sur les IST/SIDA	-Nombre d'affiches de sensibilisation collées -Nombre de séances de sensibilisation -Nombre de participants aux réunions de sensibilisation
		Risques d'accident liés aux déplacements divers, et aux travaux	-Mettre les panneaux de signalisation du chantier -Observer les règles élémentaires de sécurité (port de tenues appropriées, limitation de vitesse, etc.) -Sécuriser le site	-Distance du chantier par rapport à la route -Nombre et positionnement des panneaux de signalisation / ralentisseurs -Nombre de tenues de sécurité disponibles
		Augmentation des revenus dans la zone du microprojet	-Recruter le personnel sur une base concurrente et transparente -Privilégier le recrutement de la main d'œuvre locale	Ratio de locaux par rapport au personnel total
		Impacts liés aux déchets générés pendant les travaux	- Eviter de déposer et étaler les déchets dans les cours d'eau - Mettre en dépôt la partie biodégradable dans les anciennes zones d'emprunt	La qualité des cours d'eau n'est pas affectée par les dépôts
		Risques d'inondation et de stagnation des eaux autour de l'ouvrage	Prévoir un réseau simplifié d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie	Présence et fonctionnalité du réseau d'évacuation des eaux
	Après les travaux	Conflits liés à l'utilisation de l'ouvrage	-Mettre en place un comité de gestion du projet -Proposer et faire valider le mécanisme de gestion du projet	-Existence du comité de gestion -Appartenance des membres à diverses catégories sociales et sexuelles
			Former le comité de gestion aux questions d'accueil, de maintenance, et de gestion de l'ouvrage	-Nombre et types de formations organisées -Nombre de participants aux formations
		Risque d'incendie ou d'électrocution des personnes et des oiseaux	-Organiser des séances de sensibilisation des riverains -Mettre en place des panneaux de protection le long de la ligne -Aménager des pare-feux autour de l'ouvrage	-Nombre de séances de sensibilisation organisées -Nombre de participants aux séances
		Pollution auditive par le bruit lié au fonctionnement du groupe électrogène	-Utiliser des groupes équipés de dispositif antibruit -Sécuriser le groupe dans un local aménagé -Eviter d'installer le groupe aux abords immédiats des habitations et/ou des services publics	-Présence de groupe électrogène équipé de dispositif antibruit -Présence d'un local aménagé pour le groupe

Types de projets	Période	Impact potentiel	Mesures d'atténuation	IOV / Sources de vérification
				-Position du chantier par rapport aux habitations

Tableau 19 : Plan de gestion environnementale et sociale

Mesures environnementales	Tâches	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Recrutement d'un agent de développement local en charge de l'environnement -responsabilisation d'un membre du comité de suivi PCD	Suivre la mise en œuvre des recommandations	Maire (commission communale de passation de marché)	2012 (mars-mai)	Conseil municipal ; PNDP	3million	
Formation de l'agent de développement local aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale	Préparer les TDR ; Faire approuver les TDR ;	Maire DDMINEP Moungo PNDP	2012-2013	Délégation MINEP ; Délégation MINAS, PNDP ; Commune	PM	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental lors du montage des microprojets	Remplir le formulaire (bénéficiaires du projet)	Consultant chargé de monter le microprojet	2012-2015	DDMINEP, DDMINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects socio environnementaux	Elaborer les TDR ; Former les membres du COMES	Maire DDMINEP Moungo PNDP	2012-2013	Délégation MINEP ; Délégation MINAS,	PM	
Réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires pour les projets d'aménagement des routes	Préparer les TDR ; Faire approuver les TDR ; Réaliser l'étude proprement dite	Maire DDMINEP Moungo PNDP; Commune ; Conseil municipal ;	2012-2015	Délégation MINEP ; MINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	10 000 000 F CFA x 8 projets = 80 000 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception desdits projets
Provision pour les compensations des personnes déplacées	Identifier les personnes et les biens à déplacer ou détruire ; Evaluer les coûts y afférents	Maire DDMINEP Moungo PNDP; Commune ; Conseil municipal		Commune ; MINDAF ; Agent de développement	A évaluer	
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale des entrepreneurs, ainsi que des mesures environnementales des projets retenus	Extraction des mesures environnementales des projets ; Elaboration d'un plan de suivi des mesures	Agent ce développement / comité du suivi du PCD	Pendant les travaux ; 2012-2015	Délégation MINEP ; MINAS, PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	A évaluer	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la conception du microprojet
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des projets	Inclure les clauses dans le DAO ; Mise en œuvre des clauses	PND Maire DDMINEP Moungo PNDP P ; Commune entrepreneurs	2012-2015	Délégation MINEP ; PNDP ; Conseil municipal ; Agent de développement	PM	

6.5. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL

6.5.1. RESSOURCES MOBILISABLES ET ECHEANCES (2012, 2013, 2014)

Source de financement	Montant			Observation
	2012	2013	2014	
BIP	150 000 000	1 373 800 000	1 373 800 000	Montant des projets proposés à l'approbation du gouvernement dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2012
Budget Communal	83 000 000	91 000 000	100 000 000	Plan de campagne prévisionnel de la commune
Péréquations	16 000 000	20 000 000	25 000 000	Redistribution des retombées provenant de l'exploitation des ressources naturelles
PNDP	81 960 000			Participation à la construction Foyer multifonctionnel de Loum
BAD (<i>Banque Africaine de développement</i>)	500 000 000			Prévu pour l'extension du réseau CDE et l'approvisionnement en eau potable (espace urbain)
Contrat de ville avec le gouvernement (MINDUH) 250 000 000 x 3ans = 750 000 000 zone urbaine	250 000 000	250 000 000	250 000 000	Destiner à l'aménagement urbain
FEICOM	120 000 000 53 000 000	90 000 000	120 000 000	Extension de l'électricité dans le canton Babong, Construction de 20 salles de classes La commune a déposé une demande de financement
Coopération Décentralisée, Convention avec la commune Derouville St clair France		100 000 000	150 000 000	Attente de la signature de la convention de jumelage
Micro Projet Parlementaire				
Total	1 253 960 000	1 924 800 000	2 018 800 000	

6.5.2. PROGRAMMATION ANNUELLE DES PROJETS PRIORITAIRES (ANNEE 2012)

Tableau 20 : Programmation annuelle des projets prioritaires (2012)

Secteur	projet	Localité	Indicateur de résultat	Période d'exécution												Responsable	Coût	Source de financement	
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
Institution communale	mise sur pied d'une bibliothèque municipale	Loum Ville	Bibliothèque fcti			x											Maire	20 000 000	Budget C
	atelier de fabrication de parpaing (source de recette et d'emploi)	Loum Ville	Atelier fonctionne				x										Maire	10 000 000	Budget C
	aménagement des artères de la ville	Loum Ville	Artères aménagées						x								Maire	10 000 000	Budget C
	achèvement de la nouvelle gare routière au lieu dit « marché macabo »	Loum Ville	La Gare routière fonctionne		x												Maire	30 000 000	Budget C
	entourer la mairie des arbres ornementaux création d'un jardin public aménagement et construction des espaces verts	Loum Ville	La ville est embellie avec des espaces verts et jardins publics							x							Maire DDDUH	10 000 000	Budget C
	achat d'un terrain servant de décharge	Loum Ville	Doc d'achat								x						Maire	3 000 000	Budget C
	Construction de 20 salles de classes		20 salles livrées									x					Maire IADUB	53 000 000	FEICOM
	Construction d'un centre multifonctionnel pour la promotion des jeunes	Loum Ville	Centre multifonctionnel est construite et fctio										x				Maire DDJEUN	120 000 000	Budget C. PNDP, BIP et autres
Agri Devel oppe ment Rural	Equipement du poste agricole de Loum chantier gare	Loum Ville	Poste agricole équipé							x							Maire CEAC	1.000.000	BIP
	Appui aux organisations de producteurs de la coopérative agricole communale	tous	Plusieurs GICs et unions Créés et fonctionnent		x												Maire DDADER	2.000.000	BIP
Devel oppe ment Urbai n Et Habit at	Finalisation de la construction des ouvrages d'assainissement dans la ville de Loum	Loum Ville	Travaux d'ouvrage Assainissement achevé								x						Maire, DDTP	30.000.000	BIP
E n g e n d e r i e	Adduct. d'eau potable et extension du réseau CDE	Loum ville	réseau CDE disponible LCG,									x					Maire DDEE	500 000 000	BAD
	Extension du réseau électrique à Libreville et à ngomba (Loum - chantier gare) (achevement quartier 7)	Loum - chantier gare	réseau électrique à Libreville et à ngomba										x				Maire, DDEE	27.000.000	BIP
	Extension du réseau AES Sonel	Zone Babong	réseau électrique											x			Maire, DDEE	120 000 000	FEICOM

Secteur	projet	Localité	Indicateur de résultat	Période d'exécution												Responsable	Coût	Source de financement	
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
			à Babong																
Énergie	Construction d'un atelier d'électricité au lycée technique de Loum	Loum ville	Atelier d'élect réceptionné							x							Maire, DDENSEC	25.000.000	BIP
Santé	Réhabilitation et extension bloc sanitaire hôpital de district de Loum	Loum ville	bloc sanitaire réceptionné								x						Maire	15.000.000	BIP
	Construction d'une formation sanitaire CSI de Loum 1	Loum ville	CSI de Loum 1 réceptionné								x						Maire	50.000.000	BIP
	Total										x							1 026 000 000	

6.5.3. PLAN OPERATIONNEL EN FAVEUR DES PERSONNES VULNERABLES

Présentation du plan opérationnel en faveur des personnes vulnérables

L'élaboration des PCD prévoit, selon la démarche du PNDP, une étape distincte d'élaboration d'un plan opérationnel en faveur des populations vulnérables. Les personnes vulnérables identifiées dans la commune de Loum sont : les personnes handicapées (PH), les personnes très âgées (PTA), les orphelins simples de parents morts naturellement, les orphelins et enfants rendus vulnérables par le SIDA (OEV), les grands malades, (sidéens), les enfants abandonnés et les enfants travailleurs (en très petit nombre).

- Ces différentes couches vulnérables rencontrent des problèmes dont quelques uns sont les suivantes :
- Insuffisance d'encadrement
- Oisiveté
- Accès difficiles aux services et infrastructures publiques
- Difficulté de réinsertion des personnes du troisième âge

Le problème majeur reste la difficulté d'accès au service sociaux de qualité du fait déjà d'un manque criard de personnel et des moyens d'action et les besoins urgents s'inscrivent dans .

1) La mobilisation des pouvoirs publics pour la construction et l'équipement d'un centre social à Loum.

2) le plaidoyer pour l'affectation d'un personnel stable.

Il n'est pas superflu de mentionner que le secteur des services sociaux a déjà été complètement transféré à la commune et donc d'agir à partir des premiers mois de l'année 2012.

Tableau 21 : plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

Activités	Indicateur de résultat	Période d'exécution (Année 2012)												Responsable et collaborateur	Coûts estimatifs	Source de financement		
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
Dénombrement des personnes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées, orphelins et enfants rendus vulnérables par le Sida, Grands malades, Enfants en conflit avec la loi	Liste actualisée des personnes de la commune de Loum															- DDAS-MOUNGO -Commune de Loum -Organisations locales d'encadrement des personnes vulnérables -INS (institut National de la Statistique) -Chef du centre social de Loum	1 000 000	-BIP - Budget communal Autres partenaires
-choix et viabilisation du site susceptible d'abriter le centre social de Loum.	-Site choisi et viabilisé															-Commune de Loum -Chef du centre social -Sous-préfet de Loum	3 000 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
-Equiperment du centre social existant	-Centre social existant équipé															-Commune de Loum	2 500 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
-Organisation d'un séminaire de formation des personnes vulnérables en gestion des activités génératrices de revenus	-Séminaire atelier programmé et réalisé															-Commune de Loum -Chef du centre social -Autres partenaires	2 000 000	- BIP - Budget communal Autres partenaires
Acquisition des appareillages pour les personnes handicapées de la commune de Loum.	Appareillages acquis et distribués															DDAS-MOUNGO -Commune de Loum -Centre social de Loum	300 000	BIP - Budget communal Autres partenaires
-Aides et secours appuis multiformes en faveur des personnes vulnérables de la commune de Loum.	-Aides et secours distribués															-DDAS-Moungo -Commune de Loum -Centre social de Loum	300 000	BIP - Budget communal Autres partenaires
Total																	9 250 000	

6.6. PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA

Tableau 22 : Plan de Passation des Marchés (première année)

Libellé	Type Marché	Elaboration et publicité	Approbation DAO	Publication DAO	Ouverture publique des offres			Rapport d'évaluation	Négociation	Attribution et signature du contrat	Non Objection CNC	Montant (en milliers)
					Techni.	Financi.	T & F					
Construction et équipement d'une bibliothèque municipale	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	08/09	11/09	14/09	14/09		20 000 000
atelier de fabrication de parpaings(source de recette et d'emploi)	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		10 000 000
aménagement des artères de la ville	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		10 000 000
achèvement de la nouvelle gare routière au lieu dit « marché macabo »	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		30 000 000
entourer la mairie des arbres ornementaux création d'un jardin public aménagement et construction des espaces verts	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		10 000 000
Construction de 20 salles de classes	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		53 000 000
Construction du centre multifonctionnel pour la promotion de la jeunesse	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		120 000 000
Adduction. eau potable et extension du réseau CDE	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		500 000 000
Extension du réseau électrique a Libreville et a ngomba (Lcg)	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		27.000.000
Finalisation de la construction des ouvrages d'assainissement dans la ville de Loum	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		30.000.000
Extension du réseau AES Sonel	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		120 000 000
Construction de l'atelier d'électricité au lycée technique de Loum	T	15/07	09/08	09/08	01/09	06/09	12/09	11/09	14/09	14/09		25.000.000
Réhabilitation / extension hôpital de district de Loum	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		15.000.000
Construction d'une formation sanitaire CSI de Loum 1	T	15/10	06/11	10/11	01/12	06/12	12/12	11/12	14/12	14/12		50.000.000

7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

7.1. COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS DU COMITE DE SUIVI-EVALUATION DU PCD

Le Comité de suivi-évaluation du PCD a été mis en place au terme de l'atelier de planification. Bien que aucun arrêté municipal n'ait été encore signé pour lui donner plus de vigueur ; il a globalement été arrêté qu'il est chargé de :

- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des actions contribuant à la réalisation des projets et activités contenus dans le PCD ;
- Veiller à la réalisation des activités contenues dans le PCD et présenter les rapports d'avancement ;
- Assurer la liaison entre le Conseil municipal et les Comités de Concertation dans les villages, particulièrement les villages concernés par la réalisation de projets issus du PCD.

Sa composition est presque la même que celle du COPIL. Il est composé de sept (07) membres³ désignés par les conseillers municipaux. Il s'agit de un (01) président, un (01) rapporteur et cinq (05) membres, répartis ainsi qu'il suit :

Composition du Comité de Suivi-Evaluation du PCD

Poste	Fonction au sein de la Commune
Président	Conseiller Municipal
Secrétaire	Agent de développement
Membres	Conseiller Municipal
	Conseiller Municipal
	Conseiller Municipal
	Membre de la société civile
	Membre de la société civile

Besoins de renforcement des capacités ressentis et exprimés par les principaux acteurs du PDC de Loum
L'élaboration du PDC de **LOUM** a permis d'identifier une série d'au moins 15 thèmes de formation à organiser au profit des différents acteurs communaux afin de garantir à terme le succès de sa mise en œuvre et l'épanouissement de la collectivité. Il s'agit de :

Tableau 48 : Quelques thèmes de formation de renforcement des capacités des acteurs

N°	Thèmes de formation de renforcement des capacités	Coût minimal estimatif (FCFA)
1.	Amélioration du degré de maîtrise des techniques de management des organisations par les responsables	500 000
2.	Amélioration du degré de maîtrise des principes et de la conduite du suivi évaluation des performances dans le cadre des Plans de développement	500 000
3.	Amélioration du degré de maîtrise de l'importance et de la technique de planification des activités d'un service municipal	500 000
4.	Importance et organisation des ateliers de planification communale	500 000
5.	Renforcement du pouvoir de négociation des responsables communaux, définition et mise en œuvre d'une bonne politique de marketing du PDC	1 500 000
6.	Les nécessités de l'auto développement et les enjeux de la décentralisation	2 000 000
7.	Renforcement de l'efficacité des conseillers municipaux (Maîtrise du fonctionnement des commissions techniques, autres responsabilités, devoirs et droits)	1 000 000
8.	Les techniques de production, de conservation et de lutte contre les différents ennemis et maladies des spéculations	500 000
9.	La gestion durable des terres	1 000 000
10.	La production et l'utilisation de la fumure organique	1 000 000
11.	Les techniques de conduite d'un élevage porcin amélioré	500 000
12.	Les techniques de production et de rentabilisation des animaux des élevages non conventionnels	500 000
13.	La maîtrise des aspects du code de la famille au Cameroun	100 000
14.	Formation de la population sur la gestion durable de la biodiversité	1 000 000
	Total minimal	11 300 000

7.2. INDICATEURS DE SUIVI ET D’EVALUATION

Le suivi évaluation participatif de la planification communale est un aspect essentiel du développement communal. Il permet d’une part de mesurer le taux de réalisation des actions prévues, d’apprécier le niveau d’engagement des responsables d’activités dans leurs tâches et d’autre part d’apprécier le niveau d’atteinte des résultats, les changements produits au niveau des personnes, des structures et de la commune. Enfin, il rend possible l’appréciation de l’impact des projets réalisés en matière de réduction de la pauvreté et de maîtrise des mécanismes socio-économiques, culturels et politiques qui favorisent la pauvreté. Pour arriver à cela, **la commune doit assurer la maîtrise d’ouvrage du suivi évaluation du développement communal.**

Le Comité de suivi évaluation se réunit tous les deux (02) mois dans la salle des délibérations de l’Hôtel de Ville de Loum . Le quorum requis pour la tenue des rencontres est d’au moins six (06) présents. Les principaux outils de suivi de la mise en œuvre du PIA sont le PCD, le PIA et les cahiers des clauses techniques des projets concernés. Ses membres sont chargés, entre les réunions, d’effectuer des descentes de suivi de la mise en œuvre des projets auprès des acteurs concernés (entreprises, exécutif communal, secrétaire général, receveur municipal, membres de la commission de passation des marchés) afin de recueillir toutes les informations relatives à l’évolution du processus de mise en œuvre et au respect des clauses techniques et financières. Ces données recueillies sont récapitulées dans un rapport de suivi évaluation présenté et enrichi au cours de la réunion bimestrielle du Comité. La réunion donne ensuite lieu à la proposition de recommandations pour la période suivante, tout cela répercuté au sein d’un procès verbal. Les procès verbaux des réunions sont déposés auprès de l’Exécutif municipal et affichés au niveau du babillard de l’Hôtel de ville. En fonction des défauts constatés dans les procédures et processus de mise en œuvre, il peut amener les conseillers municipaux à se prononcer sur la tenue d’un conseil municipal extraordinaire en vue d’évaluer la mise en œuvre du PIA et délibérer sur les recommandations faites par le Comité. Les procès verbaux des réunions du Comité de suivi évaluation du PCD sont affichées au niveau du babillard de l’Hôtel de ville.

La participation des commissions techniques du Conseil municipal à la préparation du budget se fera à partir du choix des projets inscrits dans le CDMT du PCD. Au terme de la troisième année de mise en œuvre du PCD, une session extraordinaire du Conseil municipal servira à élaborer un nouveau CDMT sur la base duquel seront préparés les trois (03) PIA suivants. La révision du PCD sera effectuée au terme du deuxième CDMT. Il sera élaboré au cours d’une session extraordinaire du Conseil municipal.

Au total, quelle que soit la forme de suivi évaluation utilisée, elle doit permettre au conseil municipal ou à l’exécutif de prendre à temps les mesures idoines pour corriger ou ajuster les actions, les stratégies, les projets. Une autre fonction du suivi dans le cadre du développement communal est de permettre aux conseillers municipaux de suivre l’adéquation entre le PCD et le budget communal.

Il appartiendra donc à la commune de dégager ou de rechercher auprès des partenaires au développement, les ressources financières nécessaires au suivi.

7.3. DISPOSITIF, OUTILS ET FREQUENCE DU REPORTING

➤ **Le suivi** est une fonction permanente qui visera essentiellement à fournir à l’Exécutif Communal et aux autres parties prenantes des indicateurs sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PCD

Il permettra de :

- s’assurer si les activités programmées se déroulent normalement selon les périodes, les moyens et les responsabilités prévues par le plan ;

- prendre des mesures correctives en cas de blocage constaté ;
- relever les écarts ou changement des situations ou des acteurs ainsi que les mobiles ayant permis de les produire ;
- constituer une banque de données pouvant permettre la capitalisation du processus et la réalisation du plan à un moment donné ;
- informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds pour maintenir la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de l'exécution du plan.

Tous les acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre sont impliqués à différents degrés dans le suivi et l'évaluation du plan de développement, notamment l'Exécutif Communal, la Tutelle, la population bénéficiaire (à travers les CC), les services techniques, les chefs traditionnels..., même si la responsabilité de base est dévolue au comité de suivi mis en place.

Les éléments ci-après sont importants dans le suivi du plan par les acteurs impliqués :

- Date de suivi ;
- Localité (ou site) visitée ;
- Objet de la visite ;
- Activités menées ;
- Montant global prévu par le plan pour les activités analysées ;
- Montant mobilisé ;
- Niveau de réalisation des opérations ;
- Ecart/changements constatés par rapport à l'ancienne situation (dernier suivi)
- Difficultés rencontrées et solutions envisagées.

- **L'évaluation** est un outil qui permet de guider la réflexion de l'Exécutif Communal en vue de l'amélioration de la mise en œuvre du PCD . Elle permet de déterminer les acquis à consolider, les orientations à modifier et les moyens à mettre en œuvre ; Pour examiner les différentes actions du plan, l'on doit s'appuyer sur le cadre logique, les indicateurs de suivi, ainsi que les critères de cohérence, efficacité, efficience, viabilité...

Les étapes clés de chaque opération de Suivi Evaluation Participatif (SEP) devront être :

a) La préparation

La préparation permettra aux membres du comité de :

- Fixer les objectifs de chaque mission ;
- Définir les indicateurs de suivi et de résultat ;
- Mettre sur pied la stratégie du suivi évaluation participatif ;
- Repartir les tâches aux intervenants (qui vont faire quoi pendant la mission) ;
- Préparer la logistique et le matériel de travail.

b) L'exécution du SEP

Elle consistera à :

- Descendre sur le site de l'opération ;
- Rechercher les écarts entre les réalisations et les prévisions ;
- Faire une évaluation continue ;
- Identifier les succès et les échecs ;
- Formuler les recommandations en cas d'échecs ;
- Opérer des ajustements du dispositif de travail mis en jeu.

c) L'évaluation des résultats et élaboration du rapport de mission

Elle consistera à capitaliser les résultats issus du SEP.

Plusieurs outils pourront être utilisés par le comité lors des suivis évaluation participatifs, notamment les deux ci-dessous présentés :

1 - Les tableaux de planification du PCD qui contiennent la plupart des activités à suivre :

Le tableau donne les prévisions et le comité devra donc suivre et évaluer les réalisations.

Objectif	Activités	Indicateurs	Période	Responsable	Moyens			Sources	
					M	Financiers	H	Commune	Partenaire

2 Le tableau de suivi

La grille ci-dessous du tableau de suivi est un des outils que le comité de suivi devra remplir à l'occasion de ses missions. Les colonnes 1 à 4 seront remplies pendant la phase préparatoire de chaque mission en tirant les informations du plan (outil n°1 ci-dessus) et les quatre autres pendant son exécution.

Activités Programmées : 1	Indicateur De résultat : 2	Période de réalisation : 3	Responsable : 4	Niveau de réalisation	Ecart observé	Observations du comité	Date de suivi évaluation

Formation du CCSE (élaboration calendrier)

Comme nous l'avons signalé plus haut, les membres du CCSE chargé du Suivi évaluation générale des activités du PCD devront être bien formés afin de jouer efficacement leur rôle. Deux aspects essentiels seront abordés au cours de leur formation :

- Le suivi des réalisations ;
- Le suivi axé sur les résultats et les changements.

Les membres choisis pour ce comité devraient donc à l'issue de la formation être capables de :

- apprécier l'utilité du suivi évaluation ;
- connaître leur rôle en la matière ;
- tirer les leçons de leur système de suivi antérieur et y apporter les améliorations nécessaires ;
- définir la situation de départ des différents domaines devant faire l'objet du suivi ;
- formuler des objectifs, des résultats, des activités et des indicateurs pour construire un cadre logique de planification;
- mettre en place un système de collecte, de traitement et de diffusion des informations ;
- capitaliser les données du suivi ;

La formation à programmer juste après l'adoption du document du PCD pourra être animée par l'organisme d'appui local.

7.4. MECANISME DE PREPARATION DU PIA ET DE REVISION DU PCD

A la fin de chaque année, un rapport bilan sera dressé et situera le niveau de réalisation de chaque projet du PIA en cours. Les projets en cours de réalisation et ceux non réalisés seront pris en considération pour le suivi ou la budgétisation dans le PIA en cours d'élaboration. Seront ensuite insérés tous les projets prévus pendant cette période dans les CDMT en fonction des ressources mobilisables.

Au terme du CDMT le PCD est révisé avec un nouveau CDMT issu de la planification stratégique. Le nouveau CDMT est réalisé de manière participative et tous les nouvelles situations de la commune sont prises en compte dans le PCD il serait judicieux de solliciter l'appui du même OAL pour la mise à jour

8. PLAN DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

La communication occupe une place importante dans la mise en œuvre du plan.

Une bonne stratégie de communication interne et externe permet d'assurer une meilleure participation des acteurs à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs la mobilisation des ressources nécessaires.

La mobilisation des ressources est nécessaire pour le financement des projets importants dans le processus de mise en œuvre d'un PCD

Sans ressources, aucune action ne peut être menée et par conséquent le PCD resterait lettre morte. Pourtant un PCD bien élaboré pourrait déjà représenter en soi 60 % de réussite sur le chemin ardu de recherche et mobilisation des ressources.

La première est constituée des ressources propres de la commune : recettes municipales, capital humain, autres atouts et potentialités à capitaliser à travers une exploitation optimale. La mise en œuvre de certains projets générateurs de revenus pourrait contribuer au financement des autres actions du PCD .

Les autres financements pourront être tirés de la coopération (développement des partenariats). Ce volet a été retenu comme un des objectifs majeurs poursuivis par le PCD en vue de renforcer les capacités de l'institution communale. Le PCD a prévu d'y investir une bonne partie des fonds de la commune, ce qui est normal puisqu'on ne saurait récolter sans avoir semé au préalable. La stratégie à ce niveau pourrait situer en bonne place **le marketing du PCD** à toutes fins utiles.

Les cibles du plan de communication sont les habitants de la Commune, les élites de la Commune, les ONG locales, nationales et internationales, les projets et programmes de développement, les agences de coopération, les communes étrangères (dans le cadre de la coopération décentralisée), les grands commerçants, les entreprises du secteur public, les sociétés privées, etc. Au vu de la diversité des cibles, les voies de communication choisies pour véhiculer les messages sur le PCD ont été multiples. Il s'agit principalement de :

- Le cablo opérateur local canal10 véhiculera des annonces au moins trois fois par semaine sur les activités relatives à la mise en œuvre du PCD
- l'antenne régionale de la CRTV, particulièrement pour la couverture des événements phares relatifs à la réalisation d'activités du PCD, ainsi que pour la réalisation et la diffusion d'au moins deux (02) documentaires (dont un radiophonique et un audiovisuel) exclusifs sur la Commune de Loum ;
- les organes de presse, particulièrement *Cameroon Tribune* pour la diffusion des informations générales. Le résultat attendu à ce niveau pour les autorités municipales est d'y insérer un article (ou de faire l'objet d'un article) une fois par trimestre ;
- la création d'un journal communal, bulletin d'information qui sera presque entièrement consacré à la communication institutionnelle autour de la réalisation des activités issues du PCD.

Pour faciliter la synergie de la Commune et la mise à niveau des élus locaux sur toutes les informations relatives au PCD, le Comité de Suivi Evaluation, dans le cadre de sa mission régaliennne, rendra compte de l'évolution du processus de mise en œuvre au cours de toutes les sessions du Conseil municipal. Cet aspect devient par conséquent un point permanent inscrit à l'ordre du jour de toutes les sessions

Dans le cadre du PCD , il s'agira de porter le document à la connaissance de toutes les personnes, structures ou institutions pouvant contribuer à la mise en œuvre des actions inscrites dans ce PCD . Il sera donc question pour la commune de mettre en place une stratégie pour faire connaître

son PCD et solliciter des appuis techniques, financiers ou matériels pour sa réalisation. A titre d'illustration la commune pourrait :

- porter le **document-plan** à la connaissance des comités de développement des villages ou communautés qui la constituent afin de solliciter leur appui pour la diffusion du plan à l'intention de tous les fils et filles résidant à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun et auprès d'autres partenaires financiers des actions de développement ;
- contacter les ambassades au Cameroun et leur faire parvenir le document-plan en leur proposant des projets inscrits dans le plan, qui cadrent avec les sources de financement disponibles dans ces institutions.
- faire parvenir le document-plan à ses fils et filles relevant de la diaspora pour solliciter les appuis financiers et leur demander d'aider à la recherche des partenaires extérieurs.
- Identifier les sources de financement disponibles au niveau étatique pour voir comment s'insérer dans les Projets/Programmes existants et rechercher les financements ; Exemples :
 - Le programme national de développement participatif (PNDP)
 - Les fonds PPTE
 - Le budget d'investissement public (BIP) qui finance des infrastructures (routes, écoles, centres de santé, adductions d'eau, électrification, etc.)
 - Le programme PNUD/Sous Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base qui se charge de la lutte contre la pauvreté à travers des crédits rotatifs dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, de la transformation des produits agricoles;
 - Le plan d'action national de lutte contre la désertification en cours de programmation qui soutient les initiatives destinées à la protection du couvert végétal;
 - Le projet PARI (Professionalisation agricole et renforcement institutionnel) et du programme d'appui conseil aux exploitations familiales agricoles (ACEFA) du MINADER
 - Le projet Bas-fonds: ce programme finance les activités menées dans les bas-fonds, surtout les cultures maraichères, en subventionnant (en nature) des motopompes, porte-tout, il est logé au MINADER;
 - Le programme national de développement des racines et des tubercules: le PNDRT élabore les plans de développement des tubercules (ignames, pomme de terre, macabo, etc) et des racines (manioc) (voir MINADER);
 - Le programme d'appui à la filière maïs: le programme maïs subventionne les semences de maïs de bonne qualité, les pesticides et le petit outillage agricole (voir MINADER);
 - Le programme de développement de la filière porcine (PFDP) au MINEPIA

PARTIES PRENANTES	MOYENS DE COMMUNICATION	ACTIVITE/PERIODES(3YEARS)	RESPONSABLE	COÛT
Mairie	Réunion des employés de la commune	Communication au pendant les réunions du travail des employés	- Mayor - Execujtif	-
	Session municipale	Sensibilisation des conseillers municipaux pendant les session municipales		-
	Tableau d'affiche de la commune	Affiches mensuelles de l'avancement des projets et de la mise en œuvre du PDC		-
Elites exterieurs	CD	Distribution des CD rapport d'avancement aux Elites exterieurs	- Maire - Elites	150 000
	TIC	Publication des rapport d'avancement sur le site web		180 000

	Poste	Envoie pas poste des rapport annuel		30 000
Elites internes	Audio visuelle Canal 10 et autre media	Focus et émissions radio et TV sur l'état d'avancement des projets	- Maire - Elites - Conseillers municipaux - Chefs traditionnel - Chef des quartier	250 000
	Canal 10	Rapport mensuel		-
	Affiches	Affiches publiques des projets achvés		100 000
	Rencontre culturelle	Sensibilisation pendant les rencontre à caractère culturel		-
	Tableau d'affiche de la commune	Rapport d'avancement des projets		-
aide extérieur ONGs, programmes de Développement coopération Décentralisée, Entreprises	TIC	Rapport d'avancement des projets	- Maire - Délégués - Elites externes - Executif	18000
- Total				728 000

CONCLUSION

La Commune de Loum présente des atouts indéniables. Un des atouts les plus visibles est l'agriculture, particulièrement de nos jours l'accent mis sur la culture du cacao, les agrumes et autres arbres fruitiers et l'exploitation de l'huile de palme. L'élevage non conventionnel (aolacodes, escargots) connaît un essor appréciable, la pisciculture espère frayer son chemin dans la commune avec le lancement prochain du centre d'alevinage de Loum. Par ailleurs, le potentiel minier et touristique est encore sous exploité, tout comme la richesse du cadre physique et humain. La polarisation de la vie économique autour du centre urbain traversé par la nationale N°5 reliant deux grandes métropoles (Bafoussam-Douala) est de nature à contribuer à l'essor de nombreux commerçants. Toutefois, l'enclavement actuelle (accès difficile) des villages rend encore difficile l'exploitation maximale du potentiel agricole.

L'institution communale est pleine de volonté avec des initiatives éblouissantes dans l'exploitation des relations nationales et internationales (Jumelage avec la commune Derouville St Clair France, Convention de ville avec le MINDUH, BAD, ONU etc..). Cependant elle est vigoureusement freinée dans son développement par un entourage naïf et une insuffisance criarde de ressources humaines qualifiées. Tout cela influence négativement la capacité de l'institution communale à accroître considérablement son niveau de recettes propres. Les recettes sont donc insuffisantes au regard de l'ampleur des défis à relever par la population, dont les difficultés d'accès à l'eau potable, à l'énergie électrique, aux soins de santé primaire et à l'éducation de base.

Un aspect important du déploiement des autorités municipales au cours des prochaines années demeure dans la mobilisation des partenaires autour de la recherche de solutions durables à la kyrielle de problèmes de développement auxquels les populations font face. Le présent plan communal de développement est un pas important accompli dans ce sens. Toutefois, il n'est pas un signe de la démission de la Commune au profit d'éventuels partenaires ; il constitue le symbole de la vision actuelle de développement de l'espace communal. Grâce au PCD, la mobilisation quotidienne de l'équipe communale et de ses partenaires ne devrait plus relever de la navigation à vue. De même que le gouvernement s'efforce à relever les défis de la mise en œuvre du DSCE sur l'ensemble du territoire national, la commune s'activera, avec les prérogatives et les moyens mis à sa disposition par l'état, ses moyens propres et le soutien de ses partenaires, à mettre en œuvre les actions énoncées dans le PCD de Loum.

BIBLIOGRAPHIE

- Budgets prévisionnels 2008, 2009, 2010, 2011
- Procès-verbal de la session budgétaire 2010
- Procès-verbal de la première session ordinaire du Conseil municipal de l'exercice 2011
- Comptes administratifs 2008, 2009, 2011
- Monographie de la Commune Rurale de Loum (2005)
- Etat du personnel 2010
- Liste du patrimoine communal
- Composition du Conseil municipal
- Documents d'archives de la commune
- Conseil Municipal de la commune de Loum 2010
- Documents d'archives de la sous-préfecture
- Documents Activités de Terrain
- Documents de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi 2010 (Matrice de suivi des stratégies sectorielles)
- Vision Cameroun à l'horizon 2035
- Gestion durable des terres dans les plans de développement et élaboration des plans D'utilisation et de gestion durable des Terres (PNDP)

ANNEXE

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet :. Construction de deux salles de classe à l'école maternelle de Ngodi (Loum)	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte de l'école maternelle de Ngodi (Loum)	Bénéficiaires : Population des quartiers Ngodi et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Ngodi et environs en particulier.		
<h2>Objectifs Spécifiques</h2> <ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à l'Ecole Maternelle de Ngodi; - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; <p>Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE</p>		
<h2>Situation foncière</h2> <p>L'école Maternelle de Ngodi dispose d'une superficie évaluée à 10 000 m² donc 2000 m² seulement sont occupées.</p>		
Coût d'estimation : 16.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
<h2>Description de micro projet:</h2> <ul style="list-style-type: none"> - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L'Ecole Maternelle de Ngodi disposerait désormais d'une salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
<h2>Le respect des politiques environnementales</h2> <ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet :. Construction de deux salles de classe à l'Ecole Publique de nkombi 2 (Loum)	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte de l'Ecole Publique de nkombi 2 (Loum)	Bénéficiaires : Population des quartiers Nkombi 2 et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Nkombi 2 et environs en particulier.		
<p>Objectifs Spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à l'Ecole Maternelle de Nkombi 2 ; - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; <p>Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE</p>		
<p>Situation foncière</p> <p>L'Ecole Publique de nkombi 2 dispose d'une superficie évaluée à 10 000 m² donc 2000 m² seulement sont occupées.</p>		
Coût d'estimation : 16.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
<p>Description de micro projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - l'Ecole Publique de nkombi 2 disposerait désormais d'une salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
<p>Le respect des politiques environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe à l'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 3 (Loum)	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte de l'Ecole Publique sanda oumarou groupe 3 (Loum)	Bénéficiaires : Population des quartiers Ngodi I et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Ngodi I et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à l'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 3 (Loum) - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE		
Situation foncière		
L'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 3 dispose d'une superficie évaluée à 10 000 m ² donc 2000 m ² seulement sont occupées.		
Coût de estimation : 16.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - e salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L' Ecole Publique de sanda oumarou groupe 3 disposerait désormais d'une salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet :. Construction de deux salles de classe à l'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 2 (Loum)	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte de l'Ecole Publique sanda oumarou groupe 2 (Loum)	Bénéficiaires : Population des quartiers Ngodi I et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Ngodi I et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à à l'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 2 (Loum) - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; <p>Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE</p>		
Situation foncière		
L'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 2 dispose d'une superficie évaluée à 5 000 m ² donc 2000 m ² seulement sont occupées.		
Coût de estimation : 16.000.000 FCAF		Source de financement : BIP
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - e salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L' l'Ecole Publique de sanda oumarou groupe 2 disposerait désormais d'une salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Ngondo (canton-Babong)(Loum)	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte de l'Ecole Publique Ngondo (canton-Babong)(Loum)	Bénéficiaires : Population des quartiers Ngondo et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Ngondo et environs en particulier.		
<p>Objectifs Spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs à l'Ecole Publique de Ngondo - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; <p>Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE</p>		
<p>Situation foncière</p> <p>L'Ecole Publique de Ngondo (canton-Babong)dispose d'une superficie évaluée à 10 000 m² donc 2000 m² seulement sont occupées.</p>		
Coût d'estimation : 16.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
<p>Description de micro projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - e salle de classe construite en matériaux définitifs ; - L'Ecole Maternelle de disposerait désormais d'une salle de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
<p>Le respect des politiques environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction de deux salles de classe au CES de Manengwassa	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte du CES de Manengwassa	Bénéficiaires : Population des quartiers Manengwassa et environs	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDESEC		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général et le quartier Manengwassa et environs en particulier.		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs au CES de Manengwassa - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; - Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE 		
Situation foncière		
Le CES de Manengwassa dispose d'une superficie évaluée à 10 000 m ² entièrement vierge		
Coût d'estimation : 18.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - Le CES de Manengwassa. disposerait désormais de deux salle des classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction de trois salles de classe au Lycée de Loum	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte du Lycée de Loum	Bénéficiaires : Population de Loum	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDESEC		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum en général.		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire 02 nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs au Lycée de Loum - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE		
Situation foncière		
Le Lycée de Loum dispose d'une superficie évaluée à 3000 m ² inoccupées		
Coût de estimation : 27.000.000 FCAF	Source de financement : BIP	
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - Lycée de Loum disposerait désormais de trois salles de classe fonctionnelle ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : Éducation de base		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction de vingt salles de classe à dans les écoles de Loum	
Région : Littoral	Domaine d'intervention :	
Porteur de projet : Mairie de Loum	Infrastructure Collective de service publique (éducation)	
Emplacement : Enceinte des l'Ecole de Loum	Bénéficiaires : Population de Loum	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; Inspection d'enseignement de Base de Loum.		
Partenaires techniques :		
Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'éducation de base dans la Commune de Loum.		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire de nouvelles salles de classe de 9mx 9m chacune en matériaux définitifs dans les différents établissements de Loum - Réduire le taux de fréquentation des écoles hors du village de 40% à moins de 10% ; - Epargner les élèves des risques d'effondrement des murs des bâtiments en matériaux provisoires et construites dans des conditions techniques lamentable ; - Planter les arbres tout autour de l'école Maternelle par l'APEE 		
Situation foncière		
Les établissements d'enseignement primaire de Loum		
Coût d'estimation : 53.000.000 FCAF	Source de financement : FEICOM	
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - salle de classe construite en matériaux définitifs ; - Le taux de réussite sera amélioré d'au moins 50% dans l'école Publique ; - Réduction des cas de maladies d'origines hydriques dues aux intempéries ; - L'école est entourée des arbres - Les conditions de travail des enfants seront nettement améliorées. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : JEUNESSE		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction et aménagement d'un centre multifonctionnel	
Région : Littoral	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (Jeunesse et animation, tourisme)	
Porteur de projet : Mairie de Loum		
Emplacement : Enceinte des l'Ecole de Loum	Bénéficiaires : Population de Loum	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental de la jeunesse de Loum.		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs: Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres d'animation, de la jeunesse et des structures		
<p>Objectifs Spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un centre de jeunesse multifonctionnelle avec des chambres d'hôtel pour encourager le tourisme - Encourager l'animation et l'activité de la jeunesse 		
<p>Situation foncière</p> <p>La mairie dispose d'environ 4000 m² d'espace libre autour de l'actuel maison de jeunesse</p>		
Coût d'estimation : 120.000.000 FCAF	Source de financement: PNDP, Mairie	
<p>Description de micro projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre de jeunesse doit abriter les bureaux et toutes les structures d'animation importantes - Il doit en outre comporter un hôtel capable d'appuyer le volet hébergement tourisme. 		
<p>Le respect des politiques environnementales</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement du centre multifonctionnel et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Juin 2012	

FICHE D'IDENTIFICATION DU MICRO-PROJET



Secteur : AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL		Date : Mars 2012
Référence N °	Nom du projet : Construction du CENTRE D'EDUCATION ET D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE de Loum	
Région : Littoral	Domaine d'intervention : Infrastructure Collective de service publique (agriculture et développement rural)	
Porteur de projet : Mairie de Loum		
Emplacement : ville de Loum	Bénéficiaires : Population de la commune de Loum	
Agent d'Exécution : Commune de Loum avec l'entreprise retenue par appel d'offre		
Organismes co-intervenants : Service départemental des travaux publics ; DDADER		
Partenaires techniques : Immanuel Center BP 3975 Douala Tél. 33 41 31 26 / 22 00 10 47		
Objectifs : Le projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des œuvres de formation, d'éducation et d'animation dans le milieu rural (agriculture, pêche et élevage).		
Objectifs Spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Construire un centre d'éducation et d'animation communautaire - Encourager l'animation et l'activité de la jeunesse 		
Situation foncière		
La mairie dispose d'environ 4000 m ² d'espace libre autour de l'actuel maison de jeunesse		
Coût de estimation : FCAF	Source de financement : PNDP, Mairie	
Description de micro projet:		
<ul style="list-style-type: none"> - Le centre de jeunesse doit abriter les bureaux et toutes les structures d'animation importantes - Il doit en outre comporter un hôtel capable d'appuyer le volet hébergement tourisme. 		
Le respect des politiques environnementales		
<ul style="list-style-type: none"> - La plantation des arbres contribuera à l'assainissement de l'école et de son environnement ; - Prévoir un réseau simplifié d'assainissement de l'ouvrage - Effectuer l'enlèvement des déchets dans des bacs de récupération pendant les travaux 		
Durée d'exécution : 3 mois	Date souhaitée de démarrage : Septembre 2012	